TABLOÏD SPORTS

REVERS DE 4-1 À ST. LOUIS

LES EXPOS FONT DES CADEAUX AUX CARDS

pages 2 et 3

LE DÉMÉRITAS 81 À M. NET POUR SON SEXISME

page B 9

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 cents

MONTRÉAL, VENDREDI 5 JUIN 1981, 97e ANNÉE, no 133, 68 PAGES, 4 CAHIERS

LE CRÉATEUR DE L'EMBLÈME DE MONTRÉAL

HUEL AVAIT AUSSI CONÇU L'EMBLÈME DU VAISSEAU D'OR

page A 4

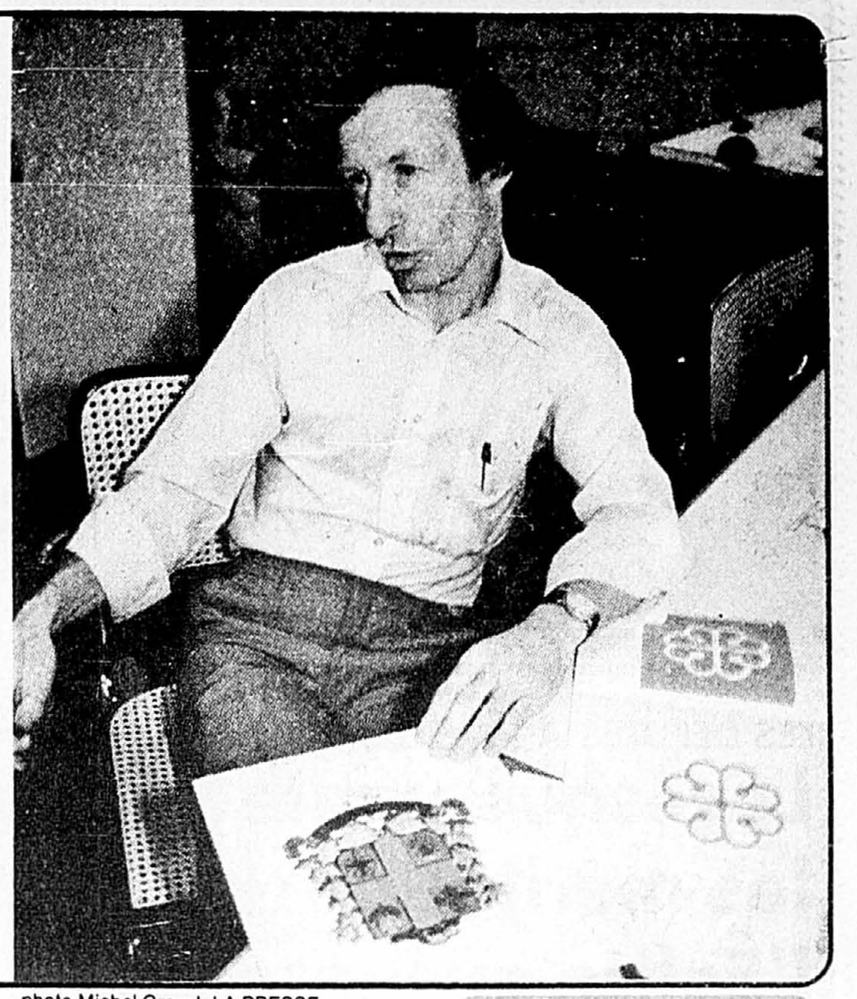

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Sears
vous en avez pour votre argent...et plus

1er

JAMES EARL RAY POIGNARDÉ

■ James Earl Ray, condamné à 99 ans de prison pour l'assassinat du leader noir Martin Luther King, en 1968, a été blessé hier de 22 coups de couteau au pénitencier du Tennessee où il est détenu, mais ses jours ne semblent pas en danger. Quatre détenus noirs ont été appréhendés immédiatement après cet attentat, dont les motifs n'ont pas encore été établis.

page A 3

photo Michel Gravel, LA PRESSE

LES RECORDS DE TOUS LES TEMPS

■ LA BANQUE DU CANADA PORTE SON TAUX D'ESCOMPTE À 19.10%

■ QUATRE BANQUES HAUSSENT LEUR TAUX PRÉFÉRENTIEL À 20%

page B 1

UNE LIBELLULE PRISONNIÈRE DEPUIS 250 MILLIONS D'ANNÉES

■ Cet ambre fossilisé où une libellule a été faite prisonnière fait partie de la collection d'ambres du géologue et joaillier René Plourde. Cette pierre pourrait dater de plusieurs millions d'années.

page C 1

TOLLÉ AU JAPON CONTRE LE RETOUR DU MIDWAY

page A 12

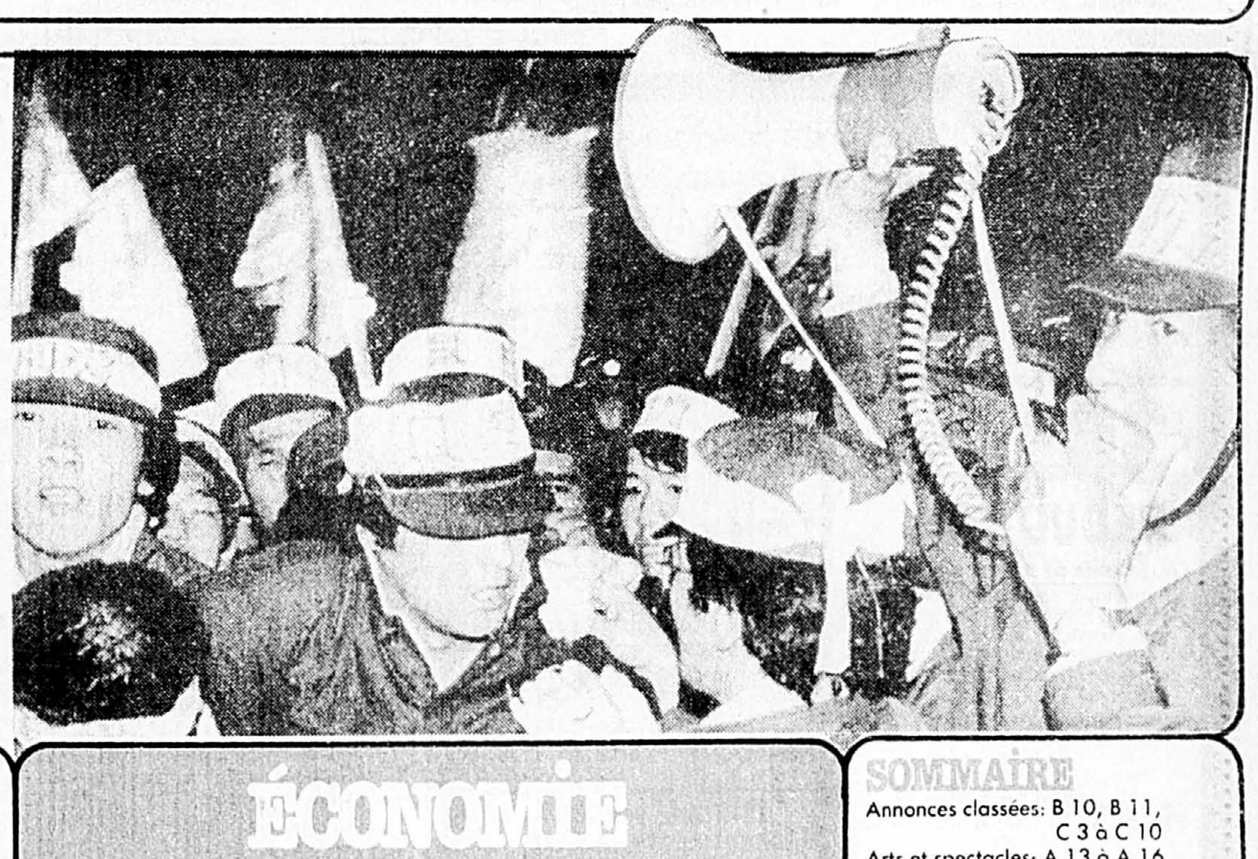

MALOUF: 1 AN DÉJÀ

FRANCE: LA GAUCHE CONCLUT UN ACCORD POUR LES ÉLECTIONS

page A 12

ÉCONOMIE

À CAUSE DE LA RÉDUCTION DES EXPORTATIONS DU JAPON

LE PRIX DES VOITURES RISQUE D'AUGMENTER

page B 2

SOMMAIRE

Annonces classées: B 10, B 11, C 3 à C 10
Arts et spectacles: A 13 à A 16
Carrières et professions: B 9
Décès, naissances, etc.: A 18
Économie: B 1 à B 8
Êtes-vous observateur? C 7
FEUILLETON: C 5
Horoscope: B 11
Jardinage: C 9
Le monde: A 12
Météo: A 2
Mot mystère: C 3
Télé-câble: A 17
Télévision: A 14
Vivre aujourd'hui: C 1, C 2

TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
— Horaires: 14, 15
— Télvision: 15
Bandes dessinées: 16
Mots croisés: 16
Quoi faire aujourd'hui: 14

ÉDITO

VERS UNE PROPORTIONNELLE MITIGÉE

PAR VINCENT PRINCE

page A 6

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

17%

intérêts versés annuellement.
Période de 1 an. Dépôt minimum $500.
Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujet à changement.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Regie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000
Montréal 866-9641
Sept-Iles 968-1830
Chicoutimi 549-6490
Alma 668-3391
Rimouski 724-4106
Rivière-du-Loup 862-7286
Outremont 739-32665
Québec 668-0630
Lévis 833-4450
Trois-Rivières 379-7230
Hull 771-3227
Ottawa 238-4900
Filiale à Sherbrooke—Sherbrooke Trust
75, Wellington nord 563-4011
Carrefour de l'Estrie 563-3331
Place Belvédère 563-3447

M. Lévesque s'entretient avec Mgr Vachon. Téléphoto CP

LES DÉPUTÉS ACCUEILLENT MGR VACHON

Lévesque vante les mérites de l'Église québécoise

■ QUÉBEC (PC) — Un événement assez inusité est survenu hier midi à l'Assemblée nationale quand celle-ci a suspendu ses travaux pour rendre un hommage bien particulier au cardinal Maurice Roy et à son successeur à l'archevêché de Québec, Mgr Louis-Albert Vachon.

Les deux illustres visiteurs avaient pris place dans les tribunes réservées aux invités en compagnie de plusieurs membres du clergé et du corps consulaire, sur invitation du président de la Chambre, M. Claude Vaillancourt.

Les travaux parlementaires ont été suspendus à midi et trente et, après les allocutions de MM. René Lévesque et Claude Ryan, les deux dirigeants religieux ont été conviés à signer le livre d'or de l'Assemblée nationale.

Le premier ministre a ensuite offert le déjeuner aux quelque 80 personnalités civiles et religieuses au restaurant Le Parlementaire.

«Aujourd'hui, a dit le président de la Chambre, tous ceux et celles qui constituent l'autorité civile s'unissent pour présenter au cardinal Roy leurs hommages et le remercier sincèrement d'avoir toujours été attentif à son milieu, d'avoir été un guide spirituel dont le leadership et la sagesse ont constamment inspiré confiance aux fidèles québécois.»

Quant à lui, le premier ministre Lévesque a rappelé «le respect et l'affection que nous avons tous pour celui qui, pendant plus de 30 ans, a assumé la charge primatiale du Québec, et aussi pour son successeur, Mgr Vachon, qui a notamment dirigé l'université Laval avec un brio et, nous dit-on aussi, avec une poigne remarquable».

Le chef du gouvernement a été amené à parler du rôle et de l'influence de l'Église québécoise «qui, à partir de Québec, a essaimé dans toutes les parties de ce continent (...) et en Asie, en Afrique et en Amérique latine pour répandre bien sûr la parole évangélique mais aussi quelques-uns des plus beaux traits de notre civilisation et de notre culture».

M. Lévesque a proposé et fait adopter une motion de félicitations et de remerciement pour l'action constante du cardinal Roy en tant qu'archevêque primat de Québec ainsi que des voeux chaleureux à Mgr Vachon.

Le chef de l'Opposition, M. Ryan, a également souligné les grandes qualités du cardinal Roy.

LE RESPECT DES LANGUES OFFICIELLES

Air Canada ne veut pas se faire pousser dans le dos

■ OTTAWA — Le président de la société Air Canada, M. Claude Taylor, s'est opposé hier à un durcissement de la loi sur les langues officielles visant à accélérer l'implantation du bilinguisme au sein de son organisme.

M. Taylor, qui a témoigné devant le comité sur les langues officielles à Ottawa, a soutenu que c'est grâce à un effort de persuasion et non à cause de la loi qu'Air Canada a pu faire

GILBERT LAVOIE
(de notre bureau de d'Ottawa)

progresser la cause du français parmi ses employés. Il a ajouté que toute tentative coercitive visant à accélérer ce processus pourrait avoir un effet négatif tant pour le pays que pour la société aérienne.

«Les pressions ont une certaine utilité, mais lorsqu'il y a des valeurs humaines profondément établies et des attitudes à faire évoluer, la voie de la discussion est préférable à celles de déclarations entérinées dans des documents légaux qui pourrait créer un climat de confrontation qu'on a pu éviter dans bien des cas jusqu'à maintenant», a-t-il déclaré.

Dans sa présentation écrite au comité, le président d'Air Canada s'est dit satisfait des progrès obtenus jusqu'à maintenant, et il a affirmé qu'on «ne devrait pas espérer de sa société des progrès plus grands ou plus rapides que ne le permet le contexte canadien actuel».

Il a expliqué qu'Air Canada a des obligations commerciales, que l'anglais est la langue technique de l'industrie aéronautique et des relations entre les compagnies aériennes, que cette langue devient de plus en plus la langue internationale des voyageurs, et que la société aérienne n'est pas en mesure de recruter uniquement du personnel bilingue, à moins de ne faire son embauche qu'au Québec et dans les régions du pays où les francophones sont nombreux.

Tant que l'enseignement des deux langues officielles ne sera pas répandu dans toutes les régions du pays, Air Canada devra soutenir un combat difficile pour pouvoir fournir des services bilingues de façon régulière», a-t-il indiqué.

Enfin, M. Taylor a indiqué que la société aérienne doit respecter les contrats de travail conclus avec ses syndicats, et qu'il lui est impossible de faire fi de certains avantages acquis comme l'ancienneté pour améliorer les services bilingues à la clientèle.

Gens de l'Air

Son témoignage devant le comité survenait une semaine à peine après le jugement du juge Fernand Legault de la Cour supérieure imposant le bilinguisme dans les ateliers d'entretien d'Air Canada à Dorval. Le député Serge Joyal, qui était l'un des demandeurs dans cette cause, a rappelé aux dirigeants d'Air Canada qu'il était faux de prétendre que le progrès du français chez eux était le fait de la simple persuasion et s'était accompli de façon harmonieuse.

«Je vous signale qu'en juillet 1976, le premier ministre du pays est intervenu à la télévision d'État, pour déclarer que la crise des Gens de l'air était la plus importante au Canada depuis celle de la conscription», a-t-il lancé. M. Joyal a ajouté que le recours devant les tribunaux avait constitué le dernier moyen des francophones pour obtenir justice, sans devoir prendre des moyens outranciers.

Le député de Laprairie, M. Pierre Deniger, qui était chef de cabinet du ministre des Transports, M. Otto Lang à cette occasion, a fait de son côté une sortie passionnée, reprochant à M. Taylor de ne pas avoir assumé le leadership nécessaire pour faire progresser le bilinguisme. «Un peu comme un boxeur, vous n'avez fait que répliquer, vous n'avez jamais pris les commandes, et je n'ai pas de compliment à vous faire», a-t-il déclaré.

C'est toutefois l'argument du respect des conventions de travail invoqué par Air Canada pour expliquer les difficultés du bilinguisme, qui a semblé intéresser le plus les membres du comité. Le député Joyal a indiqué à M. Taylor que le groupe de travail ferait des recommandations à ce chapitre, et ils sont nombreux parmi les parlementaires au comité qui aimeraient voir une modification à la loi, lui donnant préséance sur toutes les autres lois au Canada. C'est devant une telle possibilité que M. Taylor a mis le comité en garde contre les effets «négatifs» d'une action coercitive.

Frustrations

La séance d'hier, même si elle a conservé un ton assez calme, a permis à plusieurs députés de faire connaître leurs frustrations accumulées contre Air Canada. Le représentant de Montmorency, M. Louis Duclos a rappelé qu'on a servi des «énormités» aux Québécois pendant la crise des Gens de l'Air, lorsqu'on a affirmé que le français pouvait nuire à la sécurité aérienne.

Son collègue René Cousineau a reproché à Air Canada de ne pas faire de place dans ses rangs aux unilingues francophones, ce à quoi M. Taylor a rétorqué qu'une première classe de commissaire de bord et d'hôtesses unilingues vont bientôt graduer et pourront travailler pour la société. Il a toutefois indiqué qu'ils devront apprendre l'anglais, sans quoi, a-t-il ajouté, il nous faudrait les confiner à des tâches très restreintes.

Contrairement aux journées précédentes, il y avait salle comble hier du côté des libéraux qui siègent au comité sur les langues, et qui ont peu apprécié que LA PRESSE note leur absentéisme au sein de ce groupe de travail. Le député Louis Duclos a été particulièrement frustré à ce chapitre et il a fait remarquer qu'il avait fait plus qu'un simple acte de présence mardi, en interrogeant les témoins pendant une quinzaine de minutes. Le comité s'était alors réuni de 9:30 à 13:00 et M. Duclos y avait passé un peu moins d'une heure. Hier, il a été présent toute la matinée, tout comme ses collègues d'ailleurs...

TÉLÉJOURNAL À RADIO-QUÉBEC

Les libéraux trouvent une astuce pour ne pas appuyer le gouvernement

■ QUÉBEC — Les libéraux ne sont pas opposés à l'idée d'un Téléjournal à Radio-Québec, mais ils ont trouvé une

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

astuce pour ne pas avoir l'air d'appuyer le gouvernement Lévesque, qui a demandé à l'organisme québécois de préparer un projet dans ce sens d'ici à la fin du mois: le ministre des Communications est coupable d'ingérence politique en passant une telle commande à Radio-Québec, allèguent-ils, et Radio-Québec a tort de ne pas se conformer à la loi qui l'oblige de répondre d'abord et avant tout à la Régie des services publics.

Tout cela étant dit, et le ministre Jean-François Bertrand et le P.D.G. de Radio-Québec, M. Gérard Barbin, ont confirmé, hier, lors de l'étude des crédits du ministère des Communications, qu'une équipe d'experts continue sa réflexion, sa recherche sur «une façon éducative de faire de l'information quotidienne à Radio-Québec». D'ici à la fin de juin, le ministre sera en possession d'un document de travail qui devrait permettre de faire avancer ce projet, qui, toutefois, ne saurait devenir réalité avant la fin de l'année prochaine.

Jusqu'à tard hier soir, le nouveau ministre des Communications a eu à défendre les crédits de son ministère, qui dispose d'un budget de plus de $141 millions, dont $43,600,000 vont à Radio-Québec.

Après avoir dénoncé «l'enchevêtrement constitutionnel» particulièrement évident dans le domaine des Communications, «un problème avec lequel il faut encore se résoudre à vivre compte tenu du résultat référendaire», a-t-il noté, Jean-François Bertrand s'est engagé à défendre «le plus loin possible» les intérêts du Québec dans les conflits de juridiction avec Ottawa, et notamment dans le dossier de la télévision payante.

ÉCOUTE ÉLECTRONIQUE:

Une seule demande refusée l'an dernier

■ OTTAWA (PC) — Les juges n'ont refusé qu'une seule des 699 demandes d'autorisation de faire de l'écoute électronique par la GRC, au cours de l'an dernier.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan.

À la suite de cette écoute, 1,010 personnes ont été arrêtées et 200 d'entre elles ont été condamnées par les tribunaux.

En 1979, 759 autorisations avaient été accordées à la GRC, soit le nombre le plus élevé des cinq dernières années. Quant au nombre d'arrestations effectuées en 1980, c'est le moins élevé de la période de cinq ans.

La plupart des installations pour surveillance des conversations ont été faites dans des causes de stupéfiants. Mais la GRC n'a révélé la présence des dispositifs que dans 41 procès, dont 14 se sont terminés par des condamnations.

M. Kaplan a également révélé que le solliciteur général, a émis 340 ordres d'écoute électronique, l'an dernier, en vertu de la Loi des secrets officiels.

Le seul commentaire que M. Kaplan a voulu faire à ce sujet est que cette politique « a continué à prouver sa valeur dans la prévention et la détection d'activités subversives dirigées contre le Canada ou au détriment de la sécurité du Canada et dans le but de rassembler des renseignements de l'étranger essentiels à la sécurité du Canada».

■ WASHINGTON (PC) — M. Ed Broadbent a invité, hier, le gouvernement des États-Unis a modifier radicalement sa politique à l'égard du Salvador, ou à porter la responsabilité d'un conflit militaire prolongé dans ce petit pays de l'Amérique centrale.

Le leader du Nouveau parti démocratique avait convoqué les journalistes à son hôtel, proche des bureaux du département d'État, pour les entretenir des résultats de ses rencontres avec les présidents et les dirigeants de six pays de l'Amérique latine.

C'était la première déclaration politique importante faite par M. Broadbent depuis le début de sa mission.

«À mon avis, dit-il, c'est l'attitude des États-Unis qui va décider si l'issue en Amérique centrale sera un régime de la gauche modérée, de la gauche radicale ou du type junte militaire».

Jusque-là, les États-Unis ont repoussé toute tentative de la part de M. Broadbent et d'autres, d'entamer des négociations de paix entre les factions rivales

Broadbent invite Washington à changer sa politique au Salvador

au Salvador, affirmant que le conflit devrait être résolu par des élections.

Pour M. Broadbent, les élections promises par le président du Salvador, M. Jose Napoleon Duarte, en 1982 et 1983 seraient un travesti.

«Rien ne permet de croire, dit-il, que les résultats de ces élections seraient plus respectés qu'en 1972 et 1977, quand l'armée avait annulé les résultats d'élections démocratiques.»

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 16 Maximum: 27
Ensoleillé avec passages nuageux

DEMAIN
Nébulosité variable

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	24	Ensol. pass. nuageux	Nébulosité variable
Outaouais	—	27	Ensol. pass. nuageux	Nébulosité variable
Laurentides	—	27	Ensol. pass. nuageux	Nébulosité variable
Cantons de l'Est	—	27	Périodes nuageuses	Possibilité d'averses
Mauricie	—	24	Ensol. pass. nuageux	Nébulosité variable
Québec	—	24	Ensol. pass. nuageux	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	—	24	Ens. périodes nuageuses	Peu de changement
Rimouski	—	22	Ens. périodes nuageuses	Beau
Gaspésie	—	22	Périodes nuageuses	Beau
Baie-Comeau	—	15	Ensol. pass. nuageux	Beau
Sept-Iles	—	15	Ensol. pass. nuageux	Beau

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	10	17
Alberta	Pass. nuageux	Edmonton	9	20
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	10	20
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	11	22
Ontario	Ensoleillé	Toronto	12	27
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	8	21
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	10	19
Ile-du-Prince-Edouard	Clair	Charlottetown	8	18
Terre-Neuve	Averses	Saint-Jean	10	16

La Quotidienne
Tirage d'hier
4 - 2 - 8

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	17	21	Miami	24	32	Pittsburgh	19	26
Buffalo	14	22	New York	18	19	San Francisco	12	23
Chicago	14	27	Nlle-Orléans	25	33	Washington	22	29

vers les capitales

Amsterdam	12	21	Hong Kong	24	25	Oslo	10	17
Athènes	20	30	Le Caire	—	—	Paris	12	19
Berlin	12	17	Lisbonne	14	20	Rome	16	30
Bruxelles	11	18	Londres	11	18	Séoul	14	33
Buenos Aires	—	—	Madrid	12	20	Stockholm	14	20
Copenhague	13	15	Moscou	7	22	Tokyo	16	22
Genève	—	—	Mexico	16	26	Vienne	17	30

vers les plages

Acapulco	25	30	Bermudes	22	30	San Juan	25	30
Barbade	24	29	Nassau	25	32	Trinidad	24	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$2.10
	Lundi au vendredi	$1.50
	Samedi seulement	0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines 13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

UN COMMERÇANT FAIT FEU SUR UN VOLEUR

«Ce qui me peine, c'est de l'avoir manqué»

■ Victime d'un troisième vol en moins de cinq mois, le propriétaire d'une lingerie de la rue Fleury, dans le nord de réal, a ouvert le feu, hier, en direction d'un individu qui venait de lui dérober $1,500 à la pointe d'un couteau.

ANDRÉ CÉDILOT

«Ce qui me peine, c'est de l'avoir manqué», a indiqué le boutiquier, en apprenant que les policiers de la CUM avaient retrouvé l'auto du suspect abandonnée à l'arrière d'une conciergerie de la rue Port-Royal, deux milles et demi plus loin. La lunette arrière était fracassée.

Un jeune homme de 19 ans, bien connu des policiers, a été appréhendé en début de soirée relativement à cette affaire. Il doit comparaître aujourd'hui en Cour criminelle. Il n'est pas impossible, selon le sergent-détective Gilles Gamelin, du poste 44, qui mène l'enquête, que l'adolescent puisse également avoir à répondre d'autres vols commis dans le secteur ces dernières semaines.

Farouchement déterminé à se protéger contre les voleurs, le commerçant du 2195 de la rue Fleury dit avoir tiré avec une carabine de calibre .22 semi-automatique qu'il a remis à la police pour les fins de l'enquête. Il attend par ailleurs son permis pour deux revolvers qu'il vient d'acheter.

Deux fois auparavant, alors qu'il était absent, les 13 février et 6 mars dernier, son commerce avait été la cible d'un bandit solitaire armé d'un couteau. Après chaque vol, comme ce fut le cas hier, le commis a remis sa démission. La dernière jeune femme qu'il employait était âgée de 24 ans.

Le propriétaire de l'Image, un anglophone qui parle le français, âgé également dans la vingtaine, se trouvait dans l'arrière-boutique lorsque le suspect s'est présenté, vers 13h30. «J'étais tellement enragé que je n'ai pas hésité une seule seconde en le voyant pointer un couteau dans l'estomac de la caissière.

«Je me suis lancé sur lui en courant pour le plaquer comme un joueur de football. Je ne sais trop par quel miracle, nous avons heurté la vitrine du magasin, mais elle ne s'est pas brisée. Nous aurions sûrement pu être blessés, si nous étions passés à travers...», a-t-il raconté, s'arrêtant à quelques reprises pour se remettre de la nervosité qui le tenaillait toujours.

Le jeune commerçant, grand mais pas tellement costaud, à la suite d'une brève escarmouche au cours de laquelle le suspect tentait de lui enfoncer l'arme dans le corps, réussissait à le repousser au plancher pour aller chercher sa carabine qu'il gardais dans l'arrière-boutique.

Entre-temps, après avoir empoché l'argent, le bandit a pris la fuite. Alors qu'il allait quitter la rue Parthenais, le propriétaire de la lingerie pour dames faisait feu en direction de l'auto, faisant éclater la lunette arrière en mille morceaux.

Les agents Jean Morency et Claude Lussier, du poste 42, devaient retrouver l'auto une quinzaine de minutes plus tard, dans le stationnement d'une maison de rapport de la rue Port-Royal, alors qu'ils effectuaient des recherches pour un autre vol survenu presque au même moment, cette fois dans une succursale de la Banque de Nouvelle-Écosse, au 9477 de la rue Meilleur, également dans le quartier Ahuntsic.

Dans ce cas, les suspects, portant cagoules et armés de revolvers, sont toujours recherchés.

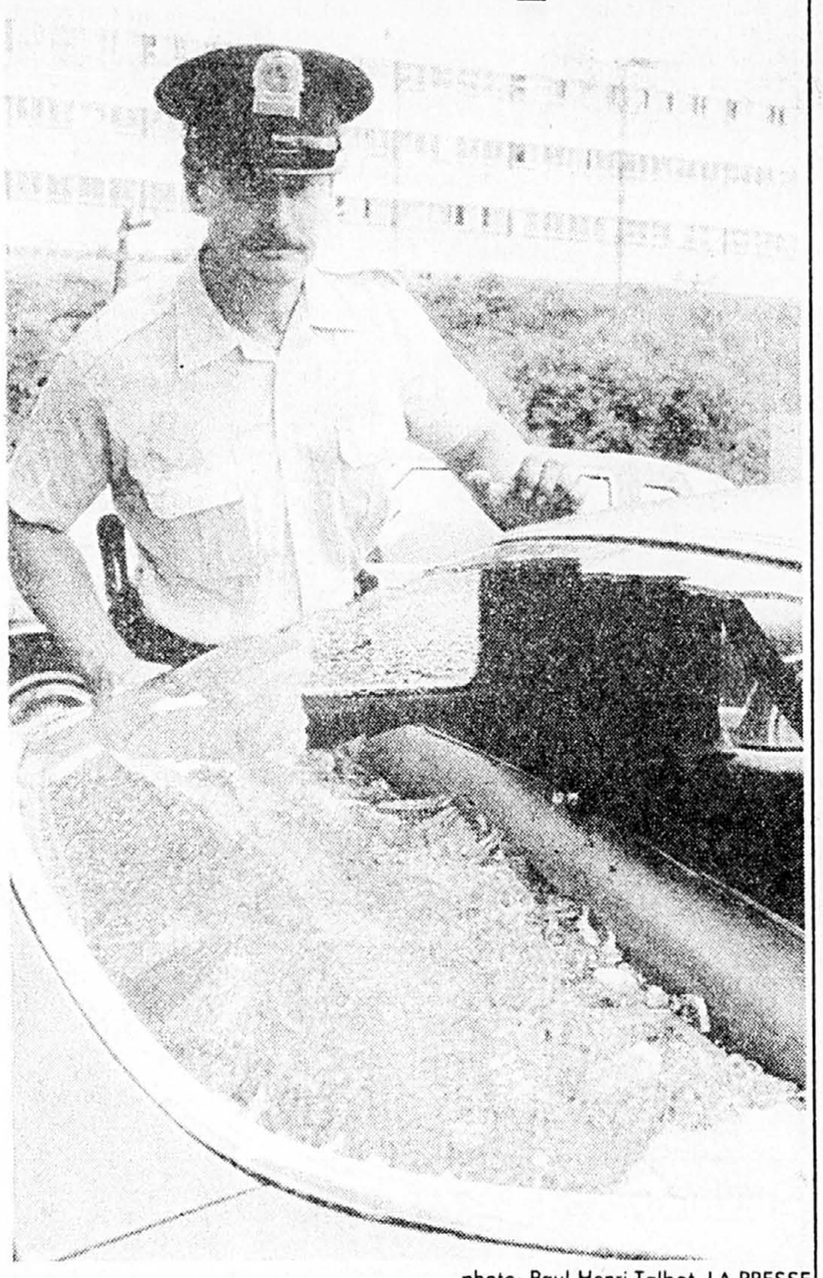

photo: Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

C'est en cherchant les auteurs d'un vol de banque que l'agent Jean Morency, avec son confrère Claude Lussier, a retracé l'auto qui venait d'être criblée de balles par le boutiquier de la rue Fleury.

la presse

Le rapport Malouf, un an déjà!

■ Il y a exactement un an aujourd'hui, le gouvernement provincial déposait à l'Assemblée nationale le rapport préparé par la Commission d'enquête sur le coût des Jeux de la 21e Olympiade, présidée par le juge Albert H. Malouf.

Ce rapport s'avérait très virulent à l'endroit de la Ville de Montréal et du maire Jean Drapeau. Aussi, aurait-on pu s'attendre à ce que le maire de Montréal réplique aux accusations très précises que lui adressaient le juge Malouf et ses deux collègues. Mais on connait la suite. Depuis un an, le maire se réfugie derrière la promesse de publier «très bientôt» sa réponse, tout en refusant de formuler le moindre commentaire tant que sa réponse écrite ne sortira pas des presses.

En retardant sa réponse de la sorte, le maire Drapeau espère peut-être que les accusations précises de la commission Malouf auront été oubliées depuis belle lurette, et que les citoyens ne retiendront que son argumentation, d'autant plus que le rapport n'a été publié qu'en petit nombre (il s'agissait tout de même de fonds publics dont il ne faut jamais abuser), alors que le maire menace de publier sa réponse sous forme d'un bouquin à grand tirage. Plus il tarde, plus le temps joue pour lui, et il ne le sait que trop bien.

Pourtant, Dieu sait si le rapport Malouf ne pouvait être plus précis qu'il ne l'a été au sujet de la Ville de Montréal et de son maire. Revoyons d'ailleurs l'essentiel des blames adressés à l'administration Drapeau-Niding.

En premier lieu, c'est une accusation d'irresponsabilité administrative qui s'est concrétisée de quatre façons différentes:

• abandon de la notion de jeux modestes, remplacée «par l'adoption d'un concept grandiose, gigantesque et inédit», alors que la Ville devait l'obtention des Jeux à la promesse faite au Comité international olympique d'organiser ces jeux d'une manière modeste et autofinancée;

• absence d'un budget global établi dès le début, concrétisée par le fait que «l'architecte-conseil, M. Roger Taillibert, a pu, en particulier, oeuvrer en toute liberté, aucune contrainte monétaire ne lui ayant jamais été imposée»;

• absence d'une véritable direction du projet, qui s'est vérifiée par le fait que «jusqu'à l'arrivée de la RIO, le véritable directeur du projet fut le maire de Montréal, M. Jean Drapeau», la preuve ayant également démontré la perte énorme de temps avant que n'aient commencé l'organisation des Jeux et la construction des installations olympiques, «de sorte que les travaux durent être exécutés selon un calendrier extrêmement serré, entrainant des répercussions incalculables»;

• acquisition d'installations superflues, extravagantes, inutilement luxueuses et exceptionnelles.

Parmi les autres motifs relevés par la commission d'enquête, il en est deux dont la Ville et son maire doivent accepter la responsabilité, soit le choix d'un concept inédit et le choix d'un architecte étranger, supposément comme conseiller, mais qui fut dans les faits l'architecte en titre du projet.

La commission Malouf a aussi blâmé la Ville de Montréal dans deux autres secteurs.

En premier lieu, il y a eu la négligence de la Ville (elle a attendu plus de 30 mois après l'obtention des Jeux) à soumettre son projet du budget au gouvernement fédéral, ce qui eut pour effet de retarder la préparation du projet de loi autorisant les programmes de financement, d'autant plus que l'engagement des professionnels nécessaires à la préparation et à la réalisation des travaux était assujetti à l'approbation de ce programme.

En deuxième lieu, le rapport juge sévèrement l'attitude du maire dans l'affaire du Village olympique, retenant trois «Chefs d'accusation»

• le choix du concept du Village olympique sans appel d'offres ni concours, basé uniquement sur la fascination du maire Drapeau par les installations de la marina Baie-des-Anges en France;

• l'adoption du projet des pyramides de Les Terrasses Zarolega Inc. comme base du Village olympique, sans que le grave problème du financement ne soit réglé, le maire négligeant en cette circonstance d'informer le COJO et le public de cette grave lacune;

• le retrait de la Ville du dossier du Village olympique en octobre 1974, malgré son obligation à fournir ledit Village selon le protocole d'entente qu'elle avait signé avec le COJO, refilant ainsi, à la dernière heure, la totalité du problème au COJO.

Voilà les accusations que le maire devra relever dans sa réponse. Elles sont précises, fondées et documentées. Et elles sont à l'origine de la presque totalité des problèmes rencontrés par la suite dans le dossier olympique. La belle histoire romancée des Jeux de Montréal tournera à vide si ces accusations restent sans réponse...

James Earl Ray poignardé en prison

■ PETROS, TENNESSE (Reuter) — James Earl Ray, assassin du combattant américain des droits civiques Martin Luther King, a été frappé de plusieurs coups de couteau hier, à la prison de l'État du Tennessee à Petros.

Le directeur de l'établissement, M. Herman Davis, a indiqué que quatre hommes, dont il n'a pas révélé les noms, ont été accusés de l'attaque. Selon des sources proches de la prison, il s'agirait de quatre «durs» de race noire. M. Davis a indiqué que les motifs de l'attaque n'étaient pas encore connus.

Ray, 53 ans, a dû recevoir 77 points de suture à l'infirmerie de la prison et le Dr Ernest Hendrix, qui l'a soigné, a affirmé qu'il se remettrait de ses blessures.

Immédiatement après l'attaque, l'état d'alerte a été décrété dans la prison, où sont internés 475 hommes, et toutes les cellules ont été fouillées. Les gardiens ont retrouvé une arme tranchante de 24 centimètres fabriquée avec un montant de fenêtre.

L'attentat est survenu dans la librairie de droit de la prison, où Ray effectue des recherches en vue de faire appel contre sa condamnation.

Arrêté à Londres quelques mois après le meurtre du 4 avril 1968 à Memphis, Ray avait d'abord plaidé coupable. Mais ces dernières années, il se déclare innocent. Une enquête du Congrès en 1977 avait conclu à sa culpabilité.

MEURTRE DE LA VIOLONISTE MINTIKS

Crimmins reconnu coupable

■ NEW YORK (AP) — Craig Crimmins, un ex-mécanicien de l'Opéra métropolitain, a été reconnu coupable, hier, du meurtre de la violoniste canadienne Helen Mintiks, commis en juillet dernier.

Le jury, composé de cinq hommes et sept femmes, a acquitté le prévenu de l'accusation de meurtre intentionnel mais l'a jugé coupable sous celle de meurtre dans la commission d'un crime, à savoir la tentative de viol.

Le juge Richard Denzer, de la Cour suprême de l'État de New York, prononcera sa sentence le 2 juillet. Crimmins pourrait être condamné à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

Le jeune homme de 22 ans est demeuré impassible tandis que le jury rendait son verdict, mais sa fiancée, Mary Ann Fennell, s'est effondrée en larmes et a été réconfortée durant plusieurs minutes par la mère de Crimmins, qui pleurait elle aussi.

Halifax: le maire accuse les policiers d'intimidation

■ HALIFAX (PC) — L'administration municipale de Halifax et le syndicat des policiers ont accepté, hier soir de rencontrer les deux médiateurs nommés quelques heures plus tôt par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour tenter de mettre fin à la grève, qui dure depuis le 30 mai dernier.

Le maire Ron Wallace n'en a pas moins donné une conférence de presse pour prévenir le syndicat que «sa manipulation politique et son intimidation» ne réussiraient pas dans sa ville, comme ailleurs dans la province.

Le maire faisait allusion à Truro, New Glasgow et Amherst, où ont déjà eu lieu des grèves de policiers municipaux.

Du directeur syndical Joe Ross, il a dit: «Il n'est pas habitué à s'occuper de grèves de policiers dans une grande ville».

Tourisme

La grande préoccupation du maire Wallace, c'est la mauvaise publicité que reçoit Halifax à cause de la grève de ses 200 policiers.

«L'image déformée» que les media présentent de Halifax, à la suite de quelques actes de vandalisme dans des endroits bien définis, risque de nuire à la saison touristique, qui est à la veille de commencer.

M. Wallace a soutenu que «Halifax aujourd'hui est une ville attrayante, calme et sûre».

En l'absence des policiers, la surveillance est confiée à 80 policiers non-syndiqués et agents de la GRC.

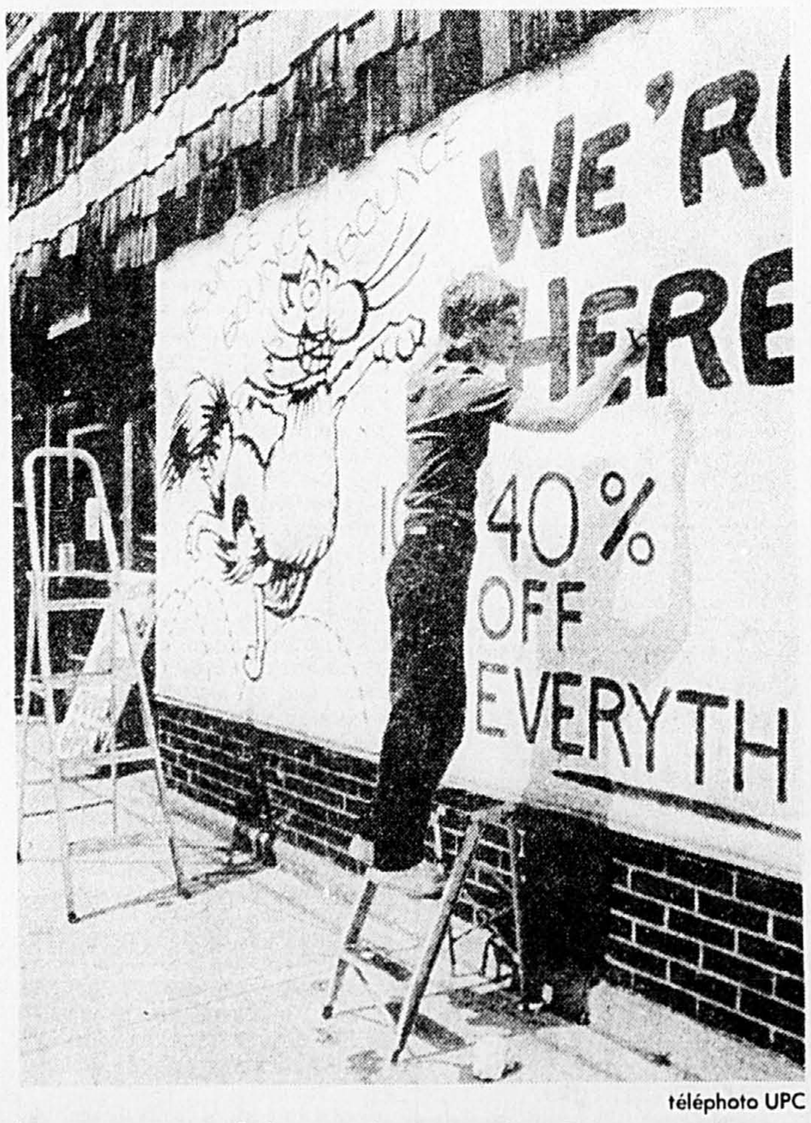

téléphoto UPC

Les commerçants de la «rue du contre-plaqué» ont tenté hier de donner un peu de couleurs à leurs barricades pour attirer la clientèle.

ATLANTA

Après 12 heures d'interrogatoire, Williams est relâché

■ ATLANTA (AFP) — Le jeune homme noir interrogé pendant 12 heures puis relâché dans la nuit de mercredi à jeudi par les policiers d'Atlanta, dans le cadre de l'enquête sur la série de vint huit meurtres d'enfants noirs commis dans cette ville depuis près de deux ans, a affirmé hier à la presse qu'il n'avait rien à voir avec cette affaire.

M. Lee Brown, le commissaire à la sécurité publique d'Atlanta, avait déclaré au terme de l'interrogatoire que celui-ci n'avait apporté aucun élément qui puisse mener à une arrestation.

Après avoir été relâché, le jeune homme a convoqué une conférence de presse pour expliquer qu'il n'avait «rien à cacher». Mais après la perquisition effectuée chez lui, la fouille de sa voiture et son interrogatoire, Wayne Williams se croit toujours le principal suspect aux yeux de la police.

Les agents de la Sureté fédérale et les policiers d'Atlanta ont saisi chez lui une couverture et un peignoir et prélevé des fibres de plusieurs tissus, ainsi que des poils de chien.

Au cours de l'enquête, il a fréquemment été indiqué que des fibres textiles et des poils de chien auraient été retrouvés sur plusieurs des 2ù victimes.

Une aile fissurée au-dessus du Triangle des Bermudes

■ LONDRES (AFP) — Un Jumbo jet de la «British Airways» avec 410 passagers à son bord a effectué la moitié de la traversée entre les Bermudes et la Grande-Bretagne avec une aile légèrement fissurée.

Un passager a remarqué, après trois heures de vol, qu'une des ailes de l'appareil était fissurée. Le Jumbo se trouvait alors dans la zone du «Triangle des Bermudes» où un certain nombre d'avions et de bateaux ont mystérieusement disparu par le passé.

Le commandant de bord a examiné la fissure à travers un hublot, mais après avoir contacté les services techniques de la compagnie aérienne nationalisée britannique, il a été décidé qu'il devait poursuivre son vol.

L'avion est arrivé normalement à Londres tôt hier matin. Des mesures de sécurité avaient été prises à l'aéroport d'Heathrow, mais elles n'ont pas dû être utilisées. À leur arrivée, les passagers ont indiqué qu'il n'y avait pas eu de panique à bord.

GEORGES HUEL

Du *Vaisseau d'Or* aux Jeux olympiques avant d'en arriver au symbole de Montréal

■ Georges Huel, le concepteur du nouvel emblème de la Ville de Montréal et du symbole des Jeux olympiques de 1976, est celui-là même qui a conçu en 1969 l'étiquette commerciale du restaurant Le Vaisseau d'Or du maire Jean Drapeau.

YVON LABERGE

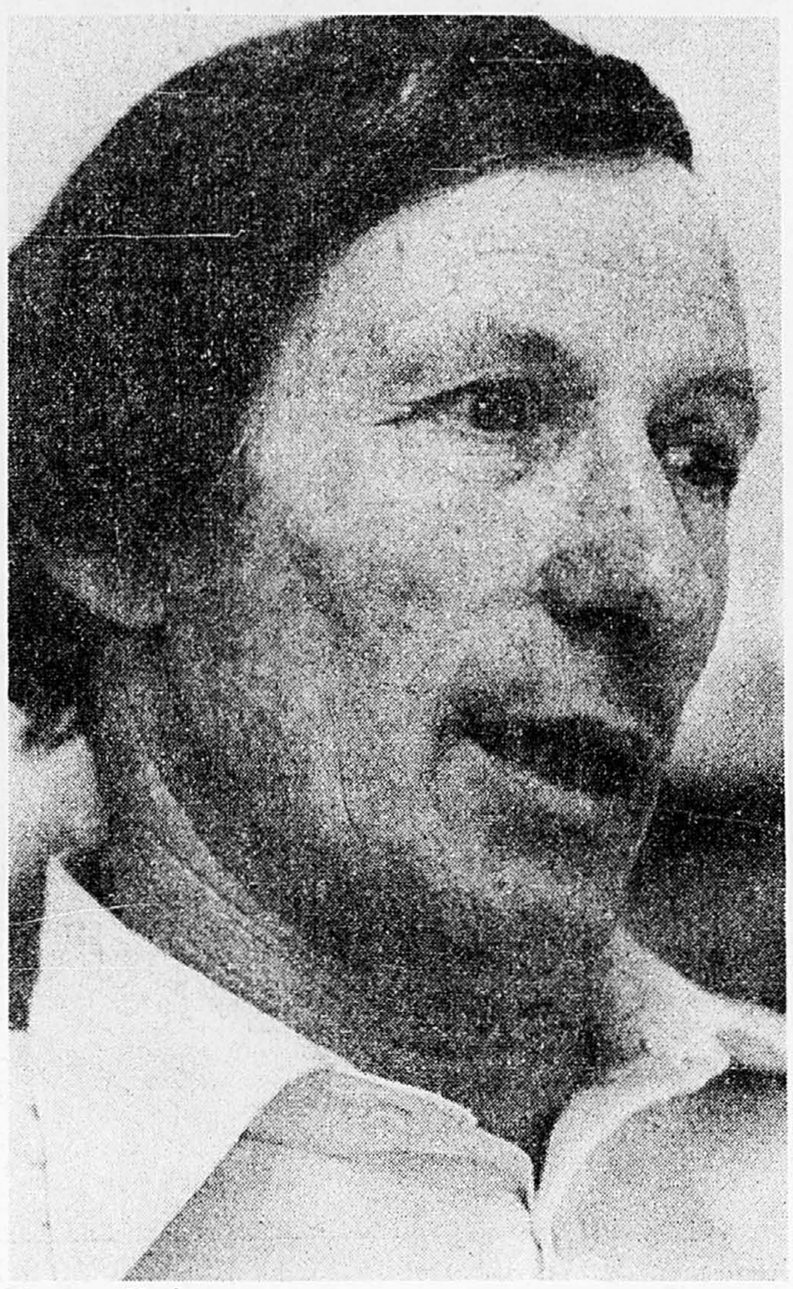

Georges Huel — photo Michel Gravel, LA PRESSE

Au cours d'une entrevue qui a duré près de quatre heures hier, le designer Georges Huel a expliqué à LA PRESSE comment il a été appelé à travailler à la conception de l'étiquette commerciale du restaurant du maire Drapeau, au symbole des Jeux olympiques et finalement au nouvel emblème de la Ville de Montréal.

Tout a commencé à l'époque où il travaillait pour Thérien et Frères alors qu'on lui confia la conception d'un symbole pour un restaurant qui doit bientôt ouvrir ses portes: Le Vaisseau d'Or.

À ce moment-là, dira M. Huel au cours de l'entrevue, je ne savais pas que le maire de Montréal était propriétaire du restaurant. «On ne m'avait pas dit que c'était pour M. Drapeau. Je ne l'appris que le moment venu de présenter l'ouvrage final et d'en expliquer les détails».

Cette étiquette commerciale, avoue-t-il au cours de l'entrevue, je n'en suis pas très fier. De celles que j'avais présentées, c'est celle que je préférais le moins.

Mais la paternité de l'étiquette commerciale du Vaisseau d'Or est revendiquée par un autre graphiste: Pierre Pelletier. Georges Huel ne s'en offusque pas. Il dit de tout cela: «C'est de l'histoire ancienne».

Je suis le concepteur mais les détails techniques ont été effectués par un autre graphiste. C'est une façon de travailler dans le métier.»

Sa deuxième «communication» avec le maire Drapeau, ce sont les Jeux olympiques qui la provoquent.

«J'ai soumis un projet de symbole à la Ville de Montréal. Comme ça, puisqu'à l'époque c'est la Ville qui était responsable des Jeux. Et à la première réunion du conseil d'administration du Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO), mon symbole a été choisi.»

C'est par la suite que M. Huel a quitté la vice-présidence de la maison Thérien et Frères pour prendre la direction du graphisme et du design des Jeux olympiques.

«Quand j'ai présenté mon symbole pour les Jeux olympiques, je ne pensais pas y travailler. Même si on avait choisi mon projet, ma première réaction a été: je n'y vais pas. Plus tard, des amis m'ont dit: «Tu n'as pas peur qu'on y déforme ton travail et ta pensée du symbole?», et comme je voulais que mon travail soit respecté, j'ai alors accepté de me joindre à l'organisation des Jeux.»

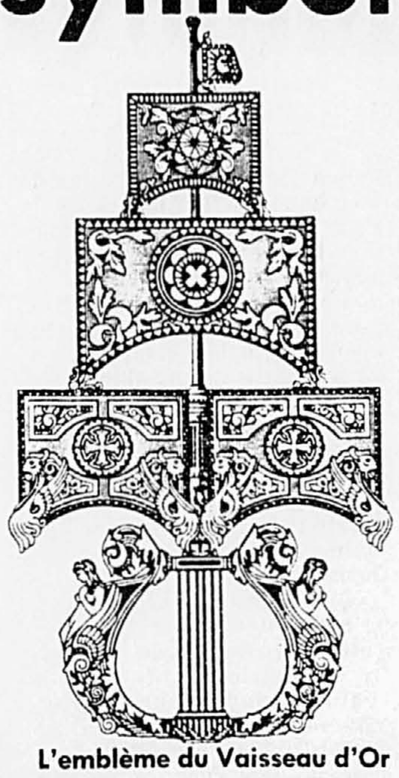

L'emblème du Vaisseau d'Or

C'est d'ailleurs au cours de la période pré-olympique que Georges Huel a eu l'idée d'un symbole graphique moderne pour la Ville de Montréal.

«J'en ai parlé à plusieurs reprises avec M. Drapeau et à chaque fois que je le rencontrais, je lui expliquais les raisons et le pourquoi d'un nouvel emblème. Il en a tellement senti le besoin, que je pense qu'il aurait aimé que ça se fasse rapidement.»

Et puis on connaît le reste. En 1979, début décembre, Georges Huel propose au Commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal, M. Pierre Shooner, de concevoir, planifier, coordonner et surveiller la réalisation d'un programme d'identification visuelle.

Printemps 80, le contrat proposé fait l'objet d'une intervention de la Commission municipale du Québec. En octobre de la même année la Commission municipale recommande à la Ville de Montréal d'annuler le contrat de trois ans et de le remplacer par un contrat d'un an avec montant à déterminer.

La Ville de Montréal porte la décision en appel le 19 décembre 80 et le 6 janvier 1981 le président de la Commission municipale, le juge Richard Beaulieu écrit: «...l'engagement de crédits vise l'article 27 de la loi de la Commission municipale. Et ne requiert pas l'approbation de la Commission quand ces crédits sont pour des honoraires professionnels versés à un individu ou à une corporation fournissant des services professionnels.»

Le contrat entre la Ville de Montréal, Georges Huel et Associés et Georges Huel, graphiste, prenait force rétroactivement le 1er janvier 81.

Huel a reçu $100,850 jusqu'à maintenant

■ Depuis le début de l'année 1981, la Ville de Montréal a versé $100,850 à la firme Georges Huel et Associés pour la conception, la planification, la coordination et la surveillance du programme d'identification visuelle.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Georges Huel, en précisant que malgré l'intervention de la Commission municipale du Québec au printemps 1980, il avait, de son propre chef, décidé de poursuivre le travail commencé dès que le conseil municipal eut approuvé le projet d'entente liant la firme qu'il dirige, à la Ville de Montréal.

«Ça va peut-être paraître curieux, mais même si nous avons reçu les premier versements à la date de signature du contrat le 21 janvier 1981, à raison de $45,854 à la signature et $9,116 par mois depuis le 1er janvier, nous avons travaillé au programme d'identification visuelle entre le printemps 80 et la signature du contrat en janvier 81.»

Ce qui, selon M. Huel, explique le peu de temps écoulé entre la ratification du contrat et la présentation, le 30 mars, du nouvel emblème de la Ville de Montréal et du manuel des normes graphiques qui l'accompagne.

«Et si nous avons décidé de continuer ce travail, c'est conscient du retard apporté au programme par la contestation devant la Commission municipale du Québec, soutient M. Huel. Il fallait absolument agir de la sorte, même si à la CIDEM on nous a dit de suspendre nos travaux dès que la Commission municipale a été saisie du dossier.»

Partant de là, déclare M. Huel, malgré le retard qui subsiste quand même dans l'élaboration du programme d'identification visuelle de la Ville, l'équipe qu'il dirige a bon espoir de compléter la première partie de son mandat.

A savoir l'application du nouvel emblème sur les imprimés, l'identification des bâtiments et des parcs, sur les véhicules municipaux (les prototypes seront présentés dans les prochains jours au Comité exécutif).

Au cours de l'année 1982, la firme Georges Huel s'attaquera à la conception d'éléments publicitaires pour la promotion de Montréal, et au mobilier urbain (abribus, bancs de parc, etc.). Et si le temps le permet, sur les éléments de pavoisement des édifices municipaux et des rues commerciales.

En dernière année de contrat, l'accent sera mis sur les costumes et uniformes et à la signalisation à l'intérieur et l'extérieur des édifices municipaux, les plaques de rue.

S'ajoute au mandat de la firme Georges Huel et Associés pour la dernière année du contrat, la surveillance de la mise en application de l'ensemble du programme d'identification visuelle de la Ville de Montréal.

Matsqui: les détenus seront forcés d'aider à rebâtir la prison

■ OTTAWA (d'après CP) — Le sollicieteur général Robert Kaplan s'est déclaré en accord avec l'opinion émise hier par des députés de l'opposition, à savoir que les détenus qui avaient saccagé la prison fédérale de Matsqui, en Colombie Britannique, devraient être forcés d'aider à la rebâtir.

Le député conservateur de Fraser Valley Est, Alex Patterson, avait déclaré un peu plus tôt que les détenus devraient être tenus responsables des dommages infligés à cette institution vieille de 15 ans, dont les salles de séjour et les ateliers ont été détruits par le feu.

Au dehors des Communes, M. Kaplan a rappelé que le tiers des 300 prisonniers avaient clairement indiqué, peu avant l'émeute, qu'ils ne voulaient pas y participer, et que d'autres avaient peut-être été forcés d'y prendre part. Il est difficile de déterminer qui est responsable, a-t-il dit, mais ceux qui le sont seront maintenus à Matsqui et obligés d'aider à reconstruire la prison, «même s'ils devaient, pour ce faire, passer l'été sous la tente».

LA FTQ INSATISFAITE DE LA CSST

La sécurité, une responsabilité à remettre à l'OCQ

■ Devant le manque alarmant de sécurité sur tous les chantiers de construction actuellement, la FTQ-construction demande au ministre du Travail, Pierre Marois, de remettre le mandat de la sécurité, présentement détenu par la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), à l'Office de la construction du Québec (OCQ) et de redonner aux inspecteurs leurs pleins pouvoirs d'inspection.

LISA BINSSE

Jean Lavallée, le président de la FTQ-construction, s'est dit choqué hier devant la situation dangereuse sur tous les chantiers de construction, et plus particulièrement ceux de l'île de Montréal, «où il y a de plus en plus de chantiers et de moins en moins de sécurité».

M. Lavallée cite des chiffres à l'appui. En janvier dernier, l'île de Montréal comptait 770 chantiers, dont 137 seulement ont été visités par les inspecteurs qui ont compilé 1,445 infractions au Code de sécurité. Il n'y a eu aucune poursuite, ajoute M. Lavallée. En avril, il y avait 1,114 chantiers, dont seulement 257 ont reçu la visite des inspecteurs. Sur les 1,150 infractions enregistrées en avril, il n'y aurait eu qu'une ou deux poursuites.

«Il y a une nette détérioration de la sécurité sur les chantiers et la FTQ-construction, dit-il, ne peut plus tolérer cette situation qui met en danger la sécurité des travailleurs et tous les gens qui oeuvrent sur ces chantiers. «On est chanceux. Il n'y a pas eu d'accidents graves mais à tout moment un gros accident pourrait survenir. Les chantiers sont en désordre et les employeurs ne collaborent pas. Il faut y voir. C'est urgent!»

La CSST a le mandat d'administrer la sécurité (l'OCQ détient toujours celui de faire respecter le décret de la construction) sur les chantiers de construction de la province depuis janvier dernier avec l'apport de 46 inspecteurs de l'OCQ et, depuis peu, 12 contractuels pour un total de 58 inspecteurs. L'OCQ, lorsqu'elle administrait la sécurité sur les chantiers, comptait 138 inspecteurs à son emploi. Ces inspecteurs détenaient des pleins pouvoirs d'inspection. Ils pouvaient arrêter les travaux s'ils considéraient qu'il y avait un danger imminent, apposer des scellés ou prendre des poursuites.

Pouvoirs d'enquête seulement

A la suite d'un arrangement administratif entre la CSST et l'OCQ, les inspecteurs tout en demeurant à l'emploi de l'OCQ sont été transférés sous l'administration de la CSST en janvier. Depuis ce temps, ces inspecteurs n'ont que des pouvoirs d'enquêteurs et doivent se référer aux inspecteurs de la CSST dans l'exécution de leur mandat.

Notons que la CSST est maintenant responsable de tous les services d'inspection gouvernementaux auparavant partagés entre différents ministères. La loi 17 stipule que les inspecteurs de la CSST sont membres de la fonction publique et ne prévoit aucune délégation de ce pouvoir d'inspection. Or, les inspecteurs de l'OCQ transférés à la CSST ne sont pas membres de la fonction publique et leur intégration, dont il était question lorsque cette entente administrative est intervenue, n'est toujours pas faite.

M. Lavallée est d'avis qu'en ce moment, la sécurité sur les chantiers de construction n'a aucun sens. Le nombre d'inspecteurs est nettement insuffisant et «il est impossible de pouvoir rendre des services adéquats sur les chantiers». Auparavant 34 inspecteurs de l'OCQ, dont 70 à 75 p. cent s'occupaient de la sécurité, étaient affectés à l'île de Montréal. Maintenant il n'en a que 18, dont huit seulement s'occupent des travaux souterrains.

M. Lavallée, qui ne disposait pas des chiffres exacts, a de plus déclaré que le budget de la CSST affecté à la sécurité a été coupé, ce qui n'aide en rien la situation.

Rappelons que LA PRESSE, dans une série d'articles en mars dernier, alors que la CSST s'occupait de la sécuritédepuis deux mois, avait soulevé le problème de la sécurité sur les chantiers. Déjà, à ce moment-là, des personnes touchées directement par ce secteur se plaignaient de la situation qui prévalait alors sur les chantiers.

Quant à l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), sa position est connue. À l'automne dernier, avant que la CSST prenne en main l'administration de la sécurité, l'AECQ se disait d'accord que la sécurité reste sous la responsabilité de l'OCQ à condition que ses inspecteurs soient mieux formés et plus compétents.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC 1981

Émission datée du 1er juin 1981, échéant le 1er juin 1996.

MAINTENANT 16% LA PREMIÈRE ANNÉE

16% la première année et un minimum de 10½% annuellement les années subséquentes.
Hâtez-vous! Vous n'avez que quelques jours pour en acheter.

...le temps c'est de l'argent.

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

COPROPRIÉTÉ CONTRE LOCATAIRES

Partir ou bien y laisser leurs économies

■ Elles habitent leur appartement du boulevard Saint-Joseph à Outremont depuis 28, 30 ou même 42 ans. Elles y ont leurs racines comme leurs petites habitudes. Depuis deux semaines, ces personnes âgées sont au désespoir: on leur a signifié qu'elles avaient le «choix» entre acheter l'immeuble en copropriété indivise ou... débarrasser les lieux.

«C'est épouvantable, ce qui nous arrive!»

HUGUETTE ROBERGE

«Je n'ai pas dormi une vraie nuit depuis le 13 mai. Je me sens tout le temps oppressée. C'est un stress épouvantable à supporter pour une cardiaque!»

«Je n'en finis plus de faire des calculs. Mais j'arrive toujours à la même conclusion: si j'utilise mes économies de toute une vie pour acheter ma part de cet immeuble, je devrai sacrifier les intérêts que me procure cet argent placé et qui, ajoutés à ma maigre pension fixe (non indexée) me permettent de vivre à peu près décemment. Autrement dit, si j'accepte d'acheter, je pourrai rester dans cet appartement que j'aime, mais je devrais me résoudre à y jeûner pour le reste de ma vie!»

«Nous ne voulons pas partir. Ce serait un déchirement terrible, le signal de l'institutionnalisation pour la majorité d'entre nous, les locataires. Des 21 résidents, 14 ne sont vraiment pas en mesure de prendre des engagements financiers importants, soit parce qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire, soit parrce qu'ils sont très vieux et malades.»

La peur, l'angoisse

Elles se sont réunies en cachette dans l'appartement de l'une d'entre elles pour recevoir LA PRESSE. Surtout ne pas publier leurs noms. Pas question non plus de faire entrer le photographe. «Nous avons tellement peur qu'on nous fasse la vie dure», expliquent-elles.

Quatre femmes dans la soixantaine, vivant seules. Décidées pourtant à défendre leurs intérêts en même temps que ceux des autres locataires encore plus vulnérables parce que plus âgés encore ou malades.

«Nous avons des voisins qui ont plus de 80 ans. Deux sont atteints de cancer et deux autres ont des stimulateurs cardiaques (pacemakers). Ils fonctionnent bien ici, parce qu'ils ont développé des automatismes. Ils savent où trouver leurs affaires. Les forcer à quitter cet immeuble, c'est les condamner à mort, ou à tout le moins à l'institution. Et on parlera ensuite de belles politiques de maintien à domicile pour les personnes âgées!»

L'ultimatum

La lettre circulaire non signée est arrivée le 13 mai dernier. Elle indiquait que l'immeuble, récemment acquis par une compagnie, était mis en vente en parties indivises, avec un droit d'habitation pour chacun de ses 21 appartements.

Elle expliquait que la vente en parties indivises donne à chacun des «indivisaires» un droit de propriété sur un pourcentage de l'ensemble de l'immeuble (et non sur un appartement en particulier comme dans le cas des condominiums) et un droit d'habitation dans un logement qui lui est «conféré par les autres indivisaires (copropriétaires)».

Chaque part des présents locataires a été évaluée, l'une à $74,000, l'autre à $70,000, une troisième à $63,000, selon la superficie de chacun des logements.

Les locataires ont bien compris que s'ils refusent cette offre de vente, assortie d'un «cadeau» prenant la forme d'une belle réduction de 10 p. cent, leurs parts de l'immeuble seront offertes à des acheteurs de l'extérieur, lesquels pourront les évincer en décidant d'occuper les appartements, dès l'expiration des baux en vigueur. Et les voilà en plein dilemme.

«Oh, on ne vous force pas à acheter. Mais on nous presse de nous décider. Si j'accepte de partir d'ici le 30 septembre, on me promet verbalement (aucune garantie écrite) une compensation de $5,000. Si j'accepte de partir entre le 30 septembre et le 31 janvier prochain, la compensation serait de $3,000. Enfin, si j'accepte de quitter l'appartement à l'expiration de mon bail le 30 juin 1982 et que je signe tout de suite cette acceptation, la compensation baisserait à $1,500.»

«Le problème, c'est que je ne peux pas quitter cet appartement que j'habite depuis 30 ans. Je ne saurais pas où aller. Dans Outremont, la vague des transformations de maisons d'appartements en copropriétés idivises est commencée. En déménageant dans un immeuble du quartier, je repousserais le problème de six mois, d'un an. Quels soucis!»

«Qui va nous protéger contre les spéculateurs? Cet immeuble a été vendu au prix de $650,000. Or, en additionnant les prix de vente demandés pour les 21 appartements, on dépasse largement le million de dollars. Il est clair que les nouveaux propriétaires, quels qu'ils soient, veulent doubler leur argent instantanément!»

Leur espoir: sensibiliser le législateur à leur déteresse pour que la loi des condominiums soit amendée, dès la présente session, de manière à étendre l'application de la loi 107 imposant le gel des conversions de blocs d'appartements en condominiums au cas des copropriétés indivises. De façon à couper l'herbe sous le pied des spéculateurs habile à contourner la loi.

Leur désir, tel qu'exprimé par le président de l'Association des locataires d'Outremont, né sous l'impulsion de l'Association québécoise des retraités, M. Jean Gaudreau, est d'obtenir un moratoire rétroactif (annulant les ventes déjà signées) sur les copropriétés indivises.

Hommage de l'Assemblée à Mgr J.-M. Lafontaine

■ QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale a rendu un vibrant hommage hier à Mgr Jean-Marie Lafontaine, évêque auxiliaire de Montréal, décédé mercredi à l'âge de 58 ans.

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, et le chef de l'Opposition, M. Claude Ryan, ont exprimé au nom de leur parti leurs sentiments de tristesse et de sympathie envers la famille du disparu et des fidèles du diocèse de Montréal.

M. Laurin a souligné les qualités de coeur, de travail, de compréhension et de charité qui habitaient le défunt.

Quant à M. Ryan, il a rappelé, comme le ministre de l'Éducation, la sagesse de Mgr Lafontaine, qui a été plusieurs fois invité à tenter de régler des conflits de travail ou d'autre nature.

Le chef libéral a évoqué notamment le rôle important qu'avait joué le disparu sur le comité spécial de médiation qui avait été formé afin de résoudre le conflit de travail qui durait depuis 11 mois à la compagnie Pratt et Whitney de Longueuil, il y a quelques années.

Pour M. Laurin, Mgr Lafontaine laisse un souvenir impérissable dans le coeur de tous et chacun.

SUPER VENTE à L'ENTREPÔT Valiquette

au: 10801, SECANT, VILLE D'ANJOU
(parc Industriel)

$1,000,000 DE MEUBLES À SOLDER

RABAIS JUSQU'À 40% ET PLUS

PRIX EXCEPTIONNELS SUR
• CHAMBRES
• SALLES À MANGER • DÎNETTES • SALONS

Dans l'euphorie de la première journée de vente, on oublie souvent de regarder les mobiliers de chambre, salle à manger, dînette et salon. Eh bien! VALIQUETTE a voulu rendre ces mobiliers tellement alléchants qu'une seconde visite vous fera découvrir des prix exceptionnels que vous recherchiez depuis longtemps. Venez les voir.

LÉGER SUPPLÉMENT POUR LIVRAISON

TÉL.: 842-8811

AUTRES VALEURS

Le choix immense des peintures et reproductions, de tables de salon, bibliothèques, fauteuils additionnels, lampes de table et suspendues, tapis à la verge, carpettes, draperies, couvre-lits est renouvelé constamment. Nous devons réduire les articles moins populaires pour en faire des valeurs qui vous plairont. Venez les voir.

AUCUNE ATTENTE
MARCHANDISE DISPONIBLE INSTANTANÉMENT

CRÉDIT INSTANTANÉ SUR PLACE

CHARGEX VISA AVCO master charge

OUVERT
JEUDI — VENDREDI
de 9h a.m. à 9h p.m.
SAMEDI 9h à 5h

AUTOBUS GRATUIT
JEUDI ET VENDREDI
MÉTRO HENRI-BOURASSA
poste d'attente coin nord de Basile-Routhier et Henri-Bourassa
Départs: 8.30, 9.30, 10.30, 11.30, 12.30, 1.30, 2.30, 3.30, 4.30, 5.30

N.G. VALIQUETTE LIMITÉE
10801, RUE SECANT, VILLE D'ANJOU (PARC INDUSTRIEL)

COMMENT S'Y RENDRE

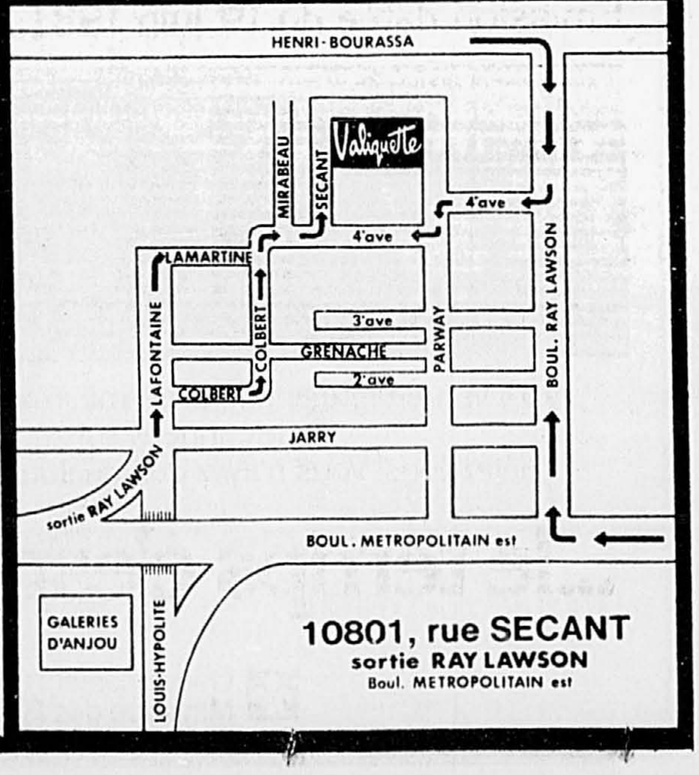

10801, rue SECANT
sortie RAY LAWSON
Boul. METROPOLITAIN est

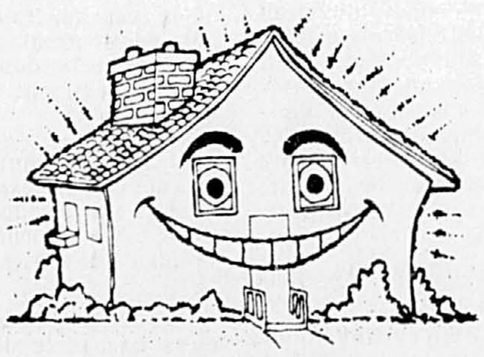

VOTRE AFFAIRE
AVEC LES
ANNONCES CLASSÉES
285-7111

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN éditeur
la presse
ROGER-D. LANDRY président-directeur général
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Vers une proportionnelle mitigée?

Tout indique que le gouvernement Trudeau se propose toujours de donner suite à une recommandation de la Commission Pépin-Robarts voulant qu'on ajoute un élément de proportionnelle à notre mode de scrutin actuel.

Coup sur coup, en ces derniers jours, le sujet, en effet, aura été abordé par le leader du gouvernement aux Communes, M. Yvon Pinard, et par le premier ministre Trudeau lui-même. Vendredi dernier, M. Pinard indiquait au correspondant de LA PRESSE à Ottawa que le comité prévu dans le dernier discours du trône pour réévaluer notre mode de scrutin, serait probablement mis sur pied dès cet automne si la Cour suprême, entre-temps, donnait le feu vert au projet de rapatriement de la constitution. Et, à Fredericton, lundi soir, M. Trudeau proclamait, à son tour, que le temps est venu de renforcer la représentation des régions au sein du gouvernement central.

Évidemment, il n'est pas impossible qu'on songe aussi à modifier la composition du Sénat pour en faire une Chambre des provinces, ou quelque chose du genre. Même si M. Trudeau vient de répéter qu'il ne tient pas absolument à ressusciter le projet que la Cour suprême a fait avorter, il y a une couple d'années, il n'a pas manqué de rappeler, par contre, que le Sénat, conçu pour représenter les intérêts régionaux, avait lamentablement failli à sa mission. Il aimerait sans doute s'attaquer à ce problème en priorité une fois la constitution canadienne rapatriée de Londres.

Cependant, il y a lieu de croire qu'on s'intéresse d'abord, sinon exclusivement, à la modification du mode d'élection des membres des Communes, modification qui, de l'avis des experts, ne réclamerait pas le consentement des provinces. Il appartiendra t aux seuls députés et sénateurs qui siègent à Ottawa de se prononcer là-dessus.

L'opinion au Canada sur l'opportunité de tempérer notre présent mode de scrutin par un élément de proportionnelle présente sûrement beaucoup de variantes, mais il semble bien qu'il faudra se rallier à ce projet. Comme on a pu le constater à quelques reprises au cours des deux dernières décennies, aucun des grands partis fédéraux appelés à former le gouvernement n'est assuré, au départ, d'avoir une représentation équilibrée dans toutes les régions. Les conservateurs, par exemple, sont à peu près absents du Québec, tandis que l'Ouest boude les libéraux dans la même proportion.

La Commission Pépin - Robarts a suggéré qu'on ajoute 60 députés aux 282 qui sont déjà élus au niveau des comtés, 60 députés qui seraient répartis entre les partis au prorata des suffrages populaires. Il s'agirait, comme on le voit, d'une proportionnelle très mitigée.

Selon des calculs effectués par le professeur William Irvine, de l'université Queen's, la recommandation Pépin - Robarts, appliquée aux dernières élections fédérales, aurait donné 26 sièges de plus aux libéraux, dont neuf en Colombie-Britannique, six en Alberta et trois en Saskatchewan. Les conservateurs, de leur côté, en auraient retiré une addition de vingt sièges, dont dix au Québec. Les néo-démocrates et les créditistes, enfin, se seraient enrichis respectivement de 12 et deux sièges.

On aurait donc ainsi assuré une meilleure représentation régionale sans changer substantiellement l'écart entre les partis. Les libéraux auraient toujours été en mesure de former un gouvernement majoritaire. D'ailleurs, d'autres études menées pour la Commission Pépin-Robarts ont démontré que l'application de ce type de proportionnelle mitigée n'aurait pas augmenté le nombre de gouvernements minoritaires au Canada depuis 1945.

Et c'est là un point très important, car un des principaux arguments qu'on invoque à l'encontre de la proportionnelle, c'est justement qu'on risquerait de se retrouver constamment avec des gouvernements minoritaires ou avec des gouvernements de coalition. Ces gouvernements minoritaires ou de coalition ne sont pas nécessairement un mal en soi mais ils peuvent être synonymes, plus souvent qu'autrement, de périodes de flottement ou d'instabilité administrative.

À l'encontre de la recommandation de la Commission Pépin - Robarts on retient aussi qu'on se trouverait ainsi en présence de deux classes de députés: des députés élus et des députés non élus. Et il est certain que cette situation ne serait pas idéale, mais il ne faudrait tout de même pas oublier que les soixante députés qui ne représenteraient aucune circonscription particulière auraient tout de même été élus indirectement puisque leurs noms seraient apparus sur la liste des partis.

On a dit enfin que si les partis veulent avoir une représentation régionale équilibrée, ils n'ont qu'à refléter vraiment les aspirations de toutes ces régions. Mais, outre que c'est plus facile à dire qu'à faire, il arrive que la proportionnelle vient simplement refléter une réaliter qui existe. Les libéraux, par exemple, ont recueilli un fort pourcentage de votes dans l'Ouest, même s'ils ont été battus au niveau des comtés.

En somme, en raison de son immense étendue et de la diversité de ses intérêts régionaux, le Canada aurait avantage à ajouter un élément de proportionnelle à son mode de scrutin.

VINCENT PRINCE

Église anglicane et Irlande du Nord

Quels sont les objectifs précis du voyage en Irlande du Dr Robert Runcie, archevêque de Cantorbéry et primat de l'Église anglicane? Ses déclarations ne contredisent guère les positions soutenues par le gouvernement de Mme Thatcher.

L'hypothèse la moins hasardeuse est probablement que, chef religieux, le Dr Runcie envisage sa mission comme une mission à caractère religieux, voire à caractère oecuménique.

Le Dr Runcie a la réputation d'un humaniste. Ce n'est pas un sectaire. Il a donné maintes preuves d'une grande ouverture d'esprit vis-à-vis de l'Église de Rome. Aux cérémonies qui ont marqué son intronisation comme archevêque de Cantorbéry il avait accueilli très fraternellement le délégué du Vatican. Le programme de son voyage comporte une rencontre avec Mgr O'Flaich, primat de l'Église catholique d'Irlande.

La présence du Dr Runcie en Ulster n'est certainement pas plus insolite ou saugrenue que celle de l'envoyé spécial du pape Jean-Paul II auprès de Bobby Sands, à la fin d'avril. On se rappelle que Mgr Magee avait tenté, sans succès, de dissuader Bobby Sands de poursuivre son jeûne jusqu'à la mort. Ce que l'envoyé du pape avait dit de la violence, à l'occasion de cette visite, concorde avec la pensée du Dr Runcie sur le même sujet. Du reste, la violence n'est pas le fait d'un seul camp.

Ces convergences ne peuvent que préparer la voie à Jean-Paul II, qui a inscrit l'Angleterre au programme de ses déplacements futurs. Mme Thatcher et le Vatican voudront que cette visite soit un succès.

Au reste, on ne voit pas pourquoi les Églises chrétiennes ne pourraient pas exercer une influence apaisante au milieu de situations comme celle qui prévaut en Irlande. Est-ce à dire que la question irlandaise est purement religieuse, qu'elle se ramène à une querelle anachronique entre «catholiques» et «protestants»? On éprouve quelque difficulté à le concevoir.

On ne s'attend pas à ce que les Églises chrétiennes affichent la moindre complaisance pour la violence ou le «suicide». Mais la morale a-t-elle une réponse à la question suivante, qui est la seule qui compte pour les militants politiques: faut-il mettre la liberté (ou ce qui est perçu comme la liberté) au-dessus de la vie? «On ne comprend rien à la question de l'Irlande du Nord si l'on oublie ou si l'on ignore que, depuis 800 ans, l'Angleterre n'a jamais cessé de vouloir dominer l'Irlande.» (Sean MacBride, prix Nobel de la Paix, déclaration au NOUVEL OBSERVATEUR du 31 mai.)

GUY CORMIER

Droits réservés

LE PROJET TRUDEAU - 1

Si la Cour suprême dit non

Le professeur Gil Rémillard, de Laval, spécialiste des questions constitutionnelles, était conférencier ces jours derniers au Congrès des professeurs de droit qui se tenait à Halifax. Il a examiné dans on exposé les avenues qui s'offriraient à M. Trudeau selon que la Cour suprême donnerait ou non le feu vert à son projet de rapatriement. Nous reproduisons aujourd'hui des extraits de la première partie de son texte où il échafaude certaines hypothèses advenant un verdict défavorable. Demain, ce seront les hypothèses consécutives à un verdict favorable.

GIL RÉMILLARD

L'avenir du fédéralisme canadien est maintenant entre les mains des neuf juges de la Cour suprême qui doivent se prononcer sur la constitutionnalité de la résolution Trudeau. (...)

La Cour suprême doit se prononcer essentiellement sur la possibilité pour le Parlement canadien de modifier substantiellement les éléments fédératifs de notre constitution en demandant au Parlement du Royaume-Uni de légiférer en ce sens. Si le plus haut tribunal du pays juge la résolution Trudeau inconstitutionnelle, le premier ministre s'est engagé à respecter cette décision. C'est donc dire qu'on devra revenir à la table de négociation et tenter de trouver un terrain d'entente pour négocier un compromis entre le gouvernement fédéral et les provinces. Il va sans dire que la situation pourrait être très difficile pour Monsieur Trudeau puisqu'il devrait faire alors des concessions majeures, notamment en ce qui concerne la charte des droits et la formule d'amendement.

Le premier ministre canadien pourrait contourner cette situation en demandant au peuple de trancher le débat et de mettre fin à l'impasse constitutionnelle.

Monsieur Trudeau pourrait alors déclencher des élections sur le thème constitutionnel. C'est une possibilité difficilement acceptable puisque notre système électoral à un tour dans le contexte actuel des trois partis représentés aux Communes, ne peut garantir la majorité absolue des voix au parti qui fait élire le plus de députés. De plus, la possibilité d'un gouvernement minoritaire est toujours présente dans le contexte politique actuel. Comment interpréter alors les résultats? Il est possible aussi d'avoir un gouvernement majoritaire mais qui n'est que très peu, voire pas du tout représenté dans l'une des quatre grandes régions canadiennes. Une telle situation pourrait signifier une crise politique beaucoup plus grave que celle à laquelle on veut remédier. Il faut comprendre aussi que Monsieur Trudeau tient, et pour cause, à l'appui que lui donne le Nouveau parti démocratique. Convoquer des élections sur le problème constitutionnel signifierait évidemment la perte de cet allié précieux.

Si des élections sont un moyen nettement inacceptable pour sortir de l'impasse à la suite d'un avis de la Cour suprême favorable aux provinces, le référendum, lui, apparait beaucup plus indiqué. En effet, le référendum est certainement l'une des mesures de consultation et de décision les plus intéressantes dans un Etat démocratique. Cependant, pour être vraiment démocratique, un référendum doit tout d'abord poser une question claire et deuxièmement, faire l'objet d'une information adéquate pour que le peuple puisse exercer un libre choix en toute connaissance de cause. Dans le cas du fédéralisme canadien, à ces deux conditions, nous devons ajouter que le référendum doit refléter l'opinion des électeurs des quatre grandes régions canadiennes, soit l'Ouest, l'Ontario, les Maritimes et le Québec. On ne peut se permettre de répéter l'erreur du référendum sur la conscription qui a été imposée aux Québécois lors de la dernière grande guerre, même s'ils s'étaient prononcés contre.

Autre solution possible pour Monsieur Trudeau, une commission fédérale-provinciale comme le suggère le professeur Léon Dion de l'Université Laval. Une telle commission, dont les membres seraient nommés tant par les provinces que par Ottawa, serait sans précédent dans l'histoire constitutionnelle canadienne. Son rôle pourrait être celui en quelque sorte d'un médiateur qui aurait pour mandat de faire le point sur la situation constitutionnelle en général, et en particulier sur la position des provinces et du gouvernement fédéral. La commission ferait part des résultats de son étude aux onze parties impliquées puis pourrait proposer un compromis acceptable.

Cette solution parait être la plus intéressante puisqu'elle respecterait nos institutions politiques tout en évitant la démagogie qui risquerait d'entourer un référendum et encore plus une élection. Le mandat d'une telle commission pourrait être relativement court. S'il s'avérait impossible de trouver un compromis et que l'impasse devait persister, alors la solution demeurerait un référendum fédéral-provincial.

La formation d'une assemblée constituante pourrait être aussi une possibilité. Toutefois, elle ne m'apparait pas souhaitable dans notre contexte politique. Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas pour nous de former un nouveau pays comme c'était le cas par exemple aux États-Unis en 1787, mais bien de réviser notre constitution. Nous nous devons de composer avec les pouvoirs politiques dûment établis qui, bien qu'ils n'aient pas de mandat spécifique, ont un mandat général des électeurs de bien gouverner. Une constituante pourrait difficilement avoir des pouvoirs autres que consultatifs auprès des gouvernements. A mon sens, il vaut mieux alors créer une commission d'enquête fédérale-provinciale. Le processus pourrait alors être moins lourd et plus efficace quant à un rapprochement possible des parties.

Mentionnons enfin une autre possibilité juridiquement possible pour Monsieur Trudeau. Celle de voter une loi pour demander au Comité judiciaire du conseil privé anglais de se prononcer sur la question. Nous savons que le Comité judiciaire fut le grand interprète de notre constitution jusqu'en 1949. Il est possible de croire que le Parlement canadien pourrait légiférer pour redonner au Comité judiciaire compétence pour ce dossier spécifique. D'une part le geste serait intéressant puisqu'il permettrait à d'éminents juristes, sans aucune attache aux parties en cause, de se prononcer sur le problème. Le Comité judiciaire s'est montré souvent fort sensible au fait que l'A.A.N.B. de 1867 soit un compromis, voire même un pacte. D'autre part, ce geste serait toutefois difficilement acceptable sur le plan politique puisque l'un des objets de la résolution Trudeau est de mettre fin au dernier lien colonial avec le Parlement de Westminster en rapatriant notre constitution.

DEMAIN: *Si la Cour suprême dit oui...*

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, parle à travers son chapeau, politiquement, quand il laisse entendre que la Charte des droits proposée par Ottawa constitue «une attaque sans précédent» contre les pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec. La Charte, actuellement soumise à la révision de la Cour suprême, ne fait que garantir des droits individuels, qui devraient être — mais ne sont malheureusement pas — le lot de tous les Canadiens, où qu'ils habitent.

La Charte, il est vrai, diminuerait le pouvoir des assemblées législatives provinciales, y compris ceux de l'Assemblée nationale, relativement à la limitation ou à l'élimination de ce qui devrait être des libertés fondamentales...

Le gouvernement Lévesque, principalement avec la Loi 101, a agi de manière à restreindre ces droits, et le résultat a été catastrophique: des enfants anglophones forcés de fréquenter des écoles francophones, un problème qui a effectivement empêché certains non-Québécois d'accepter des emplois dans cette province. De telles mesures n'ont servi qu'à isoler le Québec et à imposer à certaines familles une situation inacceptable, sans pour autant renforcer matériellement la position du Québec en tant que province francophone en Amérique du Nord.

Traduit par la Presse Canadienne)

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 5 JUIN 1981

Le pire ennemi de la femme: le féminisme

Le féministe, homme ou femme, est le pire ennemi de la femme. Je dis, homme ou femme, car il y a peut-être aujourd'hui autant d'hommes féministes que de femmes. Les hommes n'ont pu résister à la mode, et surtout c'est une manière pour eux de sauver leur couple tout en maintenant, paradoxalement, la femme dans un état d'infériorité. Etat d'infériorité, car le féminisme, de manière générale, ridiculise la femme. D'ailleurs, nombreuses sont les femmes qui se sentent gênées devant les complaisances, les vociférations et les grossièretés féministes, telles qu'elles s'expriment dans les livres, au théâtre, au cinéma et sur la scène politique.

Cela est en effet gênant pour les femmes, car les féministes prétendent parler pour les femmes, prétendent en donner une image adéquate, alors que cette image qu'elles donnent, d'un être obsédé par la maternité, les menstrues, l'être métaphysique de la femme, d'un être éternellement mal dans sa peau, n'a pour tout effet que de provoquer la misogynie. Les hommes, et les femmes, deviennent misogynes précisément en écoutant les discours féministes. Si c'est cela, la femme, se disent-ils, alors c'est un être assez peu intéressant.

Tout cela est assez paradoxal. Car les féministes prétendent libérer la femme, alors qu'en fait elles l'enferment dans une représentation ridicule. Je me demande si elles sont conscientes du tort qu'elles font à la femme en agissant de la sorte. Elles devraient pourtant avoir la puce à l'oreille, en regardant le genre d'hommes qui, aujourd'hui, se disent féministes.

Ce sont des hommes qui, eux-mêmes, n'en valent pas la peine, qui sont constamment à la recherche d'une belle grande cause pour engourdir l'insignifiance profonde de leur vie et de leur être. Ils sont féministes par peur de la femme, par incapacité d'être eux-mêmes. Ils ont baptisé leur faiblesse féminisme, ce qui lui donne un tout nouvel attrait. Incapables de séduire la femme comme hommes, ils tentent de la séduire en se faisant passer pour féministes. Mais je serais bien curieux de savoir ce qu'ils pensent au fond d'eux-mêmes, et le genre de farces qu'ils font encore entre copains.

Un homme qui respecte la femme, qui aime la femme ne peut pas être féministe. Son rapport avec la femme se situe bien au-delà de cette autosatisfaction facile et flatteuse. Un homme qui aime la femme ne peut pas encourager celle-ci à se complaire dans le ridicule. Les hommes féministes s'aplatissent devant les femmes, pour mieux permettre à celles-ci de s'embourber dans leurs petits problèmes, leurs faux problèmes.

Le féministe mâle et la féministe se tiennent ensemble dans la même prison. Et ils semblent heureux dans cette prison. Ils ont l'impression agréable d'être du bon bord de l'histoire, du bord qui penche vers la médiocrité et qui semble, à toutes les époques, triomphant. Ils ont bonne conscience, ils prétendent avoir la vérité de leur côté, avoir raison. Ils n'ont aucune distance vis-à-vis la situation dans laquelle ils se sont pris. Absolument aucun esprit critique. Ils applaudissent à n'importe quoi qui semble aller dans le sens du courant, qui semble tout à fait à la mode en tant que la «cause de la femme» est concernée; à la seule audition du mot «femme» leurs yeux deviennent tout mouillés, et ils deviennent paralysés, absolument incapables de penser par eux-mêmes. Et ils défendent avec acharnement cette petite situation dans laquelle ils se sont pris et dans laquelle ils espéreraient que tout le reste de l'humanité se prenne.

Mais sur les véritables femmes, sur les véritables hommes, le féminisme n'a d'autre effet que de répulsion. On trouve cela triste, dommage, que des êtres humains puissent ainsi perdre tout sens des convenances, s'abaisser si bas, se complaire avec autant de délectation dans des problèmes de nature exclusivement névrotique, et une fois de plus, on trouve cela gênant pour la femme, puisqu'au bout du compte, c'est elle qui fait les frais de la farce, c'est elle que l'on caricature de la sorte, c'est sur elle qu'on impose cette image simpliste et déformée, d'un être malade, névrosé, débile, et c'est elle qui doit ensuite s'arranger pour défaire cette image à laquelle le mouvement féministe donne une certaine consistance à force de la répéter sur tous les toits.

Oui, le féminisme est le pire ennemi de la femme. La femme est infiniment plus riche, plus complexe, plus intéressante que ce que le féminisme voudrait faire croire. Si le féminisme se taisait, la femme pourrait parler en toute liberté. Mais tout propos de la femme risque toujours d'être dévalorisé par l'apposition de l'étiquette «féministe». Une femme qui parle en son nom propre ne parle pas en tant que femme, encore moins en tant que féministe. Son propos en devient d'autant plus subversif, car inassignable, non étiquetable, nous entretenant de choses qu'on ne peut enfermer dans une formule, qu'on ne peut pas épuiser à une première lecture rapide comme c'est le cas pour tous les propos féministes.

Bien au-delà du féminisme, la femme doit se trouver, telle qu'elle est, peu importe ce qu'elle est, et non telle qu'une idéologie à la mode voudrait nous faire croire qu'elle est. Le féminisme n'est qu'une nouvelle morale, moderne, qui voudrait empêcher la femme d'être ce qu'elle est, c'est-à-dire par-delà tout Bien et tout Mal. Une femme par-delà l'idéologie féministe est un être qu'on ne peut pas étiqueter, parce qu'elle ne s'étiquette pas elle-même, une femme dont on ne peut pas se faire une image parce qu'elle a détruit en elle toutes les images, y compris la dernière de toutes, l'image féministe.

Pierre BERTRAND
professeur de philosophie
au Collège Edouard-Montpetit

HARO SUR LES DÉNIGREURS DE MÉDECINS!

Mlle Nicole Beauchamp
journaliste
LA PRESSE

Mademoiselle,

Dans un article paru dans LA PRESSE du 15 mai, concernant la démission des omnipraticiens de l'Hôpital de Rouyn-Noranda, vous avez encore une fois profité de l'occasion pour attaquer le mode de rémunération à l'acte actuellement en vigueur au Québec. Citant le président de l'Association des hôpitaux du Québec, M. Marc Leclerc, vous affirmez que «la situation dans l'ensemble des régions dites éloignées demeure extrêmement fragile en raison notamment du statut d'entrepreneur libre conféré au médecin qui peut, s'il le juge à propos, mettre fin à sa pratique en milieu hospitalier et confiner sa pratique à son bureau privé».

J'aimerais porter à votre attention les faits suivants: à l'Hôpital du Haut-Richelieu de Saint-Jean-sur-Richelieu, il n'y a plus que quatorze omnipraticiens désirant travailler à l'urgence et ils sont tous encore payés à l'acte. Leurs confrères salariés des C.L.S.C. environnants, soit de Farnham et Richelieu, ont tous démissionné depuis un an, incapables, semble-t-il, d'associer leurs occupations en milieu salarié avec celles de l'hôpital, c'est-à-dire gardes de nuit, de fin de semaine, de jour de fête, etc.

Quant aux médecins de Rouyn-Noranda, on doit se demander pour qui ils se prennent pour réclamer en 1981 des conditions de travail de journalistes? Lorsqu'on gagne $72,000 par année (dixit Louis Laberge, qui oublie bien sûr de mentionner qu'il s'agit de recettes brutes avec lesquelles on doit payer bureau, secrétaires, etc., et qui oublie son propre salaire et son compte de dépenses...), il faut alors négliger sa vie familiale, sa propre santé et continuer à travailler plus de soixante heures par semaine, onze mois par année. Ainsi, les petits journalistes (comme ceux de Radio-Canada qui eux réclament pourtant la semaine de quatre jours) pourront crier que les médecins n'ont pas de conscience morale. Comment voulez-vous qu'ils en développent une dans ces conditions?

Si vous étiez bien renseignée, si vous étiez honnête, si vous n'étiez pas à la remorque d'une idéologie prônant que tout ce qui n'est pas étatisé est mauvais, vous nous présenteriez les événements de Rouyn-Noranda dans leur contexte véritable: douze médecins réclament du gouvernement des mesures énergiques et immédiates pour continuer à offrir aux gens du Nord-Ouest québécois des services de santé adéquats. Je parie qu'il y a plus de journalistes à Rouyn-Noranda que de médecins et que la plupart sont comme vous: socialistes de coeur mais capitalistes de poche, c'est-à-dire à l'emploi d'une multinationale comme Power Corporation sans que leur conscience sociale n'en souffre.

Louis MARIN, m.d.
Omnipraticien à l'acte
No R.A.M.Q. 170134

P.S. Ça fait 12 ans que le PQ promet le salariat aux médecins. Demandez donc à M. Parizeau pourquoi son gouvernement hésite à l'imposer depuis 1976.

Cher docteur,

Si la colère est mauvaise conseillère, la hargne l'est encore plus. Elle aveugle entre autres la lecture des articles de journaux. Dans celui qui vous a fait rugir, je n'affirme rien, et je me borne à citer le président de l'Association des hôpitaux. Quant aux événements de Rouyn-Noranda eux mêmes, LA PRESSE a publié une pleine page d'articles sur la situation prévalant là-bas, sous la signature d'une autre journaliste. Mais dans votre confusion, vous allez jusqu'à me faire un procès d'intention en me prêtant une idéologie que vous inventez de toutes pièces. Non seulement je n'aiguise pas ma plume avec une faucille et un marteau, mais encore c'est avec cet humble outil de travail que j'endosse mes chèques de paye et que je signe publiquement mes erreurs au lieu de les enterrer (je ne trouve aucune autre comparaison pertinente entre les grandeurs et les misères respectives du journalisme et de la médecine).

Nicole BEAUCHAMP

L'attaque féministe contre le pape

Rien de pire pour un mouvement que d'avoir de mauvais propagandistes. Rien de plus maladroit pour des propagandistes que de bâtir leur propagande sur le mensonge.

Ceci est confirmé dans les faits par la déclaration mensongère que, d'après C.P., le Réseau d'action et d'information pour les femmes a émis à la presse. Ce groupement féministe québécois accuse «le chef de l'Eglise catholique romaine de faire violence à des millions de femmes et d'enfants». Rien que ça!!!

Mais en quoi ce pontife si serein, si paternel et bienveillant, aimé et admiré de tous, excepté de ce Réseau féministe, mérite-t-il le reproche indiqué, de ce groupe de femmes?

Voici. Le pape Jean-Paul II, parlant au nom du Seigneur Jésus, Fils de Dieu, dit aux femmes du monde: «Laissez venir les petits enfants, une fois qu'ils sont conçus», alors que ces propagandistes veulent les tuer sur demande. De sorte que ce sont les meurtrières qui accusent de violence celui qui demande grâce pour les enfants en vertu du droit qu'ils ont à la vie et qui protège et fait la promotion de la dignité des femmes.

De plus, ces féministes à outrance osent dire encore que le pape «refuse aux femmes le droit de déterminer elles-mêmes leurs capacités de mères». Tout ce que le pape rappelle à toutes les femmes du monde, c'est leur devoir de déterminer leurs capacités de mères selon les lois de la morale, d'une éthique fondée sur la raison et la nature humaines et, en plus, pour les catholiques, selon les principes de la foi catholique.

La deuxième accusation contre le pape, de ces promotrices de l'assassinat des foetus, est celle-ci: elles l'accusent, toujours d'après C.P., «de refuser aux enfants leur droit à naître de parents qui ne les rejetteront pas et qu'il les condamne à la misère morale et physique». Voilà un grossier mensonge. Bien au contraire, le pape reconnait toujours et partout aux enfants le droit de naître et aux parents il rappelle leur devoir absolu de ne pas rejeter ces êtres innocents une fois conçus et de les préserver de la misère morale et physique par tous les moyens que leur ingéniosité et la société peuvent leur fournir. Toutes les paroles de Sa Sainteté Jean-Paul II sont dans ce sens. Il faut être aveuglé par la passion, le parti-pris ou l'ignorance pour le rendre responsable des mauvais traitements que certains parents peuvent infliger à leurs enfants.

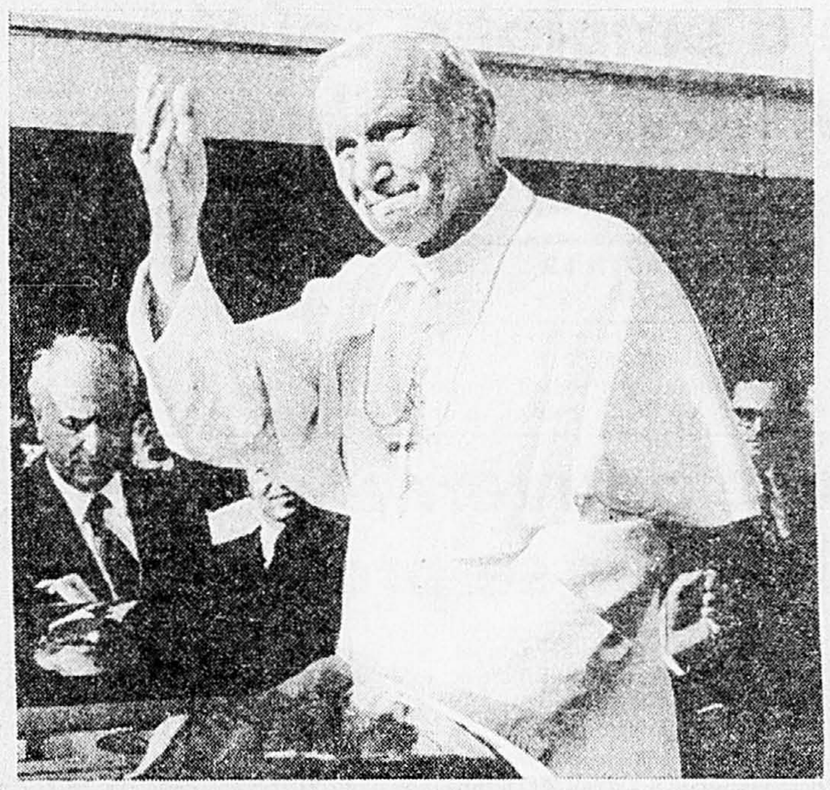

Jean-Paul II alors qu'il quittait l'hôpital mercredi.

Oser affirmer que le «pape est l'un des dictateurs spirituels les plus dangereux et les plus répressifs en existence», oser qualifier ainsi son attitude tout humanitaire et son respect fondamental de la vie de l'enfant et de la dignité de la femme, cela prouve que ces féministes ont écrit sans savoir ce dont elles parlent.

Et la preuve, c'est qu'elles considèrent le foetus comme un morceau de leur corps dont elles pensent pouvoir disposer à volonté comme des rognures d'ongle de leur petit orteil, alors que le foetus est une entité distincte de la mère et qu'il est doué d'un droit inviolable à la vie. Droit que la mère doit respecter et dont elle devra rendre compte à Dieu.

Avec des propagandistes de cette sorte, le groupement féministe québécois n'est pas près de s'attirer la sympathie des gens qui réfléchissent et aiment la vérité.

Sans parler de l'indécence du moment choisi pour lancer leurs calomnies contre le pape victime d'un attentat et couché entre la vie et la mort sur un lit d'hôpital.

Un féminisme équilibré s'inspire de meilleures méthodes pour atteindre des buts plus valables.

P. Gilbert CABANA

■

Il est aberrant de constater qu'un groupement féministe québécois commette un tel outrage envers celui qui s'est acquis le titre de messager de la paix à travers le monde. Plus encore, il est horrifiant que l'on choisisse un moment aussi dramatique pour déverser son venin! (...)

Il est possible, chères féministes en mal de publicité, que votre télégramme n'ait pas encore franchi le seuil de la chambre du très distingué malade. Il se peut que, mus par la charité chrétienne et le respect de la personne humaine blessée physiquement et psychologiquement, ceux et celles qui lui prodiguent des soins attentifs aient remis à plus tard cette avanie qui lui était destinée maladroitement. (...)

Le «Réseau d'action et d'information pour les femmes» pourrait peut-être proposer à ses membres une période de réflexion pour que ces femmes réalisent enfin que le «corps» dont on souligne «l'appartenance» à grands cris, n'est pas le seul attribut de l'être humain. L'âme, l'esprit, le coeur, où sont-ils, à qui appartiennent-ils?

Pauline CREVIER
Montréal

Corridart, ou la vérité qui gênait

J'ai eu le plaisir à l'été 1976 de voir la partie de l'exposition Corridart entre les rues Saint-Urbain et Saint-Denis. Je me promettais de revenir pour continuer cette visite mais sa démolition surprise m'en empêcha. Aujourd'hui un jugement prétend confirmer qu'on a eu raison de m'en priver, parce que cet art était de mauvais goût. Parce qu'«on n'enveloppe pas un diamant dans du papier journal» (LA PRESSE, 22 janvier 1981, citant M. Drapeau). Mais quel diamant? L'exposition avait justement le mérite de montrer qu'on a trouvé pierre plus dure pour le briser. La seule rue Sherbrooke, autrefois belle et fière, n'est plus qu'un champ de bataille où l'ancien et le nouveau se confrontent comme deux maladies. L'une envahit, écrase, démolit, pendant qu'on a laissé l'autre se mourir de vieillissement. S'il y a une insulte aux gens dans Corridart, c'est là qu'elle se situe.

Parce que non merveilleuse en soi, «il fallait que les visiteurs la (Montréal) trouvent merveilleuse» (LA PRESSE, 28 janvier 1981). Et les citoyens, eux, qui la voient disparaître peu à peu? Une ville appartient avant tout à ses citoyens, pas à ses visiteurs. L'art critique de Corridart était selon moi le seul significatif; le seul pendant valable à l'imposition d'un monument dont le seul coût est une honte. On a beaucoup parlé des échafaudages de l'exposition. Depuis cinq ans, les Montréalais en voient s'ériger pour un mât et un toit qui n'ajouteront rien à cet échec architectural. Inviolable celui-là. S'il y a quelques provocations dans cette histoire, ce sont celles de ce type qu'il faut chercher. Corridart avait le juste mérite d'y répondre, et respectait les citoyens en ne les prenant pas pour des mannequins que l'on égaie par des décors jolis.

Jacques LACHAPELLE
Saint-Laurent

Génial Saroyan!

Le grand écrivain américain William Saroyan, célèbre dans les années 40-50, a été emporté par un cancer, à l'âge de 72 ans.

Phénomène dans son pays à ses débuts et universellement acclamé en son temps pour la simplicité, la concision et la flamboyante originalité de sa prose, Saroyan, né de parents arméniens à Fresno, Californie, en 1908, est considéré comme un des géants de la littérature américaine contemporaine au même titre que Scott Fitzgerald, Ernest Hemingway, William Faulkner, John Steinbeck, Dos Passos, etc. D'ailleurs, il était le dernier survivant de cette classe d'écrivains que notre siècle a eu à la fois le bonheur et le privilège de connaître et dont les oeuvres, par leur puissance et leur caractère novateur, ont inspiré des millions d'hommes et de femmes sur le chemin de la vie...

Extrêmement productif et excellent tout aussi bien dans l'art de la fiction que dans celui de la dramaturgie et, surtout, des «short stories», Saroyan a publié une soixantaine d'ouvrages, dont les titres les plus populaires demeurent «The Human Comedy», «My Name is Aaram», «Tracy's Tiger», «Chance Meetings» et «The Time of Your Life» (ce dernier lui a valu le prix Pulitzer pour le théâtre en 1940 mais qu'il a refusé en disant que l'art en général ne devrait pas être patronné par le monde des affaires. Pour cette même raison, il avait même laissé entendre qu'il n'hésiterait pas à décliner le prix Nobel!).

L'influence de William Saroyan a été immense sur les écrivains américains de l'après-guerre. Sans lui les Jack Kerouac, J.D. Salinger, Norman Mailer, Truman Capote n'auraient pas existé. Au Québec même son influence est visible chez Réjean Ducharme notamment. (...)

Vasco VAROUJEAN
Ile des Soeurs, Québec

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

AKRO ALUMINIUM

PRÉSENTE

Une gamme complète de contre-portes et fenêtres de qualité

Mesurées et installées par des experts

30% DE RABAIS SUR MARCHANDISES PAYÉES ET EMPORTÉES

- Profitez de la réduction spéciale
- Fabrication hors série
- Estimation gratuite sur rendez-vous
- Installation garantie 5 ans

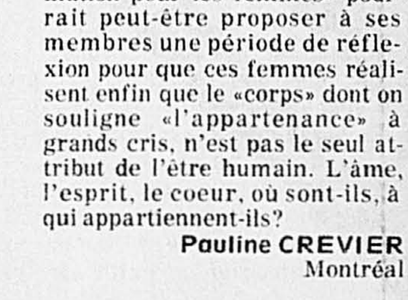

SPÉCIAL
PORTES 2"
Double coupe-froid
"OVERLAP"
EN COULEUR
$169.00
Installation en sus

4240, Côte-de-Liesse (V.M.R.)
(à l'est du rond-point Décarie)
Vaste stationnement
731-2744

SUBVENTIONS À LA RECHERCHE

Roberts fera des «efforts spéciaux» pour favoriser davantage le Québec

■ OTTAWA — Le déséquilibre dans la répartition des fonds fédéraux versés aux différentes provinces est tel qu'Ottawa devra «faire des efforts spéciaux» pour corriger la situation a reconnu hier le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, M. John Roberts.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Interpellant le ministre à ce propos, hier, aux Communes, le député néo-démocrate Svend Robinson a souligné que selon les données les plus récentes l'Ontario reçoit deux fois plus de fonds que le Québec, per capita, en ce domaine. «Les statistiques démontrent que le Québec est bon dernier dans l'octroi (par Ottawa) de ces subventions» a-t-il dit.

Pendant que l'Ontario touche $86 par habitant le Québec ne reçoit qu'un maigre $36 a dit M. Robinson en interrogeant le ministre sur l'éventualité d'un plan de rattrapage pour corriger ce déséquilibre.

Selon M. Roberts, l'écart est réel mais plusieurs facteurs déterminent les allocations de subventions par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie ou celles du Conseil national des recherches. Ce n'est pas simplement une question de population mais aussi le nombre des chercheurs et universités dans une province donnée a-t-il dit.

Sans vouloir préciser la nature des corrections qu'il était prêt à formuler ni s'engager à mettre sur pied un système de rattrapage, M. Roberts s'est dit disposé à «corriger quelques-unes des divergences».

À sa sortie de la chambre le ministre a ajouté que son ministère faisait déjà des efforts au Québec où il effectue des recherches en collaboration avec divers organismes tel Hydro-Québec. Il en reste à faire cependant a-t-il lancé.

Au nombre des «efforts spéciaux» il a indiqué que les services fédéraux abandonneraient leur «attitude passive» habituelle pour aller solliciter des chercheurs et des institutions susceptibles de s'intéresser à la recherche. «Nous envoyons des équipes spéciales pour stimuler les demandes de subventions dans les régions moins dotées de fonds dans le passé» a-t-il dit.

photothèque LA PRESSE
John Roberts

Autrefois les divers conseils de recherches se satisfaisaient d'attendre les requêtes de subventions formulées par les centres de recherches, ce qui avantageait les grandes universités et les provinces plus riches.

Le président du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie, M. Gordon MacNabb, a pour sa part annoncé que des propositions seraient soumises en vue de résoudre ce problème lors de la réunion de son conseil dans quelques jours.

Selon les statistiques du ministère, le gouvernement fédéral a dépensé $1,4 milliard dans les divers types de recherches. De cette somme, le Québec a obtenu $229 millions pendant que l'Ontario recevait $745 millions soit trois fois plus en chiffres absolus et deux fois plus per capita.

ENSEIGNANTS

La sécurité d'emploi a coûté $40 millions aux contribuables

■ QUÉBEC — La sécurité d'emploi accordée aux enseignants dans les conventions collectives a coûté $40 millions de l'État au cours de l'exercice financier qui se terminait le 31 mars dernier.

C'est ce qu'a déclaré hier lors de l'étude de ses crédits le nouveau président du Conseil du trésor, Yves Bérubé, qui a précisé que de 700 à 800 enseignants

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

«laissés sur le carreau» en avaient bénéficiée.

Il répondait alors au député libéral de St-Laurent, Claude Forget, qui lui demandait le coût de la concession faite aux enseignants lors des négociations en vue du renouvellement des conventions l'an passé, soit la sécurité d'emploi dans un rayon de 50 kilomètres.

M. Bérubé a précisé que les $40 millions ne représentait pas seulement le coût de l'accord issu de la dernière convention, mais également celui des concessions faites au cours des négociations antérieures.

Le ministre a sur un autre plan déclaré que la rémunération des employés du secteur public et parapublic se situait encore à un niveau qui est supérieur de 10 à 11 p. cent à celui du secteur privé «bien rémunéré», et ce en dépit des efforts de nivellement fait lors des dernières négociations. Il a rappelé que l'écart était de 16 p. cent auparavant et affirmé qu'il y avait encore un effort à faire de ce côté.

Une brochure gouvernementale prodiguera des conseils pour se protéger du terrorisme

■ OTTAWA (PC) — Dans une brochure qu'il doit publier bientôt, le ministère des Affaires extérieures prodigue une multitude de conseils aux diplomates et aux hommes d'affaires canadiens, afin de réduire leurs risques d'être victimes de terroristes.

Reconnaissant que les simples truands représentent une menace encore plus grande à la sécurité des Canadiens à l'étranger, le ministère fait remarquer que les méthodes d'action sont les mêmes dans les deux cas et que la prudence fera éviter autant le terroriste que le voyou.

La brochure, qui est une édition révisée d'un guide semblable publié en 1979, rappelle que près de 600 personnes ont été tuées et 900 autres blessées au cours d'attaques de la part de terroristes, en 1979.

Ces terroristes deviennent d'ailleurs de plus en plus audacieux, comme l'a démontré la prise d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran.

Pour le ministère des Affaires extérieures, l'ennemi numéro un des Canadiens à l'étranger est la routine, qui en fait des cibles faciles pour les terroristes.

Il faut donc que les Canadiens à l'étranger quittent la maison chaque jour à des heures différentes, empruntent constamment des routes différentes pour se rendre au bureau et évitent les mêmes restaurants.

Dans leur voiture, ils doivent laisser les glaces fermées et être constamment en état d'alerte. Ce n'est pas le temps de bavarder avec les passagers.

La brochure fait également état d'autres dangers, de l'ouragan à la lettre piégée, en passant par les flirts des adolescents.

Ces mesures de protection, signale le ministère, n'éviteront pas toutes les attaques des terroristes, mais elles peuvent «réduire de façon importante le nombre de chances qu'auront les terroristes de réussir des attaques».

QUÉBEC
De nos correspondants

Scowen s'excuse d'avoir traité Biron de «Samson»

■ Le libéral Reed Scowen, qui avait traité, mercredi, Rodrigue Biron de «Camil Samson du PQ», a présenté hier ses excuses à l'Assemblée nationale. Il a offert ses excuses «sincères» tout particulièrement à Rodrigue Biron, à Camil Samson, à Claude Ryan et même à Maurice Duplessis, pour ce qu'il a reconnu être une «façon malhabile» de souligner certaines contradictions dans la politique économique du PQ.

La veille, Reed Scowen avait laissé entendre que le PQ commençait à ressembler au vieux parti de Duplessis. D'où ses excuses à Duplessis. Quant aux excuses qu'il a présentées à son chef Claude Ryan, elles s'expliquent du fait que celui-ci s'était fait le plus ardent défenseur de l'ancien chef créditiste souventes fois victime des railleries péquistes. Et, enfin, il s'excusait pour avoir traité Biron de «Samson», et Samson de «Biron», ce qui, semble-t-il, est aussi blessant pour l'un que pour l'autre.

Ironie du sort, c'est un descendant d'une grande famille bleue et aujourd'hui ministre des Communications dans le gouvernement Lévesque qui a félicité Reed Scowen pour son geste «hautement parlementaire». Jean-François Bertrand remplacait alors le leader parlementaire Claude Charron.

Pas de changement à l'âge d'admission dans les écoles

Il n'y aura pas de changement à l'âge d'admission à l'école élémentaire cette année. Tous les enfants ayant atteint l'âge de six ans avant le 1er octobre seront admis et ce ne sera pas avant l'automne 1982 que cette règle sera décalée d'un mois pour fixer progressivement sur une période de trois ans la date ultime de fréquentation scolaire au 31 décembre.

Hier, le député libéral de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde, a laissé entendre que le ministre Laurin avait induit les parents en erreur le 25 février dernier en faisant état dans un document de la date du 31 décembre comme si cette nouvelle règle était déjà en application. «Or, après l'élection, nous apprenions par la Gazette officielle que c'était toujours le 1er octobre», a-t-il dit.

Le ministre a répliqué que le document de février faisait état de l'intention de son ministère mais qu'il appartenait au Conseil des ministres de l'approuver. Or, selon lui, cette possibilité a été discutée verbalement au Conseil des ministres qui a décidé de retarder la date d'entrée à l'école d'une façon progressive étalée sur trois ans, un mois à la fois, à compter de l'automne 1982. Il ne resterait plus qu'à inscrire cette décision dans les textes législatifs et réglementaires.

Une femme garde du corps

Autre première à Québec. C'est une femme, France Racine, diplômée de l'école de police de Nicolet, qui occupe la fonction de chauffeur et garde du corps de la ministre de la Fonction publique, Denise Leblanc-Bantey. Jusqu'à maintenant, même les femmes ministres avaient eu recours à un homme pour conduire leur voiture et assurer leur sécurité. L'autre femme ministre, Pauline Marois, a gardé avec elle le chauffeur de Lise Payette, Michel Therrien, qu'elle avait connu alors qu'elle était directrice de cabinet, et qui souhaitait rester avec elle.

C'est certes un pas dans la direction de l'égalité. Mais à quand une femme chauffeur et garde du corps d'un ministre?

Stablex: un cas de patronage?

Le député de Nelligan, Clifford Lincoln, prend au sérieux son rôle de critique de l'opposition en matière d'environnement. Hier il a posé plusieurs questions au ministre Marcel Léger sur les raisons qui ont incité le gouvernement à choisir Blainville plutôt que Mascouche comme endroit où permettre à la société Stablex d'installer son usine de traitement des déchets. Après un échange plutôt technique, M. Lincoln a finalement demandé au ministre si un des facteurs qui avaient motivé sa décision n'était pas le fait que, étonnante coïcidence, «un des gros contractuels du ministère de l'Environnement» est aussi conseiller municipal à Blainville et organisateur péquiste. Léger a répondu que c'était un avantage pour la municipalité d'avoir un spécialiste de l'environnement comme conseiller municipal et une garantie supplémentaire de la sécurité du procédé Stablex. Il a ajouté que M. Claude Vallé (son nom a été dévoilé par le libéral Pierre Paradis) n'est pas un fonctionnaire et qu'il n'était pas payé par le gouvernement au moment où il travaillait pour le PQ.

Attaché de presse recherché... pour le PM

Un attaché de presse devant occuper une fonction très importante, au sein même du cabinet du premier ministre du Québec, est actuellement vivement recherché. Le candidat devra se rendre disponible sept jours par semaine, mettre la raison d'État au-dessus de toutes autres considérations personnelles ou familisles, et par-dessus tout, être sur la même longueur d'ondes que son patron. Salaire de circonstance.

Cette annonce fictive pourrait paraître dans tous les bulletins internes du Parti québécois tellement les candidatures sont rares. Déjà, Mme Marielle Séguin, ex-attachée de presse du parti à Montréal, a décliné l'offre et s'est diligemment dirigée vers un poste moins accaparant, celui d'attachée de presse du ministre d'État à la Condition féminine. D'autres candidats potentiels oeuvrant à la permanence du parti auraient également refusé une fonction aussi exigeante.

Peut-être le premier ministre Lévesque devra-t-il imiter le geste du chef de l'opposition officielle qui a décidé de remplacer son ex-attaché de presse, Jacques Hudon, par trois nouvelles recrues afin d'alléger une tâche de plus en plus exigeante?

Jusqu'au 30 juin

Les personnes qui croient pouvoir bénéficier des programmes de supplément au revenu de travail et de remboursement d'impôt foncier ont jusqu'au 30 juin pour faire leur demande. Le ministre du Revenu, Reynald Fréchette, a annoncé hier que la date limite du 30 avril avait été modifiée en raison de difficultés rencontrées dans l'impression des formulaires.

Claude-V MARSOLAIS
Pierre VINCENT

Jacques Bouchard Pierre Gravel

NOTES POLITIQUES

Le PQ tentera de relancer la lutte pour l'indépendance

■ Maintenant que le gouvernement **Lévesque** a repris le pouvoir en s'engageant à ne pas tenter de réaliser la souveraineté pendant son mandat actuel, le **Parti québécois** va recommencer à parler de l'indépendance du Québec.

C'est ce qui ressort des documents de travail préparés en vue de la prochaine réunion du **Conseil national** du P.Q., les 13 et 14 juin.

Dans la présentation d'un plan d'action 1981-1982 qui sera soumis aux délégués par l'exécutif national, on souligne en effet que «la souveraineté nationale constitue le seul moyen devant permettre de mettre fin, une fois pour toutes à ces luttes stérélisantes, dont le coup de force (de **Pierre Trudeau**) n'est que la dernière manifestation en date. (...) Étant donné l'importance pour le Québec de cet objectif qui est le nôtre, nous avons le devoir d'amener toutes les Québécoises et tous les Québécois à partager avec nous la conviction qui nous anime«.

Prenant pour acquis, avec raison, que les membres du Conseil *national accepteront de redevenir* officiellement indépendantistes, au moins d'ici la prochaine campagne électorale, l'exécutif a formé un comité spécial de quatre membres, les députés **Jean-Pierre Charbonneau** et **Michel Leduc,** le conseiller au programme **Pierre Harvey** et **Raymond Lemieux,** qui seront chargés de «mettre au point une stratégie et une pédagogie politique qui permettent au Parti de faire avancer l'option dans la nouvelle conjoncture postréférendaire et postélectorale».

Cette décision va précisément au-devant des désirs exprimés par au moins une association de comté. Les représentants de **La Peltrie** tenteront en effet de faire adopter la semaine prochaine une proposition réclamant «que l'exécutif national prépare un plan de promotion de la souveraineté».

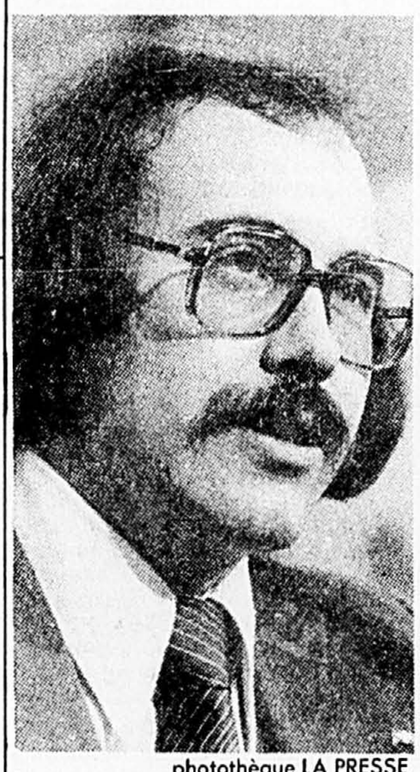
photothèque LA PRESSE
Jean-Pierre Charbonneau

De son côté, la délégation de **Deux-Montagnes** réclamera la publication d'une publication «qui développera le thème de l'indépendance».

Comment se définir face au pouvoir?

Les participants à cette réunion se pencheront aussi sur l'épineuse question des rapports qui existent ou devraient exister entre le parti comme tel et son émanation gouvernementale.

Ce sera d'ailleurs l'un des grands thèmes abordés lors du congrès national qui se tiendra à Montréal au début de décembre prochain.

D'ici là, comme à chaque séance du Conseil national, les membres présents se livreront à d'interminables discussions sur des propositions destinées aux dirigeants du parti et à l'aile parlementaire.

Dans une tentative pour resserrer le pouvoir des instances intermédiaires sur la députation et sur la haute direction du parti, le comté de **l'Acadie** tentera de forcer le caucus des députés et l'exécutif à rendre des comptes, au moins une fois l'an, au Conseil national. Si cette proposition était adoptée, ce qui semble pour le moins aléatoire, les élus et les membres de l'exécutif seraient forcés de présenter, avec explications, un bilan des résolutions et recommandations adoptées auxquelles on n'aura pas donné suite.

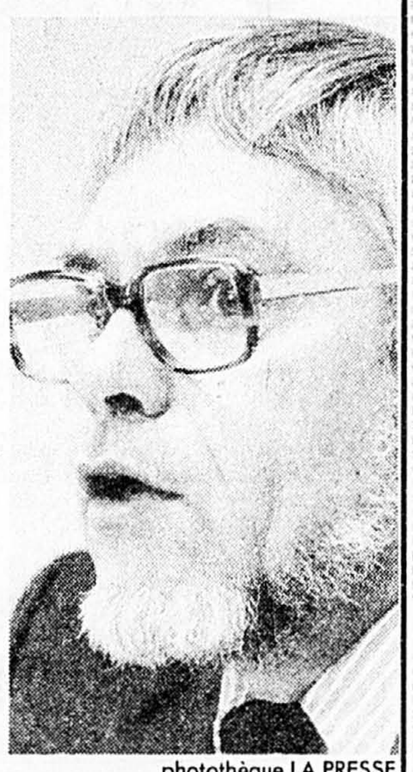
photothèque LA PRESSE
Pierre Harvey

Quand on se rappelle de la désinvolture avec laquelle le premier ministre Lévesque a déjà rabroué publiquement ses militants qui venaient d'adopter des résolutions auxquelles il s'opposait personnellement, comme sur l'avortement ou le sort à réserver aux minorités ethniques, on l'imagine mal venant expliquer une fois par année pourquoi il n'a pas obéi aux membres du Conseil national.

Convaincu malgré de multiples expériences passées que leurs interventions peuvent influencer les ministres, les participants à la réunion de la semaine prochaine présenteront pas moins de 35 propositions au gouvernement.

Parmi celles-ci, on retrouve au moins deux éléments qui sont déjà de toute façon dans le programme du parti et que, depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement s'est bien gardé de remettre en lumière: la restructuration scolaire de l'île de Montréal et l'abolition des subventions au système d'enseignement privé.

On se penchera aussi sur un nouveau sujet qui finira peut-être par être à la mode mais qui a bien peu de chances lui non plus d'intéresser vraiment les parlementaires.

C'est la région de l'Estrie qui souhaite «que le gouvernement fasse les amendements nécessaires dans le but de réajuster la situation quant au fond de pension des membres de l'Assemblée nationale considéré nettement trop avantageux.»

Le député de Sherbrooke veut un casino... dans Shefford

Le ministre du Revenu, et député de **Sherbrooke, Raynald Fréchette** a provoqué hier quelques remous chez ses électeurs en déclarant qu'il était favorable à l'idée d'installer un éventuel casino... non pas à Sherbrooke même mais dans le comté voisin, à **Magog,** dans **Shefford.**

Il a en effet déclaré à un journal local que, s'il voit que les gens du milieu soutiennent assez vigoureusement ce projet, il mettra tout son poids dans la balance pour qu'il se réalise. Hier, des auditeurs d'une station radiophonique sherbrookoise ne se privaient pas, lors d'une émission de ligne ouverte pour protester contre leur député qui serait prêt à donner à Shefford ce qu'eux voudraient bien avoir à Sherbrooke.

• • •

La SCHL se départit de Place Frontenac

Le député libéral de Sainte-Marie à Ottawa, **Jean-Claude Malépart,** participe aujourd'hui à l'annonce officielle de l'acquisition par un organisme sans but lucratif, **Gestion des 3 Pignons** de **Place Frontenac,** appartenant jusqu'ici à la Société Canadienne d'hypothèques et de Logement.

Cet imposant complexe d'habitation, construit dans l'est de Montréal en 1969, compte 786 unités de logement et abrite plus de 3,000 habitants, ce qui en fait un réservoir d'électeurs nullement négligeable pour le député local.

Vos épargnes sont en sécurité chez nous

L'Entraide économique

- 163 millions de revenus bruts
- 87 millions de profits nets après impôts
- Toutes nos caisses génèrent des profits, et aucune n'est déficitaire
- Toutes nos caisses augmentent leurs réserves chaque année
- Nous régionalisons vos épargnes et les mettons à votre disposition pour créer des emplois et en sauvegarder d'autres
- **Le capital social des Caisses d'entraide économique ne constitue pas un capital de risque et est considéré comme un dépôt (rapport sur l'épargne au Québec, page 393)**

Suite à la série tendancieuse de reportages télévisés relatifs au mouvement de l'Entraide économique, nous désirons informer nos membres des conséquences que pourraient engendrer la décision de retirer leurs épargnes de leurs caisses.

Les déclarations faites par la journaliste, dont le fiel a provoqué des sorties de fonds massives dans les Caisses d'entraide économique, ne manqueront pas d'affecter gravement l'économie de toutes les régions du Québec.

Les P.M.E. dont les prêts acceptés ne pourront être honorés, dû aux sorties anormales d'argent, et celles dont les prêts seront rappelés seront elles aussi placées en sérieuses difficultés.

Par contre, les mouvements de solidarité qui se dessinent présentement dans toutes les régions du Québec, nous permettent de croire que votre institution financière régionale demeurera, entre vos mains, un outil efficace de développement économique.

L'Entraide économique

C'est à vous. C'est aux régions. C'est au Québec.

Message réservé et payé par la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec.

Stablex a satisfait aux 11 conditions imposées par Québec

JEAN-PIERRE BONHOMME

La compagnie Stablex, qui compte implanter une usine de disposition des produits industriels inorganiques de rejet sur les terrains que le gouvernement du Québec acquiert du gouvernement fédéral à Blainville, s'est rendue à toutes les exigences qui lui ont été imposées par le ministère de l'Environnement du Québec. C'est ce qu'à annoncé hierunporte-paroleduministère québécois de l'Environnement. Cette décision parait lever le dernier obstacle à la construction de l'usine dans les limites de l'ancien camp militaire Bouchard.

On se souviendra qu'en adoptant le site de Blainville, le mois dernier, le conseil des ministres du Québec avait imposé 11 conditions dans le but de protéger le milieu naturel dont les nappes d'eau souterraines. L'une de ces conditions touchait la nécessité, pour la compagnie Stablex, de procéder à la réalisation d'un programme d'études hydrogéologiques; une autre portait sur la nécessité, s'il y a lieu, d'imperméabiliser les parois des sites de disposition des produits transformés. On sait que le procédé Stablex permet de transformer les liquides toxiques inorganiques en un roc stable, une sorte de béton qui se transporte aux sites de disposition à l'état liquide mais qui durcit à l'air libre en quelques heures.

Dans les pays où le procédé a été mis en activité, en Angleterre, notamment, ce produit de la transformation des liquides toxiques industriels sert à combler des anciennes carrières.

C'est pour exercer une précaution supplémentaire que le gouvernement du Québec a exigé de la compagnie Stablex qu'elle rejette son roc liquide, son «béton nouveau» dans un sol argileux imperméable. Ce geste est posé au cas où le roc ainsi créé par Stablex ne serait pas complètement inerte à long terme.

Un rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement qui a entendu les représentations des citoyens au sujet de l'implantation de Stablex à Blainville avait indiqué que le cheminement des liquides dans le sol de Blainville pouvait être beaucoup plus rapide que la compagnie Stablex l'avait indiqué. Le porte-parole gouvernemental a dit, ces jours derniers, que les nouvelles études hydrogéologiques seront rendues publiques. Des rapports internes du gouvernement indiquant l'existence d'un problème d'imperméabilité ont jusqu'à maintenant été réservés à l'administration.

GRC: des agents veulent se syndiquer

■ (PC) — Plusieurs agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), insatisfaits de leur dernière augmentation de salaire, tenteront de former un syndicat, a indiqué hier un des membres de l'association, représentant 2,000 policiers.

Le caporal Gaétan Delisle, membre fondateur de l'association de 17 divisions, a affirmé que des réunions seront tenues partout au Canada, au cours de l'été, en vue d'augmenter le nombre de membres et pour que l'organisme soit accrédité comme agent négociateur.

M. Delisle, qui a tenté avec d'autres policiers de mettre sur pied un syndicat depuis 1979, a souligné qu'il lui faudrait recruter au moins 50 pour cent des agents de la GRC, soit 8,000 membres, avant de devenir agent négociateur.

Il a ajouté que des réunions de recrutement sont déjà prévues pour la semaine prochaine à Ottawa et Burnaby en Colombie-Britannique et que d'autres se dérouleront ailleurs.

M. Delisle a confié que l'augmentation salariale de 12.2 pour cent consentie aux policiers pour cette année est un exemple de l'urgence de créer un syndicat.

Les officiers de la GRC du Canada se sont plaints cette semaine du fait que les augmentations devaient être rétroactives au premier janvier, mais que le Conseil du Trésor en avait décidé autrement.

Le caporal Delisle a rappelé que les agents de la GRC étaient actuellement représentés par des responsables de division qui n'ont aucun pouvoir de négociation.

Leurs recommandations sont soumises au Solliciteur général et ensuite au Conseil du Trésor, qui décide de l'importance de l'augmentation des salaires.

«Nous perdons beaucoup d'argent à cause de ce système», a confié M. Delisle. «Je crois qu'il y a suffisamment de gens insatisfaits pour que nous soyons en mesure d'augmenter le nombre de nos membres considérablement.»

DÉFILÉ CYCLISTE

Montréal aurait finalement dit oui

■ Le comité exécutif de Montréal aurait enfin autorisé, hier soir, le défilé cycliste du 6 juin prochain et ne s'opposerait plus à l'émission d'un permis.

C'est du moins ce qu'a soutenu, hier soir, le secrétariat des organismes de loisirs. Le communiqué émis par cet organisme souligne que les dirigeants de Montréal ont décidé d'entériner l'invitation des policiers qui sont prêts à encadrer de façon sécuritaire ce défilé.

Il a été impossible de joindre le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, pour confirmer ou infirmer la déclaration du secrétariat des organismes de loisirs.

Boul. Saint-Martin ouest, Laval
sortie 9 de l'Autoroute
des Laurentides

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI-MERCREDI, 9h - 18h
jeudi - vendredi jusqu'à21h
samedi: 9h - 17h

LIGNE DE LAVAL: 688-3851
LIGNE DE MONTRÉAL: 336-7741

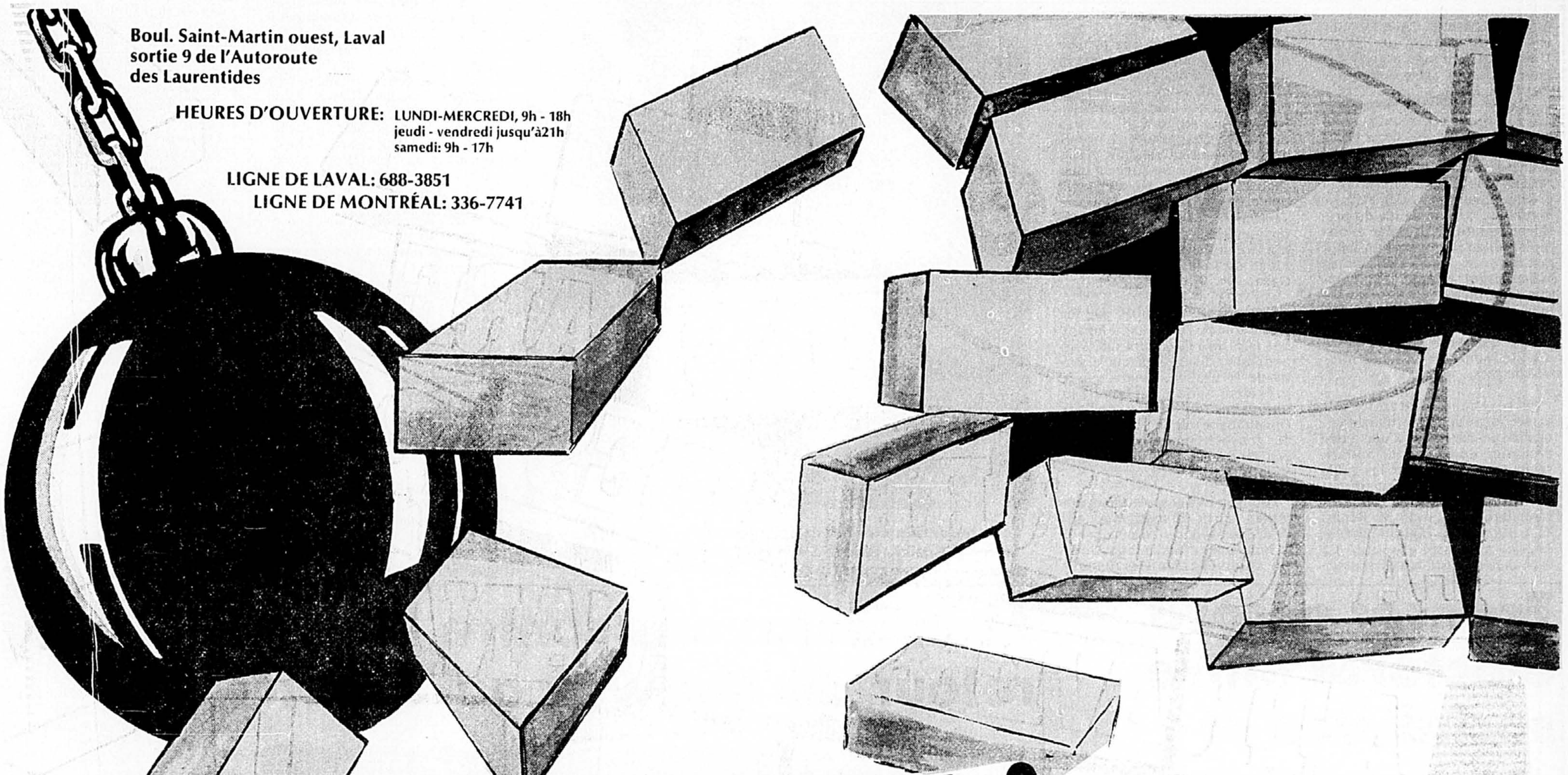

LES PRIX !

Vous l'emportez avec vous ou nous nous chargerons de la livraison dans un délai de 48 heures, moyennant un léger supplément.

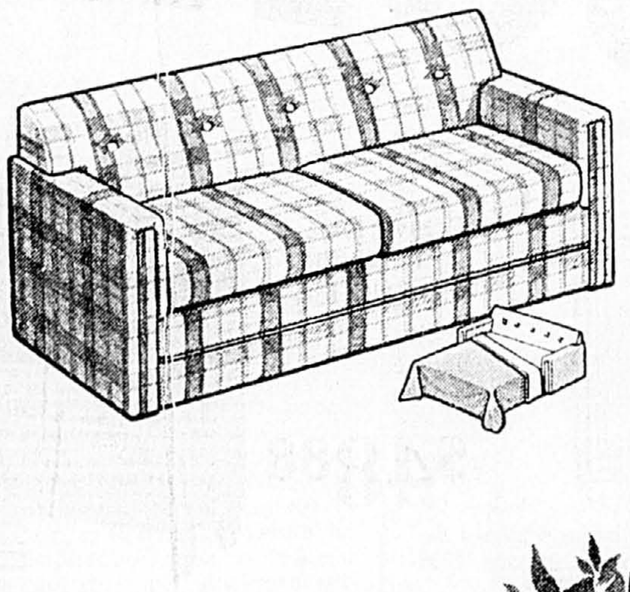

CANAPÉ-LIT MODERNE
Élégant recouvrement en oléfin brun. Coussins de mousse résersible. Il se transforme en un lit double grand format, grâce au matelas inclus.
$257

LE NOUVEAU LIT PAR ÉLÉMENTS
Le matelas de mousse à l'intérieur de la section causeuse se transforme en lit double avec repose-tête réglable. Extérieur en oléfin beige.
$697

Artistic Furniture LTD.

Tout le confort d'un mobilier colonial.
Un mobilier de genre colonial... différent, recouvert de tweed olefin aux chauds coloris d'automne, les appuie-bras sont soutenus par des piliers de bois au fini pin, tout comme la garniture. Coussins de 6½ pouces en mousse Fortrel et coussins de dossier très doux.

Canapé 85 pouces $458.00
Fauteuil $230.00
Causeuse 60 pouces $360.00
Tabouret $ 78.00

Reflections

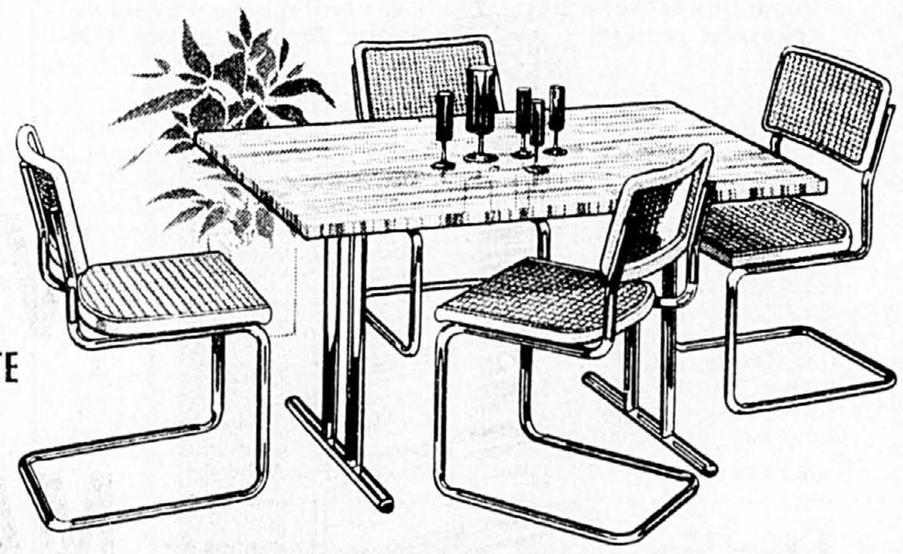

ENSEMBLE DE DÎNETTE 5 PIÈCES GENRE CONTEMPORAIN
Tous vos repas sembleront plus légers lorsqu'ils seront servi dans le cadre d'une cuisine-dînette moderne, chaises en S avec dossiers et sièges cannés, table au dessus d'arborite fini bouleau, 36 x 48" qui s'ouvre jusqu'à 60". Cadres chromés.
$428

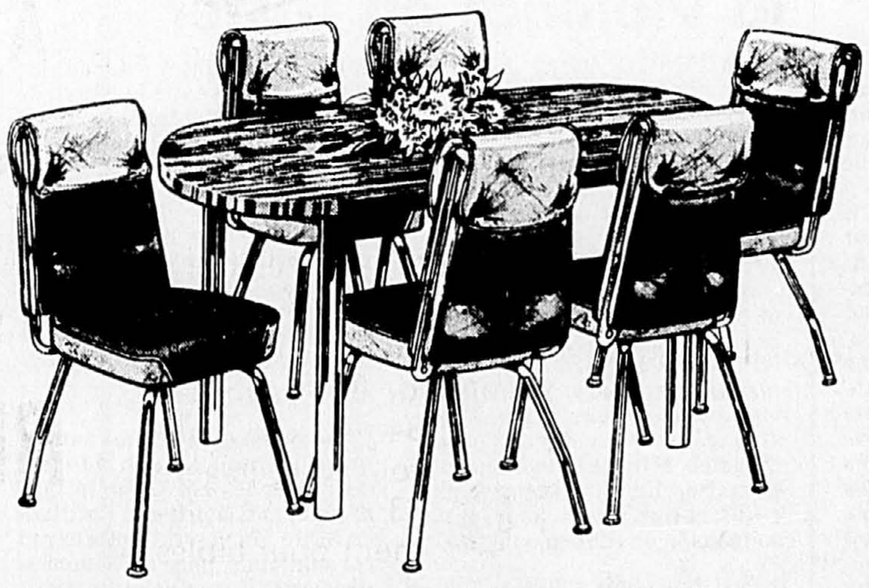

DÎNETTE BICOLORE 7 pièces
Ravaissantes chaises bicolores à haut dossier, beige et brun à épais rembourrage de mousse. Grande table 36 x 48" qui s'ouvre jusqu'à 72". Table à dessus d'arborite ton chêne de Florence.
$298

TV TRANSISTORISÉ DE MARQUE RÉPUTÉE $89.87
LAVE-VAISSELLE KITCHENAID D'HOBART $598.88
CUISINIÈRE KELVINATOR, 30" AVEC FOUR AUTONETTOYANT $558.86
DÉSHUMIDIFICATEUR ÉLECTROHOME 14,2 l (30 chopines U.S.), capacité pour 24 heures. Humidistat automatique. $198.80

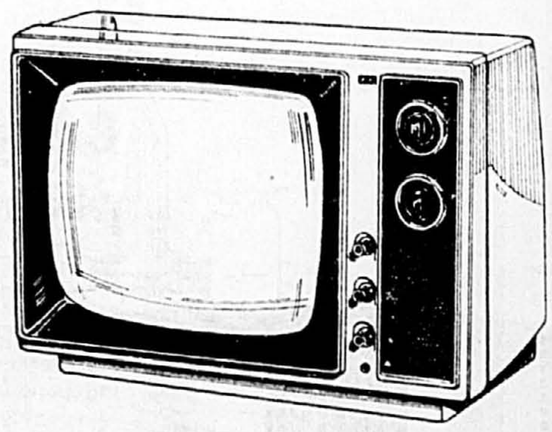

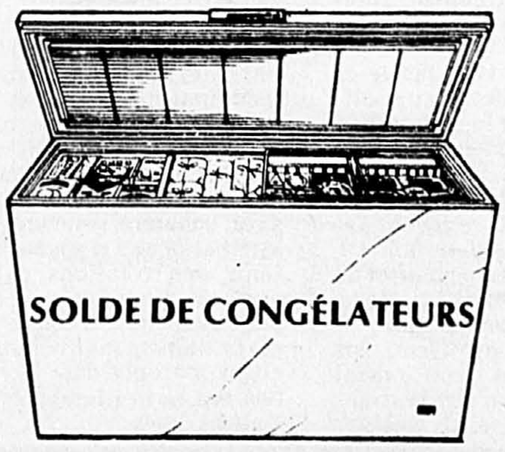

SOLDE DE CONGÉLATEURS

Modèle 8,2 pi cu., cont. 280 lb. Garantie incluse $256.82
Modèle 12,3 pi cu., cont. 430 lb. Garantie incluse. $289.64
Modèle 16,2 pi cu., cont. 560. Garantie incluse. $318.89
Modèle 19,2 pi cu., cont. 665 lb. Garantie incluse. $346.57
Modèle 23,2 pi cu., cont. 805 lb. Garantie incluse. $366.92
$10 d'extra pour couleur amande dans les 8 et 12 pi cu. seulement.

RÉUNION DES PAYS ARABES AU LIBAN

Begin accepte de laisser Habib terminer sa mission de paix

d'après AFP, UPI, Reuter

■ Au moment où M. Philip Habib va reprendre sa mission au Moyen-Orient, le président égyptien Anouar El Sadate et le premier ministre israélien Menahem Begin ont convenu, hier, à Charm El Cheikh, qu'Israël devait donner aux Etats-Unis «tout le temps nécessaire» pour régler la crise israélo-syrienne au Liban.

A l'issue de leur réunion qui a duré six heures, les deux hommes d'Etat sont tombés d'accord pour rejeter sur la Syrie toute la responsabilité de la situation qui prévaut depuis six ans au Liban. Toutefois, à la demande du président Sadate, le premier ministre israélien Begin, tout en soulignant que les troupes de Damas «massacrent chaque jour hommes, femmes et enfants au Liban», a accepté de donner à l'émissaire américain au Proche-Orient, qui quitte Washington ce soir, le temps qu'exige sa mission de paix.

En revanche, le premier ministre israélien a refusé de répondre positivement à une autre demande du président Sadate souhaitant voir cesser les raids israéliens contre les positions palestiniennes au Liban. Les raids israéliens, a dit M. Begin, sont «un acte de légitime défense, une nécessité absolue». Et cela en dépit de la réaction assez vive de Washington. La Maison Blanche avait, en effet, demandé mercredi soir aux parties en cause au Proche-Orient de «faire preuve de retenue» dans la situation actuelle et déclaré que les raids «n'aident pas le processus de paix».

Les déclarations à la presse des deux hommes ne sont que la partie visible des conversations qui, selon M. Begin, ont permis d'aboutir à des «solutions sérieuses» sur des sujets qu'il n'a pas dévoilés. Ces solutions, a-t-il expliqué, «seront rendues publiques au fur et à mesure de leur réalisation». Il n'a pas été question officiellement de l'avenir de Jérusalem, de la force multinationale dans le Sinaï et du projet d'autonomie pour les Palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza.

Cependant, interrogés par les journalistes, les deux hommes ont exprimé des points de vue nettement divergents sur le statut de Jérusalem. Tandis que le président Sadate réclamait la libération de la partie est (musulmane) de la ville, le chef du gouvernement israélien a réaffirmé l'indivisibilité de la Ville Sainte.

Leurs entretiens s'étaient déroulés à la discothèque de «L'éléphant blanc», aménagée à la hâte pour l'occasion. Alors que commençaient les discussions, une centaine de colons israéliens ont manifesté sur une plage toute proche pour protester contre leur évacuation prochaine du Sinaï.

téléphoto PA

Le premier ministre Begin accueille le président Sadate à Charm El Cheikh, dans le Sinaï, pour discuter de la crise libanaise.

Entre temps, de Washington on annonçait les visites prochaines du président Sadate, du roi Hussein et du premier ministre d'Israël qui aura gagné les élections du 30 juin. Par ailleurs, l'envoyé spécial du président Reagan pour le Proche-Orient, qui a été «chargé de poursuivre le dialogue afin d'éviter un élargissement du conflit au Liban», est attendu par les dirigeants saoudiens, syriens, libanais et israéliens.

Tandis que des bombardements intensifs se déroulaient à Beyrouth et autour de Zahlé, on préparait dans la capitale libanaise la tenue, demain, de la réunion du comité quadripartite (Arabie Saoudite, Koweit, Syrie et Ligue arabe) avec, à l'ordre du jour, les conditions du renouvellement de «la Force arabe de dissuasion» (FAD) au Liban dont le mandat semestriel expire le 27 juillet.

Après le retrait de divers contingents de pays arabes, les Syriens sont devenus la seule composante de la FAD. La conférence des ministres des Affaires étrangères de la Ligue Arabe, le 23 mai à Tunis, avait confirmé le soutien moral des pays arabes à la Syrie dans la crise avec Israël. Aussitôt après la conférence, l'Arabie Saoudite mettait à la disposition de la FAD 54 millions de dollars.

En demandant à Tunis la réactivation du «comité quadripartite», le gouvernement libanais a cherché à susciter une solution à la crise au niveau interarabe. La perspective de cette réunion et de la reprise du dialogue entre les parties en présence semble inquiéter Israël.

France: accord électoral entre socialistes et communistes

d'après AFP, Reuter

■ A dix jours des élections législatives, le Parti socialiste vient de signer coup sur coup deux accords politiques, l'un avec le PSU (Parti socialiste unifié), l'autre avec le Parti communiste. Les deux textes présentent des points communs mais aussi des divergences qui éclairent les limites de l'accord conclu avec le Parti communiste.

En effet, le texte signé par Georges Marchais et Lionel Jospin, respectivement secrétaire général du PC et premier secrétaire du PS, ne constitue en réalité qu'un accord de désistement automatique en vue du deuxième tour des législatives entre les candidats des deux partis.

Les deux grands partis de gauche français ont fait un constat de leurs «désaccords» sur un certain nombre de questions à propos desquelles ils «approfondiront les discussions» et ont aussi «vérifié l'existence de nombreuses convergences». Dans ces conditions, socialistes et communistes ont décidé, dans un premier temps, de «confirmer et conforter la victoire» obtenue par la Gauche le 10 mai avec l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République. Ils ont décidé un désistement réciproque en faveur du candidat de gauche le mieux placé à l'issue du premier tour.

Les deux formations souhaitent, à l'évidence, compter les voix qu'elles obtiendront au premier tour des législatives avant de se lancer dans la négociation d'un accord de gouvernement qui impliquerait la présence de ministres communistes. «La réappréciation en profondeur» de la politique passée du PC n'a donc pas eu lieu et le PS, en mettant les questions litigieuses à l'écart, laisse les électeurs décider de la place à accorder au PC.

Le PS qui a, en effet, passé un accord politique avec les socialistes autogestionnaires du PSU et le Mouvement des radicaux de gauche, a obtenu à cette occasion de ces partenaires la «condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan» et le souhait d'un retrait des missiles soviétiques SS 20 installés en Europe.

Alors que la déclaration élaborée par le PS et le PC, à la différence de l'accord conclu deux jours plus tôt par le PS avec les autres petites formations de la Gauche française, ne condamne pas l'intervention soviétique en Afghanistan et ne mentionne pas l'installation des fusées soviétiques SS 20 en Europe. Les termes de «défense des droits de l'Homme» et de «droit des peuples à disposer d'eux-mêmes dans l'indépendance» ne figurent pas dans la déclaration finale alors que le texte de travail proposé par le PS y faisait référence. Aucune allusion non plus n'est faite à la «reconnaissance de la pleine souveraineté de la Pologne».

Communistes et socialistes se sont par contre trouvés d'accord sur la majeure partie des mesures sociales préconisées par le gouvernement, ainsi que sur la décentralisation des pouvoirs par exemple. En matière de «libertés», le texte adopté retient une formule volontairement vague prônant leur «développement» alors que le texte initial du PS engageait à la défense des libertés politiques, religieuses et culturelles.

Ces différents accords interviennent alors que l'hebdomadaire «l'Express» a publié un sondage de Louis Harris accordant 54 p.cent des intentions de vote à la Gauche et la majorité absolue (248 élus) au PS sur un total de 491 députés.

Manifestations contre le retour du Midway au Japon

■ YOKOSUKA. (Reuter, AFP, UPI) — Des milliers de Japonais, portant des insignes pacifistes et lançant des slogans anti-américains, ont manifesté hier devant la base navale de Yokosuka pour protester contre le retour au Japon du porte-avions américain «Midway», soupçonné de transporter des armes nucléaires.

Aucun incident n'a été signalé. Les manifestants se sont contentés de défiler devant la base gardée par plus de 3,000 policiers des brigades spéciales anti-émeutes, soutenus par des autocars blindés et des canons à eau.

La manifestation avait été précédée d'une réunion publique à laquelle avaient participé plus de 7,000 personnes.

Escorté par une flottille de garde-côtes japonais pour tenir en respect les protestataires montés dans de petites embarcations, le navire de 64,000 tonnes a pu accoster à 8h40 (heure locale) sans problème.

Les autorités s'attendaient à d'autres manifestations au moment de l'arrivée du navire. Vingt patrouilleurs des garde-côtes ont prix la mer pour éviter que des embarcations affrétées par des manifestants ne tentent de couper la route au porte-avions.

La controverse fait rage depuis quelques semaines au Japon sur la présence éventuelle d'armes nucléaires à bord des navires de guerre américains mouillant au Japon. Elle a éclaté après que d'anciens diplomates et officiers américains eurent révélé que le Midway, comme d'autres navires de guerre américains, relâchait au Japon avec des armes nucléaires à bord, au mépris des principes antinucléaires du Japon.

Les élus locaux ont continué leur campagne contre le retour du Midway, attendu à Yokosuka après trois mois et demi de croisière dans l'océan Indien.

Jusqu'à présent, le gouvernement japonais s'est borné à refuser d'organiser les traditionnelles cérémonies de bienvenue. Mais le parti socialiste, principal parti d'opposition, et le conseil général des syndicats, la plus grande fédération du pays, ont organisé avec 358 autres groupes la manifestation d'hier.

Des manifestants rassemblées devant la base navale de Yokosuka protestent contre le retour du porte-avions Midway.

téléphoto UPI

Le porte-avions Midway est stationné au Japon depuis plus de huit ans et les soupçons des Japonais se sont portés sur lui parce qu'il transporte trois types d'avions susceptibles de lâcher des bombes atomiques. Toutefois, la plupart des avions se trouvant à bord ont été envoyés sur la base aérienne d'Atsugi avant son retour à Yokosuka.

M. Kazugi Nagasu, gouverneur de la province de Kanagawa, a adressé des télégrammes aux gouvernements japonais et américain pour leur demander de dérouter le porte-avion. Au cours d'une conférence de presse, il avait par ailleurs exprimé sa préoccupation de la tension qui règne dans la région.

Hier, les employés des chemins de fer ont ralenti les trains de banlieue desservant Tokyo pour manifester leur opposition au retour du Midway.

Abdus Sattar — téléphoto PA

Bangladesh: des élections présidentielles avant 6 mois

■ DACCA (AFP, PA) — Le président par interim Abdus Sattar a donné hier l'assurance que le Bangladesh tout entier était «déterminé à maintenir son indépendance et sa souveraineté et à écraser toute conspiration visant à troubler l'ordre démocratique».

Parlant d'une voix faible et frémissante, M. Sattar a souligné que l'appui et la coopération accordés au gouvernement par les forces armées, tous les partis politiques et l'ensemble de la population depuis le récent assassinat du président Zia Ur Rahman avaient eu pour effet de renforcer les fondements de la démocratie au Bangladesh.

Des élections présidentielles seront convoquées dans le délai de 180 jours prévu par la constitution, a précisé M. Sattar. Aucune date n'a encore été fixée, mais le scrutin se déroulera probablement en septembre prochain. Quant à lui, M. Sattar, âgé de 74 ans, a indiqué qu'il ne se présenterait pas en raison de son âge et de son état de santé.

En dépit de l'épreuve qu'il traverse, a ajouté le président par interim, le Bangladesh entend mettre à exécution les programmes de modernisation qu'avait adopté son défunt leader. En outre, le Bangladesh ne changera pas sa politique étrangère, honorera ses engagements internationaux et souhaite entretenir des relations cordiales avec ses voisins et avec tous les pays du monde. Il conservera sa place dans le mouvement non aligné ainsi que dans l'organisation des pays islamiques et aux Nations unies.

Les Églises dénoncent la violence en Ulster

■ ARMAGH, (PA, Reuter, UPI) — Les primats des Eglises anglicanes d'Angleterre et d'Irlande et le primat catholique d'Irlande ont prié ensemble pour la paix en Ulster et sont tonbés d'accord pour dénoncer la «futilité» de la violence.

Dans une déclaration commune publiée à l'issue de deux heures d'entretien sur la situation en Irlande du Nord, l'archevêque de Canterbury, Robert Runcie, l'archevêque John Armstrong et le cardinal Tomas O'Fiaich affirment que «la violence retarde et ne favorise pas l'édification d'une société qui soit plus juste et harmonieuse».

Les trois chefs religieux n'ont pas fait allusion dans leur communiqué aux grèves de la faim qui se poursuivent à la prison de Maze en vue d'obtenir le statut de prisonnier politique pour les détenus républicains.

Mais l'archevêque Runcie, en visite en Ulster, avait précédemment appuyé publiquement le refus du gouvernement Thatcher d'accorder le statut politique aux extrémistes irlandais détenus.

De son côté, le primat catholique d'Irlande, tout en refusant d'appuyer les grèves de la faim des détenus, a critiqué l'attitude de Mme Margaret Thatcher et recommandé plus de souplesse de la part du gouvernement de Londres.

DÉPÊCHES

LE GOUVERNEMENT américain a ordonné hier aux banques et autres institutions américaines détenant plus de $2 milliards d'avoirs iraniens de transférer ces fonds à la Réserve fédérale le 19 juin au plus tard sous peine de poursuite. C'est la dernière d'une série de mesures prises par le département du Trésor pour appliquer l'accord entre Washington et Téhéran qui conduisit à la libération des otages américains en janvier dernier. Aux termes de l'accord, les États-Unis devraient avoir restitué tous les avoirs gelés à l'Iran avant le 19 juillet. Les USA ont déjà restitué à l'Iran quelque $8 milliards.

LE MINISTRE français des Relations extérieures, Claude Cheysson, est arrivé à Washington pour une visite de trois jours. Il a eu un premier entretien avec le secrétaire d'État Alexander Haig et sera reçu aujourd'hui par le président Reagan. Ce sera le premier contact à haut niveau entre le nouveau gouvernement socialiste français et l'administration américaine. M. Cheysson s'efforcera, croit-on, de rassurer les dirigeants américains sur la fidélité de la France à l'alliance atlantique et à ses relations avec les USA.

SELON le New York Times, le président Reagan a donné son accord à une nouvelle politique pour les Caraïbes et l'Amérique centrale destinée à accroître l'aide économique et militaire afin de lutter contre la pauvreté et ce que l'administration américaine appelle la subversion cubaine et soviétique. Cette décision, qui n'a pas encore été annoncée officiellement, aurait été prise la semaine dernière au cours d'une réunion du Conseil national de sécurité, affirme le journal.

LES DIRIGEANTS de «Solidarité» ont voté, hier soir, en faveur d'une grève d'avertissement de deux heures jeudi prochain dans quatre provinces du nord de la Pologne, pour protester contre le retard mis par les autorités à nommer et à punir ceux qui le 19 mars dernier ordonnèrent à la police de chasser des membres de «Solidarité» de la salle de l'Assemblée de Bydgoszcz. Cette décision a été prise en l'absence de Lech Walesa, actuellement à Genève, et contre l'avis des autorités religieuses.

LE PRÉSIDENT Reagan a annoncé hier qu'il a réussi à rallier une coalition de républicains et de démocrates à la Chambre pour faire adopter une réduction de 25 pour cent des impôts des particuliers sur trois ans. Cela nous ramènera sur la voie d'une économie saine. Le président a annoncé ce résultat après avoir contacté personnellement des parlementaires favorables et des indécis.

DIX PRÊTRES catholiques ont concélébré hier à Bruxelles le service funèbre de Naim Khader, représentant de l'OLP à Bruxelles qui a été assassiné lundi. La dépouille mortelle de Khader sera transportée aujourd'hui à Beyrouth, puis à Damas. Dans l'intervalle, des négociations se poursuivent pour l'inhumation de Khader en Cisjordanie en échange de la restitution des dépouilles de quatre soldats israéliens tués au Liban en 1974.

L'ÉTAT D'URGENCE a été proclamé hier sur l'ensemble du Sri Lanka afin de prévenir tout acte de violence après l'élection des conseillers régionaux. L'état d'urgence avait été décrété mardi dans la province de Jaffna, dans le nord du pays, après une série de meurtres et d'incendies criminels. Une part importante de la minorité tamil réside dans cette région. Le Front uni de libération tamil (TULF) revendique un Etat indépendant dans les provinces du nord et de l'est pour la minorité qui représente 11 p. cent de la population ceylanaise.

BERLIN-EST a violemment réagi contre les propos tenus par M. Menachem Begin, président du Conseil israélien qui a rendu le peuple allemand dans son ensemble responsable de l'holocauste des Juifs. Il s'agit de la première réaction est-allemande depuis les attaques de M. Begin contre le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt et contre l'Allemagne. Par la voix d'un éditorialiste en vue, M. Von Schintzler, Berlin-est a accusé M. Begin de poursuivre une politique semblable à celle d'Hitler.

LA JUNTE du Salvador a annoncé que le couvre-feu imposé depuis janvier dans tout le pays serait raccourci d'une heure en raison d'une diminution de la violence. Le couvre-feu sera désormais en vigueur de 23 h à 5 h. L'armée a cependant entrepris une vaste opération anti-guérilla sur les pentes du volcan Chinchontepec, à l'est de San Salvador. Le volcan, actuellement occupé par la guerilla, permet de contrôler les deux routes principales menant de la capitale à l'est du pays.

LICIO GELLI, chef de la loge maçonnique P2 recherché pour espionnage politico-militaire, se trouverait en Uruguay où il aurait rencontré récemment une personnalité argentine, affirmait hier le journal El Dia de Montevideo.

CINÉMA

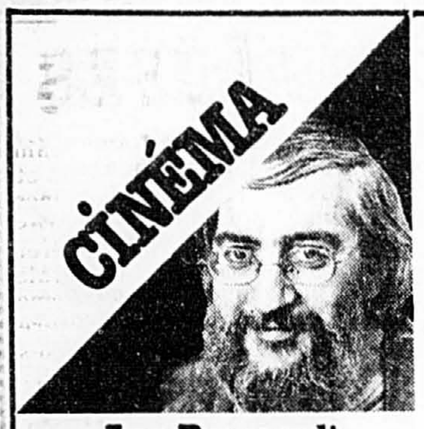

Alain Tanner: «On se bat vraiment le dos au mur»

Luc Perreault

Le Conservatoire d'art cinématographique présente à compter de dimanche une rétrospective Alain Tanner qui s'insère dans le cadre d'une série en cours consacrée au nouveau cinéma suisse. Alain Tanner devait venir à Montréal à cette occasion. Mais il a dû être hospitalisé d'urgence, souffrant de surmenage et d'une faiblesse cardiaque. La conférence de presse prévue pour la circonstance en présence du réalisateur s'est donc muée en une conversation téléphonique Genève - Montréal entre le représentant de LA PRESSE et le réalisateur suisse.

«Je suis très triste de ce contretemps de dernière minute qui m'a contraint à annuler ce voyage, a commencé par s'excuser l'auteur de *La Salamandre*. J'aurais beaucoup aimé venir à Montréal, que je ne connais pas encore. J'aurais aimé y venir avec une copie de mon dernier film, *Les Années Lumière*.

Récemment présenté à Cannes, ce dernier film y a remporté le Prix spécial du jury, une récompense qui, à en juger par les commentaires du réalisateur, ne semble pas avoir porté chance au film.

«Il connaît présentement une assez bonne carrière en Suisse, mais en France, je dirais que c'est plutôt médiocre. Pourtant la projection de presse à Paris avant le festival avait obtenu un très bon accueil. Depuis l'annonce du prix, c'est complètement renversé.»

Les Années Lumière ont été tournées en Irlande plutôt qu'en Suisse. J'ai demandé à Alain Tanner la raison de ce choix.

«Je n'étais plus tenté momentanément de tourner en Suisse. Ce n'est pas un refus définitif et à long terme. J'avais simplement envie de respirer un autre air. Parce que c'est très petit, la Suisse, vous savez. Je n'ai pas de contact avec la mère-patrie. Je ne suis pas attaché à elle avec des chaînes... Si j'ai envie de partir, je pars. Il faut dire que le gouvernement suisse n'a pas fait tout ce qu'il aurait pu faire pour créer une petit infrastructure de production.»

Les raisons qui l'ont finalement amené à tourner en Irlande sont purement personnelles: il avait envie de tourner ailleurs. Puis s'est posé le choix de la langue. Comme il avait déjà travaillé en Angleterre, il a eu envie de tourner dans la langue de Shakespeare. De toute façon, il était impossible de faire ce film en France ou en Suisse. Le sujet même du film lui imposait de tourner dans le contexte d'une culture nordique. Ce fut donc l'Irlande.

«Je tiens à dire, précise-t-il, parce que je connais un peu vos problèmes au Québec, que le choix de l'Irlande comme lieu de tournage et de l'anglais comme langue du film n'était pas motivé par des visées mercantiles. Je n'ai pas cherché à faire du marketing à l'américaine. Ce fut un choix déterminé par le sujet même du film.»

Un film d'espoir

Les Années Lumière fut l'un des rares films d'espoir présentés cette année dans la compétition cannoise. Tanner s'y adresse particulièrement aux jeunes à qui il indique en quelque sorte une issue à cette société malade dans laquelle nous vivons.

«Nous avons tous connu une période de désillusions. Nous sommes tous plus ou moins démotivés par rapport à l'idéologie des années 60. C'était pour moi un film qui devait un peu recharger les énergies. C'est d'ailleurs un film que les jeunes — et particulièrement les très jeunes — aiment bien. Peut-être parce qu'il va un peu à l'encontre des principes de l'éducation rigide que pratiquent nos sociétés dites libérales.»

L'intérêt des *Années Lumière* vient non seulement de son sujet — la découverte intérieure que mène un jeune homme vivant en contact avec un vieux sage — mais également du travail accompli par Tanner sur le plan du langage cinématographique.

«Ce qui m'intéresse au premier chef, déclare ce dernier, la raison principale pourquoi je fais du cinéma c'est de mettre les choses en forme. C'est le rapport dialectique qu'il y a entre le matériau et le filmage qui m'intéresse.»

Sur ce terrain difficile, le cinéaste suisse semble de plus en plus isolé.

«On se bat vraiment le dos au mur, dit-il. Ce qui se passe est très grave. Nous avons à faire face à une offensive énorme de la part des systèmes de télévision dans le sens de produits de plus en plus standardisés destinés à des marchés de plus en plus énormes. Non seulement cette offensive vient-elle des milieux d'argent, mais elle vient aussi des monopoles verticaux qui gèrent la communication.»

En attendant *Les Années Lumière*, le public pourra découvrir ou redécouvrir ce cinéaste suisse important qui a non Alain Tanner. Le programme du Conservatoire s'établit comme suit:

— dimanche à 21h: *Messidor;*

— lundi à 20h30: *Nice Time* et *Charles mort ou vif;*

— mercredi à 20h30: *La Salamandre;*

— jeudi à 19h: *Retour d'Afrique;*

— vendredi (le 12 juin) à 19h: *Le Milieu du monde;*

— samedi (le 13): *Jonas — qui aura 25 ans en l'an 2000;*

— et enfin dimanche (le 14): *Cinéma — mort ou vif* de Urs Graf Mathias Knauer et Hans Sturm (un documentaire sur le tournage de *Jonas*).

photo Robert Nadon, LA PRESSE

JULIO IGLESIAS

L'amour chanté en toutes langues

Tout comme lors de son dernier passage à Montréal, en décembre 1979, alors que 15 000 spectateurs (surtout des femmes) étaient venus l'applaudir au Forum, Julio Iglesias a été accueilli hier par une véritable meute d'admiratrices, photographes et journalistes, venus d'aussi loin que Toronto pour assister à la conférence de presse du chanteur espagnol de réputation internationale.

DENIS LAVOIE

Phénomène unique en son genre, car il chante aussi bien en français qu'en japonais, mais aussi en allemand, en italien, en anglais et, bien sûr, en espagnol, Iglesias semble parfaitement à l'aise sous cette pression populaire.

On l'assaille de questions dans diverses langues, et il y répond spontanément avec le sourire, dans la langue de son interlocuteur. En fait, les conférences de presse d'Iglesias représentent une performance à nulle autre pareille tant il y a de micros qui se tendent, de flash qui l'éclaboussent et de demandes d'autographes auxquelles il a à répondre.

Le chanteur romantique se prête de bonne grâce à cet exercice, en véritable athlète du showbiz, constamment illuminé par un gracieux sourire. Rien qu'à le voir et l'entendre, alors qu'on se bouscule autour de lui, on comprend bien vite pourquoi cet homme de 37 ans est si populaire dans tant de pays (Belgique, France, Suède, Japon...).

Lauréat de deux disques d'or au Canada, Iglesias juge plus important encore de continuer à pareil rythme que de voir ses succès soulignés.

Considéré comme l'un des plus importants vendeurs de disques au monde, avec des ventes totalisant à ce jour quelque 70 000 000 de disques de par le monde, Iglesias se destinait à une carrière d'avocat lorsqu'un accident l'a cloué au lit.

Lorsqu'on fait état de son succès, Iglesias, que les communiqués de presse présentent comme un Don Juan à l'irrésistible charme latin, répond simplement qu'il n'est pas différent des autres hommes et qu'il y va probablement d'une question de charisme tout simplement, repoussant par ailleurs l'idée de «sex symbol» qu'on se fait de lui.

Julio Iglesias n'en demeure pas moins une vedette internationale bien spéciale, car ce ne sont que les grandes foules qu'il affronte en ne visitant que de très grandes salles comme le Colisée de Québec ce soir, le Forum de Montréal demain et le Maple Leaf Gardens dimanche, avant de s'envoler pour l'Australie et le Japon.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DU CINÉMA

Claude Godbout est nommé au conseil

Le bureau du ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, annonce la nomination de M. Claude Godbout comme membre du conseil d'administration de l'Institut québécois du cinéma à titre de représentant des producteurs de films.

M. Godbout remplace à ce poste M. Guy Fournier, qui donnait récemment sa démission de la présidence de l'Institut pour assumer celle de la commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel.

Réalisateur et producteur d'expérience, M. Godbout oeuvre très activement dans le milieu cinématographique québécois depuis 1960. En 1970, il fonde la maison «Les Productions Prisma, Inc.», dont il est le président et où on a produit, entre autres films à succès, «Les Ordres» de Michel Brault, «Les Bons Débarras» de Francis Mankiewicz et «Les Servantes du Bon Dieu» de Diane Létourneau.

Claude Godbout est aussi, depuis 1972, un membre très actif de l'Association des producteurs de films de films du Québec, dont il assume présentement la présidente.

Le conseil d'administration de l'Institut québécois du cinéma verra d'ici quelque temps à la formation de son nouvel exécutif et, d'ici là, M. Jacques Blain assure l'intérim à la présidence du conseil.

2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE 18 ANS
Bella
pussycat 4015 St. LAURENT 845-5215
GUY MAISONEUVE
CASSETTES VIDÉO À VENDRE
3AM
LE BEAVER 5117 PARK 844-1932
CASSETTES VIDÉO À VENDRE

18 ans
FAUT TROUVER LE JOINT
aussi
Les guerriers de la nuit
Jointe: sam., dim. 6h, 9h15
sem. 9h15
GUERRIERS: sam., dim. 7h30
sem. 7h30
Cinéma 7e art 727-3322 3180, rue BELANGER

La Poudrière
DIANE JUSTER
24e SAISON
THÉÂTRE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
ÎLE STE-HÉLÈNE
Via Cité du Havre
Du 2 au 6 ...
Supplémentaires 10 - 11 juin 20h30
...2 et 4 juin

Sept représentations exceptionnelles accompagnées de LUCIE GASCON Harpiste
ses plus belles chansons dans un spectacle intime et chaleureux
décors: Guy Beauregard
Billets en vente:
—Ticketron
—1195 bis, Sherbrooke ouest
mar. au vend. 842.45.50
sam et lun. 526.08.21
de 10h30 à 18h
Prochain spectacle
l'ensemble Madrigal
chant et danse d'Espagne
et d'Amérique Latine
le 13 juin 14h30 - 18h30 et 21h30

GINE-PARCS
St-EUSTACHE: route 15, sortie 21, tel.: 472-6660 / 879-1707 / 430-9090
Mont St-HILAIRE: route 20, sortie 115, tel.: 467-3209 / 467-3533
REPENTIGNY: route 40, sortie 100, tel.: 581-7740 / 861-6641
3 FILMS DANS CHAQUE CINÉ-PARC

EN PRIMEUR
Excusez-moi mais vos dents sont dans mon cou!
Une comédie pleine de bon sang! ...elle fait deux trous d'un coup!
LADY DRACULA
14 ANS
Elle ne démord jamais!
2E FILM
le Summum de l'ACTION sans Arrêt!
avec Brad Harris Evelyne Kraft
3è film BARRACUDA
2è film Repentigny OPÉRATION DAGRON
FUREUR DU TIGRE avec BRUCE LI
St-EUSTACHE 1 REPENTIGNY 1 mont St-HILAIRE 1

BURT REYNOLDS SALLY FIELD POUR TOUS
2ème Sem.
tu fais pas le poids, SHERIF
et LA PUCE ET LE GRINCHEUX
PLUS! Hulk revient
St-EUSTACHE 2
REPENTIGNY 2
Ste-Adèle 2

ça roule... et ça gronde!
LEE MARVIN ROBERT SHAW LINDA EVANS 14 ANS
AU VOLANT
PLUS! AVALANCHE
3e FILM
la vengeance aux tripes
St-EUSTACHE 4
mont St-HILAIRE 2

2e SEM
DUSTIN HOFFMAN Kramer contre Kramer
REDFORD FONDA POUR TOUS
PLUS! LE CAVALIER ELECTRIQUE
PLUS! L'ETERNEL ADIEU
St-EUSTACHE 5

BUD SPENCER POUR TOUS
5ème Sem.
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES
BUD SPENCER
Mon nom est BULLDOZER
PLUS une blonde dans les pattes
St-EUSTACHE 3

Rouè Doudou Boicel Productions
présente
Les deux plus grands événements de l'été de Rhythm'n Blues et de Blues
avec
RAY CHARLES
RAELETTS
et son grand orchestre
9 et 10 juillet, 20h30
$17, $14 et $10
N'attendez pas à la dernière minute — achetez vos billets maintenant afin d'avoir les meilleures places.
à venir: Le Géant du MISSISSIPPI Blues
B.B. KING 16 août
Renseignements: 875-6227 ou 875-6232
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

LE NOUVEAU RISING SUN CLUB DES CÉLÉBRITÉS présente LE ROI DU DELTA BLUES
Juin en Blues
TAJ MAHAL
La semaine prochaine,
Les 2 grands légendaires américains de Blues et Jazz.
EDDIE «CLEANHEAD» VINSON et JAY McSHANN
Ce soir à dimanche
2 soirs seulement, 12 et 13 juin.
* Sonny Terry & Brownie McGhee 17 - 21 juin
* «Big Mama» Thornton 25 - 28 juin
Achetez vos billets à l'avance.
Spectacles de Jazz tous les soirs au Jazzothèque (1er étage)
ATTENTION: Le Soleil Levant a demenage dans un plus beau et plus confortable local.
1252 St. Antoine (coin de la Montagne)
Metro Lucien-L'Allier 875-6227 875-6232

CONCERTS CAMPBELL GRATUITS
Concerts en plein air gratuits dans les parcs de Montréal
R.C.A.F. BAND
BLACK WATCH ASSOCIATION BAND
HARMONIE DE LACHINE
L'ORCHESTRE ANDRÉ-MASSE
MONTREAL GARRISON BAND
VETERANS BAND
SALVATION ARMY BAND
WEST HILL INTERNATIONAL BAND
LAKESHORE CONCERT BAND
NORMAN ROBINSON QUINTET
Les dates et lieux des concerts seront annoncés sous peu
SUCCESSION CHARLES S. CAMPBELL, C.R.
LE TRUST ROYAL, FIDUCIAIRE

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:30 33 — **The Dick Cavett Show**
La deuxième partie d'une entrevue avec le romancier James Clavell, auteur de «Shogun».

21:00 8 12 — **«Blood Relatives»**
Un policier de Claude Chabrol qui a été tourné à Montréal, avec Donald Sutherland, Aude Landry et Lisa Langlois. Une histoire, semble-t-il, plutôt confuse dans laquelle une adolescente incrimine son frère.

21:30 17 — **«Une histoire immortelle»**
Le festival des films d'Orson Welles se poursuit. Ce film, avec Jeanne Moreau et Roger Coggio a été tourné pour la télévision et raconte l'histoire d'un riche marchand qui veut donner vie à une légende. Un assez bon film dit-on.

21:33 2 — **«Funny Lady»**
Une comédie musicale d'Herbert Ross, avec Barbra Streisand et Omar Sharif. L'histoire de la vedette de comédies musicales américaines Fanny Brice.

00:00 12 — **«Dirty Dingus Magee»**
Un western parodiant le genre, réalisé par Brian Kennedy. Avec Frank Sinatra, George Kennedy et Anne Jackson. Une folle histoire de deux copains qui se courent après.

SATELLITE AUX RÉGIONS ÉLOIGNÉES

Première demande en provenance de Havre-St-Pierre

La localité de Havre-St-Pierre est devenue hier la première municipalité du Québec à soumettre une demande de licence au CRTC (Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) afin de recevoir dès cet été les services de radio et de télévision à voies multiples de «cancom» (les communications par satellite canadien).

«Cancom» offre aux municipalités éloignées, mal desservies en terme de signaux de télévision, aux camps de chantiers ou d'exploitation du Québec, la possibilité de capter quatre signaux TV et huit signaux radio, dont deux de langue française et deux en langue autochtone.

«Le résau Télémédia Communications Ltée, qui jouit d'une très vaste expérience dans ce domaine, est chargé de la sélection de la programmation française à la radio et à la télévision. Télémédia a conçu une grille de programmation télévisée de 80 heures à partir des meilleures émissions d'information, de divertissement et de sport des stations CFTM (canal 10) à Montréal, CHLT (canal 7) à Sherbrooke, et CHEM (canal 8) à Trois-Rivières.

Sur le plan radiophonique français, les auditeurs pourront capter les programmations complètes de CKAC et de CITE-FM, les deux stations montréalaises de Télémédia.

«Cancom» offre également les services de trois stations canadiennes de télévision anglaise, qui sont: CHAN à Vancouver, CITV à Edmonton et CHCH à Hamilton. À cela s'ajoutent les signaux de quatre stations de radio de la bande FM, en l'occurrence CFQM à Moncton, CIRK à Edmonton, CFMI à Vancouver et CKO à Toronto.

Les agglomérations éloignées du Québec désireuses de recevoir dès cet été, les services de radio et de télévision de «cancom», ont encore jusqu'au 17 juin pour faire leur demande de licence au CRTC et obtenir un certificat du ministère fédéral des Communications.

Les municipalités qui désirent obtenir plus de détails sont priées de téléphoner ou d'écrire sans tarder à: Jacques Lina, les communications par satellite canadien Inc., 1400, rue Metcalfe, Montréal, Québec, H3A 1X2; téléphone: (514) 854-9208.

AU TRANSIT JUSQU'À DIMANCHE

Quatre musiciens pour le retour solo de Marie-Michèle Desrosiers

A l'affiche jusqu'à dimanche au Transit, Marie-Michèle Desrosiers, accompagnée par quatre musiciens.

PIERRE BEAULIEU

Les membres de Beau Dommage se sont rapidement recyclés après la décision qu'ils ont prise de ne plus travailler ensemble. Michel Rivard d'abord, le plus connu d'entre eux, le leader du groupe, a immédiatement fait un premier album solo: «Méfiez-vous du grand amour». La compagnie Capitole lui donnait carte blanche et ouvrait bien grandes toutes les portes devant lui.

Bertrand, Hinton et Desrosiers, quant à eux, ont décidé de travailler avec Paul Piché. Le premier, qui vient tout juste d'enregistrer un disque en solo, déclare qu'il ne se sentait pas du tout prêt, à l'époque, à faire carrière seul, qu'il préférait la sécurité d'un groupe, l'anonymat de l'accompagnateur, et que son passage avec Piché n'était que la suite logique de son aventure avec Beau Dommage.

En fait, des cinq, Marie-Michèle Desrosiers fut la seule qui n'a pu concrétiser tout de suite ses projets de chanson. On ne lui offrait que des rôles de choriste, qu'elle a d'ailleurs dû accepter en quelques occasions. Personne, parmi les gens des compagnies de disques, ne croyait en ses chances de réussir seule. Elle avait une étiquette en plein front: elle était la fille de Beau Dommage, une voix pour qui les autres écrivaient parfois des chansons. Heureusement, elle était comédienne. Depuis trois ans, Marie-Michèle Desrosiers a donc surtout fait du théâtre. Pendant tout ce temps, elle n'a jamais cessé, malgré tout, d'écrire des chansons.

Après deux longues années d'attente, de démarches interminables, CBS acceptait finalement de lui faire confiance. Marie-Michèle lançait donc, il y a quelques mois, son premier album: un disque particulièrement intéressant, minutieusement fait, où elle raconte, tout en douceur, en nuances, sa vie de femme de 30 ans.

On comprend mal, après avoir écouté un microsillon d'une qualité semblable, pourquoi nos producteurs ont hésité si longtemps avant de la mettre sous contrat. Eux qui ne cessent pourtant de se plaindre de la «pénurie de talents». On se pose encore plus de questions, ceci dit, quand on a vu Marie-Michèle Desrosiers en spectacle.

La plupart des nouveaux noms qui nous furent proposés au cours des dernières années ont connu énormément de difficultés le jour où ils ont dû mettre le nez sur une scène. Ils n'avaient, ils n'ont toujours aucun métier. La plupart se cramponnent bien droit devant leurs micros et nous chantent leurs chansons à la file indienne. Quand, par hasard, il leur arrive de parler au monde entre deux tounes, c'est pour dire des niaiseries règle générale, fort maladroitement par surcroît.

En plus de bien écrire, de composer de très belles musiques et de les interpréter avec énormément de justesse et d'émotion, Marie-Michèle habite la scène avec une aisance étonnante. Elle nous fait découvrir un sens de l'humour que nous ne lui connaissions pas, nous offre un spectacle parfaitement structuré, où absolument rien n'a été laissé au hasard.

Les musiciens qui l'accompagnent figurent parmi les meilleurs à Montréal, Michel Beaulieu (dont la réputation n'est plus à faire) a réussi de très beaux éclairages, on y passe, bref, une excellente soirée.

Un seul défaut peut-être, qui revient systématiquement à chacun des spectacles: dans les chansons les plus swignantes, les sonorisateurs ont toujours la mauvaise habitude d'enterrer complètement la voix sous la musique. Passe toujours dans certains cas. Même que c'est souvent mieux ainsi. C'est dommage cependant quand il s'agit de Marie-Michèle Desrosiers, une des rares, parmi la nouvelle génération d'auteurs-compositeurs, à faire des textes intéressants.

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon
Dim. à Jeu.: Le film principal débute au crépuscule dans les Ciné-Parcs !
3e film aux ciné-parcs ven. & sam. Les moins de 14 ans Gratis aux Ciné Parcs

SYLVESTER STALLONE
WOLFGUAR né en Allemagne: ProfessionTERRORISTE INTERNATIONAL
DICK DA SILVA (SylverterStallone) 35ans 52MORTS À SON ACTIF né et élevé aNew York: profession "AGENT très SPECIAL"
LES FAUCONS DE LA NUIT 14 ANS
2e SEMAINE!
AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE
CHAMPLAIN 2 STE CATHERINE PAPINEAU 524 1685 · BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 465 5906 · ODEON 2 - LAVAL CENTRE 2000 BL ST MARTIN 687 5207 · ST-JEAN CAPITOL · CINÉ-PARC LAVAL 3 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555

"LE MEILLEUR FILM JAMAIS TOURNÉ SUR LE PHÉNOMÈNE DES LOUPS-GAROUS" — LOS ANGELES MAGAZINE
Voyez de vos propres yeux les scènes de TRANSFORMATIO uniques qui ont stupéfié des millions des spectateurs
14 ANS
HURLEMENTS (V.F. THE HOWLING)
Quand ils vous tiendront n'attendez aucun secours
UNE PRODUCTION DE DANIEL H. BLATT avec DEE WALLACE · PATRICK MACNEE · DENNIS DUGAN · CHRISTOPHER STONE · BELINDA BALASKI · KEVIN McCARTHY · JOHN CARRADINE · SLIM PICKENS et ELISABETH BROOKS · Produit par DANIEL H. BLATT et STEVEN A. LANE · Scénario de JOHN SAYLES et TERENCE H. WINKLESS · D'après le roman de GARY BRANDNER · Musique de PINO DONAGGIO · Produit par MICHAEL FINNELL et JACK CONRAD · Réalisé par JOE DANTE
AVCO EMBASSY PICTURES
BERRI 1 ST DENIS STE CATHERINE 288 2115 · MERCIER STE CATHERINE PIE IX 255 6224 · VILLERAY ST DENIS JARRY 388 5577 · BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN 465 5906 · VERDUN 3941 WELLINGTON 768 2092 · CINÉ-PARC ODEON 2 Transcanadienne sortie St Bruno 199 655 0692 - 655 0697 · CINÉ-PARC LAVAL - 1 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555 · CINÉ-PARC VAUDREUIL 1 TRANSCANADIENNE VERS TORONTO SORTIE 21 455 5154 - 861 0659
AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE

Tous les jeunes ont un jour rêvé d'avoir leur propre garde du corps, pour mater le gang de durs de l'école qu'ils fréquentent. 14 ANS
3e SEM.!
CHRIS MAKEPEACE
VEUX-TU ÊTRE MON GARDE DU CORPS
PLUS! GENE WILDER - TRANSAMERICA EXPRESS -
BERRI 2 ST DENIS STE CATHERINE 288 2115 · BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN 465 5906

2e MOIS! TOUT RACONTER À SA FEMME? METTRE DE L'ARSENIC DANS SON CAFÉ?
JANE FONDA · LILY TOMLIN · DOLLY PARTON
POUR TOUS
COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON PATRON
BERRI 4 ST DENIS STE CATHERINE 288 2115 · 1.10 - 3.15 - 5.10 - 7.30 - 9.35

WALT DISNEY
2 GRANDS DESSINS ANIMÉS RÉUNIS
LE LIVRE DE LA JUNGLE aussi BERNARD et BIANCA
BIANCA: sam. et dim: 12h45 - 4h15 - 7h30 sem.: 7h30
JUNGLE: sam. et dim.: 2h30 - 6h sem.: 6h
TOUS
Cinéma Lumière 1313 est, rue Bélanger
TÉL.: 272-1080 Metro Jean-Talon Autobus 95

PARC BELMONT
ON S'AMUSE PLUS AU PARC BELMONT MAINTENANT QU'ON EST OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE DE MIDI À MINUIT.
TOUS LES MANÈGES ET SPECTACLES* AUSSI SOUVENT QU'ON VEUT POUR 6,00$ SEULEMENT
(moins de 6 ans et âge d'or: 2,50$)
*Excluant karting et spectacle de prestidigitation.
En vedette cette semaine: JÉRÔME LEMAY
PARC BELMONT On s'amuse plus!

COMMENÇANT VENDREDI, le 12 JUIN !
MEILLEURE ACTRICE DE L'ANNÉE SISSY SPACEK
Mariée à 13 ans... À 20 ans elle avait quatre enfants. Elle était pauvre et misérable. Le seul moyen qu'elle connaissait pour s'en sortir était de chanter et de devenir une vedette!
LA FILLE DU MINEUR V.F. COAL MINER'S DAUGHTER
POUR TOUS
TOMMY LEE JONES · BEVERLY D'ANGELO
2e FILM
Ils viennent de la Galaxie pour détruire la Terre. Seuls deux hommes peuvent les arrêter!
LA CONQUÊTE DE LA TERRE

Un film de ROMAN POLANSKI
TESS 4e MOIS!
POUR TOUS
BERRI 5 ST DENIS STE CATHERINE 288 2115 (version française) 2.00, 5.15, 8.30

4e MOIS! Un succès sans précédent.
ROBERT REDFORD
BRUBAKER en Version Française
14 ANS
le DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721 6060 Semaine: 7.00, 9.30 Sam. dim.: 2.00, 4.30, 7.00, 9.30

Les Films Mutuels présentent
Un grand film d'amour sur l'Amour
LE DERNIER MÉTRO 5e MOIS!
POUR TOUS
CATHERINE DENEUVE · GÉRARD DEPARDIEU · FRANÇOIS TRUFFAUT
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721 6060 Sem.: 7.00, 9.30 Sam., Dim.: 2.00, 4.30, 7.00, 9.30

AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ VICTIME DE LA BUREAUCRATIE D'ÉTAT?
Alan Arkin and Mariette Hartley
IMPROPER CHANNELS
2e SEMAINE!
POUR TOUS
Décarie: sem.: 7.15 - 9.15 Plaza: sem.: 5:30 - 7:30 - 9:30 sam. dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
PLAZA ALEXIS NIHON - 2 NIVEAU DU METRO 935 4246
SQUARE DECARIE 1 DECARIE SUD DE JEAN TALON 341-3190

Sem., 7.00 - 9.05 Sam., dim., 12.40 - 2.45 - 4.50 - 7.00 - 9.10
3e SEM.!
the Four Seasons
PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-6595
SQUARE DECARIE 2 DECARIE SUD DE JEAN TALON 341-3190
ALAN ALDA · CAROL BURNETT
POUR TOUS

L'HISTOIRE D'UN GRAND LEGENDAIRE...
POUR TOUS
the LEGEND of the LONE RANGER
LORD GRADE and JACK WRATHER Present A MARTIN STARGER Production "THE LEGEND OF THE LONE RANGER" Starring KLINTON SPILSBURY · MICHAEL HORSE · CHRISTOPHER LLOYD and JASON ROBARDS as PRESIDENT ULYSSES S. GRANT
Plaza: sem., 5:20 - 7:30 - 9:20 Sam., dim., 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00.
PLAZA ALEXIS NIHON - 1 NIVEAU DU METRO 935 4246
COTE-DES-NEIGES 1 PLAZA CÔTE-DES NEIGES 735-5527
Nuages: sem., 7:15 - 9:15 Sam., dim., 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00.

«UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE»
Breaker Morant
2e MOIS! Les Films Mutuels présentent
POUR TOUS
Gagnant au FESTIVAL de CANNES
«MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN»
Charles Tingwell · Terence Donovan · Ray Meagher · Edward Woodward · Jack Thompson · John Waters · Bryan Brown
Sem.: 5:15, 7:15, 9:15 Sam. dim.: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15
PLAZA ALEXIS NIHON - 3 ALTITUDE TROIS 931 3313

la presse

et

ciel mf-98.5

VOUS INVITENT À LA PREMIÈRE DE

COEUR DE PAPA

une comédie de JEAN BARBEAU

LE 18 JUIN 1981

AU TOUT NOUVEAU

théâtre la relève à Michaud

Saint-Mathieu-de-Beloeil

situé sur le golf Le Domaine

Michel Forget

Claude Michaud

Gisèle Dufour

Karen Racicot

RÈGLEMENTS:

1. Pour participer au concours, il suffit d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation ou sur une reproduction faite à la main (excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies).
2. Le concours débute le 1er juin pour se terminer le 10 juin 1981.
3. L'attribution de 175 PAIRES DE BILLETS se fera par tirage au sort au journal LA PRESSE le 12 juin 1981.
4. Les employés de LA PRESSE, de CIEL MF et de la Relève à Michaud ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
5. Les droits en vertu de la loi ont été payés.
6. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

REMPLIR ET ENVOYER À:

la presse

C.P. 5020
SUCCURSALE
PLACE D'ARMES
MONTRÉAL, QUÉ.
H2Y 3M1

NOM _____

ADRESSE _____

_____ APP. _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____

PAR LES DIRECTEURS DE THÉÂTRE

Le nouveau conseil est exhorté à sortir de l'ornière du règlement

L'Association des Directeurs de Théâtre, dont la présidente est Mme Mercédès Palomino et le secrétaire général, Claude Pichette, n'y est pas allé avec le dos de la cuiller dans le mémoire qu'elle a soumis avant-hier au comité consultatif du

MARTIAL DASSYLVA

Conseil des Arts de la Communauté urbaine de montréal (CACUM) présidé par M. Jean-Pierre Goyer et dont l'objectif est de faire des recommandations sur l'avenir et les politiques de l'organisme, qui a pris la relève du défunt Conseil des Arts de la Ville de Montréal.

Faisant le bilan des relations entre les gens de théâtre et le Conseil des Arts de Montréal, l'ADT a reproché à celui-ci de s'être enfermé dans une politique stérile de règlementation et de légalisme, d'avoir, ces dernières années, boudé et boycotté la création québécoise et, finalement, d'avoir, dans sa politique de subvention, favorisé indûment la musique au détriment du théâtre et le théâtre anglophone au détriment du théâtre francophone.

«Le Conseil, peut-on lire au début du Mémoire, est coupé de la réalité théâtrale actuelle et, conséquemment, parle un langage d'un juridisme mal venu en art dramatique. (...) Le Conseil ayant choisi ce langage, deux effets en découlent: a) la création d'un fossé entre le Conseil et les créateurs, artistes et artisans du théâtre et b) la manifestation d'un esprit fermé à toute évolution des arts et particulièrement du théâtre.»

Humeurs et préjugés

L'ADT, qui critique vertement les fameux règlements du Conseil sur le répertoire subventionnable et le rôle pour le moins inquiétant qu'il a joué dans l'affaire des Fées ont soif, lui reproche également d'avoir été incapable de s'élever au-dessus du niveau des personnalités et de n'avoir pas été jusqu'ici très sérieux dans sa politique de subvention.

Après une analyse rapide des subventions accordées aux divers secteurs artistiques de la métropole, l'ADT note avec désenchantement: «Nous en arrivons à croire que le Conseil a plus d'humeurs et de préjugés favorables (ou défavorables) que de politiques ou de programmes qui concordent à la réalité de l'évolution du théâtre.»

L'Association s'élève plus loin contre le paternalisme dont font preuve les fonctionnaires et les membres du Conseil dans leurs relations avec les compagnies de théâtre et s'en prend au peu de professionnalisme et d'expertise dont l'organisme fait preuve dans l'étude des dossiers et des demandes de subvention. À ce sujet, l'ADT affirme: «Nous avons donc l'impression que le Conseil n'est pas au fait des pratiques théâtrales, financières et administratives des organismes professionnels de théâtre.»

Et en ce qui concerne les formulaires utilisés par le Conseil, l'ADT les estime non pertinents, incomplets et parfois illogiques. «L'Association est en droit d'exiger pour ses membres, continue le mémoire, une expertise professionnelle de la part du Conseil, ou qu'il y ait des compétences en théâtre et en administration théâtrale pour informer le Conseil et faciliter sa décision».

En plus de recommander au Conseil de se doter dans les plus brefs délais de services professionnels adéquats, l'Association des Directeurs de Théâtre, qui affirme en terminant qu'elle et ses membres n'ont pas de raison de se réjouir du rôle du Conseil dans le théâtre professionnel francophone à Montréal, souhaite une nouvelle répartition dans le membership du Conseil (5 artistes, 5 administrateurs reliés au domaine des arts, 10 personnes s'intéressant à la chose artistique). Elle demande en outre qu'il ne subventionne que le théâtre professionnel et qu'il n'utilise plus ses fameux Règlements concoctés à l'intention des compagnies de théâtre.

Ce réquisitoire en règle et les recommandations qui le suivent n'ont pas semblé émouvoir outre mesure les membres du comité présents, peu enclins de toute évidence à défendre le blason de «l'ancien» conseil ou à relancer la querelle des *Fées ont soif*.

Questions et intervenants

En réponse à des questions du président du comité, l'ADT s'est dite d'accord avec une campagne de promotion des arts et du théâtre défrayée par le Conseil et avec la mise sur pied d'un centre électronique de réservation des billets. À une autre question du président, qui songeait aux municipalités de la banlieue, qui contribuent elles aussi au fonds du Conseil des Arts de la Communauté urbaine, l'ADT a été amenée à préciser qu'elle n'exluait pas le Jeune Théâtre du champ des groupes susceptibles de recevoir des subventions.

L'ADT avait été précédée à la barre par les représentants du Théâtre d'Aujourd'hui, Jean-Claude Germain et Robert Spickler, qui, après avoir rappelé la lune de miel qui a longtemps régné entre le Conseil et la salle de la rue Papineau, ont évoqué le divorce de raison survenu ensuite. Dans leurs recommandations, ils ont insisté sur la nécessité d'une des politiques du Conseil afin que celui-ci revienne au préjugé favorable qu'il nourrissait dans les années 1970 en faveur de la création québécoise.

Auparavant, André Laliberté du Théâtre de l'Oeil, était venu plaider la cause du comité qui travaille depuis trois ans à la création d'un Centre de Théâtre pour Enfants.

En début de séance, Per Brask, le directeur artistique du théâtre du Centre Saidye Bronfman, en son nom ainsi qu'en celui du Theatre Phoenix, du Théâtre Centaur et du Playwrights' Workshop, avait réclamé l'abolition de la taxe d'amusement et rappelé que le Conseil des Arts de la communauté urbaine de Montréal ne devrait pas porter des jugements artistiques ou moraux sur les programmes des théâtres.

arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon

Dim. à Jeu.: Le film principal débute au crépuscule dans les Ciné-Parcs!

3e film aux ciné-parcs ven. & sam. Les moins de 14 ans Gratis aux Ciné Parcs

Après 10 ans d'absence, le Plus Grand BOUFFON de la COMÉDIE nous mènera au DÉLIRE par le RIRE!

POUR TOUS

JERRY LEWIS dans "SON NOUVEAU FILM!"

APRÈS 4 GRANDES SEMAINES DE RIRE... LES QUÉBÉCOIS SONT D'AVIS QUE JERRY LEWIS EST LE ROI INCONTESTABLE DE LA BOUFFONNERIE!

AU BOULOT... JERRY!

"HARDLY WORKING"

Un Film de JERRY LEWIS

CHAMPLAIN 1 STE CATHERINE PAPINEAU 524 1585 — AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE

JEAN-TALON 2 RUES A L'EST de PIE IX 725 7000 — ODEON 1 - LAVAL CENTRE 2000 BL ST MARTIN 687 5201 — LONGUEUIL 2 PLACE LONGUEUIL 679 7451

CINÉ-PARC ODEON 1 Transcanadienne, sortie 51 Brunet 98 655 0692 - 655 0697 — CINÉ-PARC LAVAL 4 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555 — CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 3 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310 - 861 0659

Les aventures hilarantes d'un homme tenace qui n'a d'autre désir que d'épouser sa première femme.

POUR TOUS

Chevy Chase — Goldie Hawn — Charles Grodin

COMME AU BON VIEUX TEMPS

V.F. de (SEEMS LIKE OLD TIMES)

COLUMBIA FILMS présente une Production de RAY STARK

AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE

BERRI 3 ST DENIS STE CATHERINE 288 2115 — CREMAZIE ST DENIS CREMAZIE 388 4210 — LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679 7451 — ST-JÉRÔME REX

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE 1 TRANSCANADIENNE (SORTIE 93) 655 5515 — CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 1 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310 - 861 0659 — CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 1 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 - 436 4773

ÇA SWINGUE EN GRAND DANS CES 2 SUPER SUCCÈS!

GAGNANT de 2 OSCARS meilleure chanson et musique

"La Fièvre des 'Planches"

Version Française de Fame

Une EXPLOSION de musique, de jeunesse et de talent!

14 ANS

"Ça plane, les filles!"

Version Française de FOXES

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE 2 TRANSCANADIENNE (SORTIE 93) 655 5515 — CINÉ-PARC LAVAL 2 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555 — CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 2 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310 - 861 0659

MONTEZ AVEC EUX DANS L'ARENE ET VIVEZ 220 MINUTES INOUBLIABLES!

IL VEUT VIVRE INTENSÉMENT SA VIE, IL LUI FALLAIT DÉTRÔNER LE CHAMPION.

ROCKY 2 LA REVANCHE

Sylvester Stallone

UN COMBAT QUI RESTERA MARQUÉ DANS L'HISTOIRE DU CINÉMA!

SA FEMME L'AVAIT QUITTÉ.... IL ALLAIT LIVRER LE COMBAT DE SA VIE... POUR SON GARS.

POUR TOUS

LE CHAMPION

Un film de FRANCO ZEFFIRELLI

JON VOIGHT FAYE DUNAWAY

RICKY SCHRODER

CINÉ-PARC ST-MATHIEU ROUTE 15 SUD-VERS PLATTSBURG (SORTIE 38) 659 3445 - 861 0659 A 3 MILLES DE LA PRAIRIE — CINÉ-PARC VAUDREUIL 2 TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455 5154 - 861 0659 A 10 minutes du Centre d'achats Fairview — CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 2 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 - 436 4773

NOTEZ BIEN

La rubrique «Quoi faire aujourd'hui» et les programmes des spectacles (films, pièces de théâtre, variétés, concerts) paraissent maintenant dans notre cahier des sports de format tabloïd.

TOUS

LED ZEPPELIN

dans The Song remains the same

Tous les soirs 9h15

Cinéma Lumière 1313 est, rue Bélanger

TÉL.: 272-1080 Métro Jean-Talon Autobus 95

BOB GUCCIONE ET PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL PRÉSENTENT

18 ANS Adultes

CALIGULA

VERSION ANGLAISE

Horaire: ven. & sam.: midi - 3.00 - 6.00 - 9.00 - minuit
dim. à jeudi.: midi - 3.00 - 6.00 - 9.00

Aucun laissez-passer ou carte de l'Age d'or accepté — Admission générale $7.00

Cinéma DE PARIS

896 STE CATH O - MANSFIELD 875 1882

A COTE DU RESTAURANT DUNN'S

BOULEVARD van nuys PLACE EN LIBERTÉ st-denis 2 1590 RUE ST-DENIS 845-3222

LA DÉROBADE avec MIOU-MIOU st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 845-3222

Au delà du bien et du mal desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141

Gabrielle CLAIRE PIMPARÉ EDDIE ALBERT desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141

Rêveries Erotique LA VITRINE DU PLAISIR desjardins 3 BASILAIRE 1 288-3141

A PERFECT COUPLE ST FRANÇAIS desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141

Plaisirs lucratifs Projections spéciales COLLÉGIENNES ÉMANCIPÉES bijou 5030 RUE PAPINEAU 527-9131

PAPINEAU 1 — omega 2 Place K MART Longueuil 463-3330

CINÉMAS UNIS
VOUS PRÉSENTE LE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

Les Plouffe

un film de GILLES CARLE — d'après le roman de ROGER LEMELIN

avec ÉMILE GENEST • JULIETTE HUOT • DENISE FILIATRAULT
GABRIEL ARCAND • PIERRE CURZI • SERGE DUPIRE • ANNE LETOURNEAU
Une distribution CINÉ 360

HORAIRES: PARISIEN: 9:30 AM (excepté le dimanche), 2:00 et 7:30 p.m. LAVAL, VERSAILLES et GREENFIELD: Sam., dim.: 2:00 et 7:30 p.m. Sur semaine à 7:30 p.m. seulement.

Prix d'entrée: Matin: $5.00, âge d'or $1.25. Matinée: $6.00, âge d'or $3.00. Soirée: Un seul prix $7.50. Laissez-passer non valables. Âge d'or de cinémas accepté matin et matinée.

Le PARISIEN 1 480 STE-CATHERINE O. 866-3856 — **LAVAL 1** CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129 — **VERSAILLES 1** PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

---

ILS REVIENNENT DANS DE NOUVELLES AVENTURES — 14 ANS

MICHEL SERRAULT — UGO TOGNAZZI

LA CAGE AUX FOLLES II

un film de EDOUARD MOLINARO

avec la participation de Michel GALABRU

4e MOIS

Le PARISIEN 4 480 STE-CATHERINE O. 866-3856

12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.10.

«KHARTOUM» EST DE RETOUR!
...POUR CEUX QUI L'ONT MANQUÉ OU QUI VEULENT LE REVOIR!

EN 70 MM et STEREOPHONIE

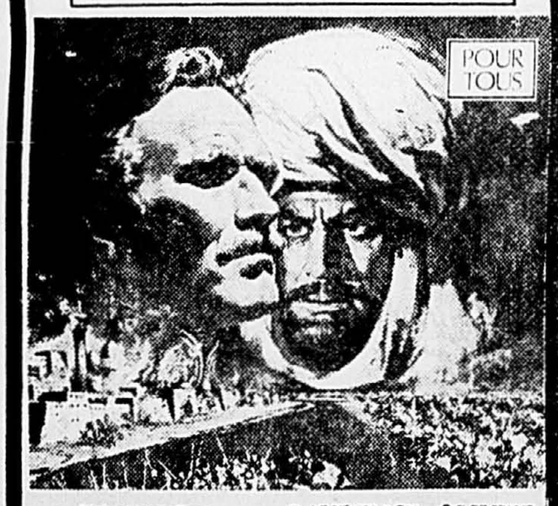

CHARLTON HESTON as GORDON

LAURENCE OLIVIER as THE MAHDI

RICHARD JOHNSON
RALPH RICHARDSON

in A JULIAN BLAUSTEIN PRODUCTION

Khartoum

KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

Sam., dim.: 1:30, 4:00, 6:30, 9:00. Sem.: 6:30, 9:00.

Sur la lune de Jupiter il est la seule loi.

14 ANS

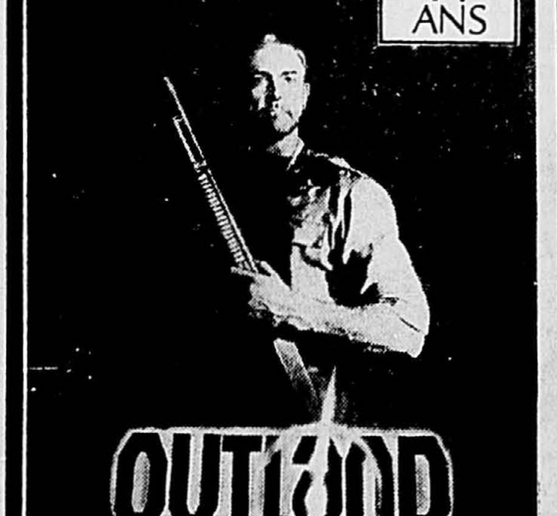

OUTLAND

SEAN CONNERY in "OUTLAND"
PETER BOYLE
FRANCES STERNHAGEN JAMES B. SIKKING KIKA MARKHAM
Produced by RICHARD A. ROTH Executive Producer STANLEY O'TOOLE
Music by JERRY GOLDSMITH Written and Directed by PETER HYAMS

PANAVISION® TECHNICOLOR® — 70MM DOLBY STEREO — A LADD COMPANY RELEASE THROUGH WARNER BROS A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY

READ THE WARNER BOOK

SOUNDTRACK AVAILABLE ON WARNER BROS. RECORDS AND TAPES

3e SEMAINE! 12.30, 2.45, 5.00 7.15 et 9.35

YORK 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978 Guy

"Un film à voir absolument." — Andrew Sarris, Village Voice

"'LOULOU' est un film touchant, passionnant et excitant." — Bernard Drew, Gannett News Service

loulou

GERARD DEPARDIEU

ISABELLE HUPPERT

18 ANS Adultes

un film de MAURICE PIALAT

avec GUY MARCHAND
scénario ARLETTE LANGMAN et MAURICE PIALAT

Distribué par PAN-CANADIEN, Montréal

5e SEMAINE DE SUCCÈS!

Le PARISIEN 3 480 STE-CATHERINE O. 866-3856

1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:25. Samedi, dernier spectacle à 11:25.

---

14 ANS

L'Histoire d'un garçon qui voulait être un homme et d'une femme de luxe qui aimait son innocence...

'Mimsy Farmer joue superbement...' Claude Mauriac VSD

'...Allez voir ce joli film fort divertissant...' PREMIERE

'Plus intelligent que la masse de films-sur-adolescents...' COSMO FILMS

un film de BERNARD QUEYSANNE — avec MIMSY FARMER, PASCAL SELLIER

L'Amant de Poche

PLUS: 2e FILM AU VERSAILLES

PARISIEN: 12:20, 2:10, 3:00, 5:50, 7:40, 9:35. Sam. dernier spectacle 11:25.
VERSAILLES: Sam., dim.: 12:45, 4:10, 7:40. Sem. 6:00, 7:40.

Le PARISIEN 2 480 STE-CATHERINE O. 866-3856 — **VERSAILLES 2** PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

---

...et la tuerie continue!

A PARAMOUNT PICTURE

FRIDAY THE 13TH PART 2

18 ANS

1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

LOEWS 5 954 o., Ste-Catherine - 861-7437 PEEL

UN FILM D'HORREUR ET DE SUSPENSE!

THE HAND

14 ANS

an ORION PICTURES Release — Panavision® — Thru WARNER BROS. A Warner Communications Company — Technicolor®

©1981 ORION PICTURES COMPANY. ALL RIGHTS RESERVED.

LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15. Sam., dernier spectacle 11:15.

---

14 ANS

Six des meurtres les plus bizarres que vous aurez jamais vus!

LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Sam. dernier spectacle 11:30.

---

14 ANS

FORGÉE PAR UN DIEU.
ANNONCÉE PAR UN SORCIER.
TROUVÉE PAR UN ROI!

EXCALIBUR

AVENUE: 6:25, 9:00. LA CITÉ & FAIRVIEW: 6:15, 9:00. DOLLARD: OUVERTURE 7:30. RADIO AM REQUIS.

AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747 — **LaCité 1** 3575, AV. DU PARC 844-2829

FAIRVIEW 2 TRANS-CAN. S. 52 697-8095 — **Cinéparc DOLLARD 3** TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

ADOLESCENTS avec photo et carte d'identité $3.50 (sauf DOLLARD)

---

18 ANS Adultes

Sam., dim.: 12:50, 3:20, 5:50, 8:20. Sem. 7:05, 8:20.

LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776

LES IMPRESSIONS DE FELLINI SUR LA FEMME... Non pas son *FEMINISME*, mais sa *FÉMINITÉ*. — 14 ANS

FELLINI
LA CITÉ DES FEMMES

MARCELLO MASTROIANNI

ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053

SAM., DIM.: 1:10, 3:45, 6:20, 9:00. SEM.: 6:20, 9:00.

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

GRAND PRIX DES AMÉRIQUES
Montréal (1979)

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

14 ANS

1+1=3

Version originale allemande avec sous-titres français

Un film de HEIDI GENÉE

Avec ADELHEID ARNDT • DOMINIK GRAF • CHRISTOPH QUEST

ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053

Sam., dim.: 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:45, 9:30. Sem.: 6:00, 7:45, 9:30.

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE
CANNES 1980

POUR TOUS

MON ONCLE D'AMÉRIQUE

RÉALISATION ALAIN RESNAIS — SCÉNARIO JEAN GRUAULT

avec la collaboration du Prof. HENRI LABORIT

KENT 2 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

Sam., dim.: 12:20, 2:40, 5:00, 7:20, 9:40. Sem.: 7:20, 9:40.

---

18 ANS Adultes

UNE PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI

Pier Paolo Pasolini

Les Contes de Canterbury

Le PARISIEN 5 480 STE-CATHERINE O. 866-3856

12:30, 2:35, 4:45, 6:50, 9:00. Sam. dernier spectacle 11:05.

Découvrez la nouvelle revélation de l'écran

avec Myriam Watteau, Valerie Matines

18 ANS Adultes

CHECK-UP à la SUÉDOISE

le DROIT de CUISSAGE

GREENFIELD: Sam., dim.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Sem.: 6:05, 7:00, 8:05, 9:00. EROS: 10:00, 1:15, 4:30, 7:50.

GREENFIELD PARK 2 GREENFIELD PARK PL. 671-6129 — **EROS** 59 STE-CATHERINE E. 288-5513 St-Laurent

---

Je suis tellement fière de mes gars— Ils n'oublient jamais leur douce maman!

18 ANS Adultes

CHARLES KAUFMAN'S

MOTHER'S DAY

MOTHER'S DAY • Produced by MICHAEL KRAVITZ & CHARLES KAUFMAN
Directed by CHARLES KAUFMAN • Starring NANCY HENDRICKSON • DEBORAH LUCE
TIANA PIERCE • HOLDEN McGUIRE • BILLY RAY McQUADE • ROSE ROSS
Executive Producer ALEXANDER BECK • Production Executive RAY SUNDLIN
Associate Producers LLOYD KAUFMAN & MICHAEL HERZ
Director of Photography JOE MANGINE • Color by TVC • Equipment by Cinecam Inc.

LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Sam. dernier spectacle 11:00.

CINE-PARC DOLLARD

TRANS-CANADIENNE OUEST, SORTIE 55 Boulevard Brunswick ouest

1. THE FIRST DEADLY SIN — 14 ANS — plus — LOVE at First Bite
2. THE DOGS OF WAR — 14 ANS — plus — RICHARD HARRIS JUGGERNAUT
3. 'Excalibur' — 14 ANS — plus — the goodbye girl
4. MARLON BRANDO — 14 ANS — A JOHN G. AVILDSEN Film — THE FORMULA — plus — SUNDAY LOVERS

OUVERTURE 7:30 P.M. * RADIO AM REQUIS

---

18 ANS Adultes

Le corps a ses raisons...

PLUS!

apprends-moi... L'AMOUR!

DÈS AUJOURD'HUI!

RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 — **LAVAL 2** CENTRE LAVAL 688-7776

LAVAL: Sam., dim.: 1:00, 4:25, 7:55. Sem.: 6:10, 7:55. RIVOLI: 1:00, 4:15, 7:35.

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

4e MOIS!

Paramount présente — 14 ANS

des gens Comme les autres

Ordinary People

UN FILM PARAMOUNT

LAVAL: Sam., dim. 12:15, 2:25, 4:40, 6:55, 9:10. Sem. 6:55, 9:10. P. Ville-Marie: 12:10, 2:20, 4:35, 6:50, 9:05.

PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644 — **LAVAL 3** CENTRE LAVAL 688-7776

Occupation: VOLEURS; Passion: VITESSE!

CASSE-GUEULE

POUR TOUS

2e FILM «ZORRO»

RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

Zorro: 1:00, 4:20, 7:45.
Casse-gueule: 2:35, 6:00, 9:20.

Les POINGS VOLENT!.. Les PNEUS CRISSENT!.. Les MAISONS S'ÉCROULENT!..
QUAND CHUCK NORRIS et ses COPAINS PASSENT à l'ATTAQUE

14 ANS

LES CASSEURS
LE DANGER EST PARTOUT

avec CHUCK NORRIS — GEORGE MURDOCK — TERRY O'CONNOR — PLUS

SEAN CONNERY — NATALIE WOOD

CHATEAU: 12:40, 4:10, 7:40. **LAVAL:** Sam., dim.: 12:40, 4:15, 7:50. Sem.: 6:10, 7:50. **VERSAILLES:** Sam., dim.: 12:45, 4:15, 7:45. Sem.: 6:10, 7:45.

CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 — **2e SEMAINE!**

LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776 — **VERSAILLES 3** PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

---

DE RETOUR

LE CLASSIQUE DU FILM ÉROTIQUE

APRÈS-SKI

18 ANS Adultes

DANIEL PILON
MARIETTE LEVESQUE
CELINE LOMEZ

PIERRE LABELLE
ROBERT DEMONTIGNY
JACQUES DESROSIERS
ANGÈLE COUTU
JANINE SUTTO

un film de ROGER CARDINAL

2 Ces adorables Victoriennes

CHATEAU 2 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

«Victoriennes»: 12:55, 4:20, 7:50. Après-ski: 2:25, 5:55, 9:20.

FRANK W. ABAGNALE, PAS UN ANGE

Pour arriver comme lui, «ça prend un voleur»?

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Frank W. Abagnale est un Américain bien tranquille, bien planté, bien habillé, bien peigné, bien sous tous rapports. Le genre de garçon que les téléspectateurs aiment voir apparaitre sur leur petit écran, quand il participe aux talk-shows les plus prestigieux. Il aurait

JEAN-PAUL SOULIE

pu être gérant de banque, vendeur d'assurance ou prêcheur célèbre. Il est devenu écrivain, conférencier, et président d'une firme qui fait $10 millions de chiffre d'affaires par an. Mais ce self-made-man a pris certains détours avant d'arriver là où il est maintenant. Les voies de l'édition sont impénétrables.

Escroc, imposteur, fraudeur, voilà ses premiers métiers. Après cinq ans de pratique, couronnés d'une assez belle réussite financière, il prendra un certain repos — cinq ans — dans des prisons françaises, suédoises et américaines. Il ne lui reste alors plus un sou des $2,5 millions qu'il a gagnés à coup s de faux chèques et autres subterfuges frauduleux. Mais les spécialistes, c'est bien connu, ont toujours leur place dans la société. Sa carrière, commencée à 16 ans à New York, ne se termine pas derrière les barreaux du pénitencier de Petersburg, en Virginie. Au contraire. C'est pendant qu'il est pensionnaire de cette institution qu'il sert de modèle au personnage du héros de la série télévisée «Ça prend un voleur». Il n'a alors que 25 ans. Il purge quatre ans d'une condamnation de douze. Avec une telle feuille de route, c'était fatal, il devait finir par devenir vedette de télévision, écrivain, et, bien sûr, millionnaire.

Son livre, «Catch me if you can», a atteint un tirage de 200,000 aux Etats-Unis. Les Editions Stanké viennent de le faire traduire en français et le lancent sur le marché sous le titre «J'avais des ailes... Je n'étais pas un ange». Frank W. Abagnale y raconte sa vie, ou plutôt la partie de sa vie pendant laquelle il sera tour à tour pilote de ligne de la Pan Am, médecin pédiatre, professeur de sociologie à l'université Brigham Young, avocat à Bâton Rouge, en Louisiane, ce qui n'est pas si mal pour un jeune qui n'avait été à l'école que jusqu'à 16 ans. Bien sûr, tous ces faux titres, ces fausses représentations, ces déguisements n'ont qu'une raison d'être: changer des chèques, tous plus faux les uns que les autres, arnaquer des banques, des compagnies d'aviation — Pan Am sera sa victime de prédilection — des hôtels, des grands magasins. «Au début, raconte Abagnale, j'avais réellement besoin d'argent. Mais, après un an de cette vie, certaines opérations devenaient nécessaires pour la seule beauté du coup.»

Et puis il y a aussi la nécessité de fuir. Ce genre de métier, qui fait bien des mécontents, attire immanquablement la police. Et bien vite, toutes les polices du monde sont aux trousses du jeune Abagnale. Il voyage beaucoup. C'est en France qu'il se fait pincer une première fois et qu'il doit faire six mois de prison à Perpignan, sa pire expérience. «Les prisons françaises, c'est pire que tout, dit-il. Aucun confort, personne à acheter, même si vous avez de l'argent.» En Suède, encore pour six mois, c'est le paradis des prisonniers. Quant aux prisions américaines, il les situe «entre les deux», sans plus.

Avec le livre de Frank Abagnale, les Editions Stanké ne versent pas, comme bien d'autres éditeurs, dans la triste littérature utile (macramé, cuisine, ou bricolage). «J'avais des ailes... mais je n'étais pas un ange» n'est pas un recueil de recettes de filoutage, d'arnaque et de fraudes en tous genres.

Au contraire, l'auteur est maintenant un conférencier couru, un conseiller écouté, et ses clients sont les banques, les compagnies d'aviation, les grands magasins qu'il a si joyeusement piratés pendant cinq ans. Frank Abagnale est le respecté président de Frank W. Abagnale & Associates, société dont il est le seul propriétaire, qui a des bureaux à Houston au Texas, à Denver au Colorado, et bientôt à Vancouver, au Canada. Il est le grand spécialiste du «crime en collet blanc», celui qui ne tue pas, sur lequel les banques refusent toujours de donner quelque renseignement que ce soit. Ça leur coûte très cher, et elles auraient l'air ridicules. Abagnale compte aussi parmi ses clients plusieurs corps policiers, des gouvernements... etc.

Quant à l'histoire de son morceau de vie, le plus amusant sans doute, il est raconté dans un style qui rappelle les dialogues des vieux films d'Humphrey Bogart, avec une pointe de San Antonio pour moderniser.

Autre détail précieux sur l'opération Abagnale: l'auteur a un coefficient intellectuel de 136, il a vendu lui-même 20,000 exemplaires de son livre en donnant ses conférences, et il est passé 17 fois au Johnny Carson Show, et à une douzaine d'autres programmes de télévision aux Etats-Unis. Il faudra sans doute qu'il apprenne le français, parce qu'il espère bien aller plumer ce marché-là aussi: «70 millions de personnes, dit-il, l'air gourmand.»

Tout n'est cependant pas rose dans la vie d'un auteur-homme d'affaires: le film qui devait se tourner à Hollywood sur sa vie est sans cesse retardé par des grèves d'acteurs, de producteurs, de techniciens... etc. Même Geneviève Bujold doit y participer. Mais les conflits de travail retardent tout. La libre entreprise n'est plus ce qu'elle était.

«J'avais des ailes... mais je n'étais pas un ange». Frank W. Abagnale Junior. Editions Stanké. 271 pages. $12.95.

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31 11:30

TENNIS DE TABLE

Tournoi de la Société des Sports du Québec. Compétition du Centre Pierre-Charbonneau entre Micheline Aucoin et Maryann Demonkos (dernière de 7). Commentateur: Hugues de Roussan. Analyste: Daniel Savaria et animateur: Francis Millien. En reprise à 15:30.

20 26 10:00

KARATÉ

Raynald Campbell de l'Institut de Karaté Shotokan présente un cours sur le réchauffement du corps. Nous apprenons les techniques de base (blocage avec l'avant-bras et coup de pied circulaire).

LES FEMMES BATTUES

Stella Guy, coordonnatrice des colloques régionaux sur la violence qui se sont tenus a travers le Québec, Me Andrée Ruffo-Mandor et Daniel Fogue, journaliste spécialisé, s'entretiennent avec Claude Poirier (notre photo) sur cette réalité cachée. Le but de cette émission est de sensibiliser davantage les gens sur ce type de violence.
Au 9 (réseau des 21 canaux) à 11:00

SPORTS ET LOISIRS 15 31

07:00 LA BONNE HABITUDE — Une émission de conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.
07:15 COMMUNIQUÉS — Communiqués de la Société des Sports du Québec.
07:30 LA BONNE HABITUDE
07:45 COMMUNIQUÉS
08:00 CAMPS DU QUÉBEC
08:30 COMMUNIQUÉS
09:00 SOCCER — Finale de la Ligue Senior. Dorval vs Laval. Du parc Jarry.
11:23 COMMUNIQUÉS
11:30 TENNIS DE TABLES Voir encadré.
12:00 ATHLÉTISME — La Fédération d'Athlétisme du Québec vous informe sur l'athlétisme.
12:30 HOCKEY SUR GAZON — Compétition intérieure. Finale.
13:00 BOXE — Gants dorés intermédiaires. Préliminaires. Demi-finales, 10 combats du Centre Pierre-Charbonneau.
15:09 COMMUNIQUÉS
15:30 TENNIS DE TABLES Voir encadré.
16:00 MODÈLES RÉDUITS Les bateaux.
17:00 LA BONNE HABITUDE
17:15 COMMUNIQUÉS
17:30 CAMPS DU QUÉBEC
18:00 LE MONDE DES COURSES — Le monde des courses sous harnais avec Robert Arel.
18:30 HOCKEY SUR GAZON — Compétition intérieure. Finale.
19:00 MONTRÉAL SPORT LOISIRS
20:00 SOCCER — Tournoi de sélection régionale de Sherbrooke. Concordia vs Estrie (midget).
21:30 BADMINTON — Tournoi provincial de badminton.
23:00 ATHLÉTISME — La Fédération d'Athlétisme du Québec vous informe sur l'athlétisme.
23:30 CAMPS DU QUÉBEC

COURS 15 24

09:00 LES FLEURS SÉCHÉES — Montage de fleurs séchées avec Lucette Duquet.
10:00 KARATÉ Voir encadré.
11:00 POTERIE — Tournage et assemblage d'une théière.

*Entre 9 heures et 12 heures, les émissions de sport sont présentées au 31 seulement.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

07:00 1.2.3.4. (Culture physique)
07:15 MILLE ET UNE IMAGES (bandes dessinées)
07:30 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN (bricolage)
08:00 DESSINS ANIMÉS — Pili
08:15 MILLE ET UNE IMAGES (bandes dessinées)
08:30 DOROTHÉE
09:00 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN (bricolage)
09:30 DESSINS ANIMÉS — Les oursons
09:45 JOUONS ENSEMBLE (jeux)
10:00 ENFANTS DU THÉÂTRE (jeux)
10:30 CLIN D'OEIL (information)
11:00 TONTON ROCKY (musique)
11:30 TOURENVILLE (information)
12:00 1.2.3.4. (culture physique)
12:15 MILLES ET UNE IMAGES (bandes dessinées)
12:30 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN (bricolage)
13:00 1.2.3.4. (culture physique)
13:15 JOUONS ENSEMBLE (jeux)
13:30 DESSINS ANIMÉS — Gustave
13:45 FAIS DODO (contes)
14:00 GRENIER SOUS LA MER (faune aquatique)
14:30 CHÂTEAU DES MAGES (tour de magie)
15:00 MODÈLES RÉDUITS (hobby)
16:00 DOROTHÉE
16:30 DESSINS ANIMÉS — Musti
16:45 AU PAYS DES MERVEILLES (animation)
17:00 CLÉ DES CHAMPS (information)
17:30 DESSINS ANIMÉS — Musti
17:45 DESSINS ANIMÉS — Pili
18:00 SOUPIRS ET VARIATIONS (musique)
18:30 FILMS D'ENFANTS
19:00 MADEMOISELLE CLEF DE SOL (musique)
20:00 1.2.3.4. (culture physique)
20:15 JOUONS ENSEMBLE (jeux)
20:30 DESSINS ANIMÉS — Gustave
20:45 FAIS DODO (contes)

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 30
16:00

INDUSTRIE: ACIÉRIE ET CHIMIE

Un documentaire de deux heures qui nous informe sur la place de la chimie dans la vie quotidienne, le cheminement du minerai de son extraction au produit semi-fini et de la préparation du béton.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9
17:30

DIÈTE GOURMET OU LA NOUVELLE CUISINE

Le docteur Ostiguy nous parle de l'artériosclérose, du stress et du manque d'exercices physiques. La recette de la semaine: poulet à la Nouvelle-Orléans, Aïgo Boulido et poireaux à la provençale.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC 1981

Émission datée du 1er juin 1981, échéant le 1er juin 1996.

MAINTENANT 16% LA PREMIÈRE ANNÉE

16% la première année et un minimum de 10½% annuellement les années subséquentes.
Hâtez-vous! Vous n'avez que quelques jours pour en acheter.

...le temps c'est de l'argent.

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

SAUVÉ FRÈRES vous présente

Le prêt-à-libérer masculin

OFFRE SPÉCIALE

DE COMPLETS POUR HOMMES de fabrication canadienne réputée
VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

Messieurs, des prêts-à-porter qui respectent vos carrures et suggèrent une variété de coloris, de modèles et motifs assortis... mais bien d'aujourd'hui.

Un choix d'élégants complets coupés dans des tissus importés et proposant la liberté du modèle à boutonnage simple, veste légèrement cintrée et revers plus étroit.

Ord. jusqu'à $325

SPÉCIAL $179

Disponibles dans les tailles suivantes

Régulier	36 à 46
Court	36 à 42
Long	40 à 46
Corpulent	40 à 44
Court — corpulent	40 à 46

CHEMISES HABILLÉES — à manches courtes, choix de tons bleu clair, blanc ou beige, encolure 14 à 17. Ord. $20 SPÉCIAL $14.98

ENSEMBLE SAFARI — polycoton à manches courtes, style chemisier, tons de beige ou bleu clair, grandeurs 36 à 46. Ord. $75 SPÉCIAL $39.98

TRICOTS — à manches courtes, idéal pour les golfeurs. D'un fabricant canadien réputé, beau choix de 8 couleurs, grandeurs P M G TG. SPÉCIAL $19

Centre Laval 688-6292 / Les Galeries d'Anjou 351-6660 / Carrefour Laval 681-9213 / Complexe Desjardins 281-1611

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

DÉCÈS

BEAUDRY (Bertha)
BÉLANGER (Valéda)
BLOUIN (J.-Armand)
BOZIKOVICH (Frank)
CORBEIL (Claire)
DAOUST (Germaine)
DEMERS (Almanzar)
DESCHESNES (Willie)
DUFORT-REED (Raymonde)
DUFOUR (Lucien)
DUNCAN (Hugh A.G.)
DUPRAS (Pierre)
DURANLEAU (Marcelle)
EMOND (Eugène-E.)
FAFARD (Cléomène)
FAILLE (Elzéar)
GOBEIL (Lionel)
LAFONTAINE (Jean-Marie)
GOBEIL (Lionel)
LAVERDURE (Yvonne)
MATHIEU (Albert)
MONGEON (Jean-Paul)
ROUSILLE (Mme Denis)
SOU (Maurice)
TARDY (Fernand)
THEORET (Napoléon)
TRUDEAU (Roger)

NÉCROLOGIE

Décès de Monseigneur Jean-Marie LAFONTAINE
évêque auxiliaire à Montréal

Monseigneur Jean-Marie Lafontaine est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 3 juin à l'âge de 58 ans, à la suite d'une longue maladie. Il était évêque auxiliaire à Montréal depuis mai 1979 et occupait les fonctions de vicaire général et de coordonnateur général de la pastorale du diocèse de Montréal depuis 1968.

Après ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre par Monseigneur Joseph Charbonneau le 22 mai 1948 à la cathédrale de Montréal.

Il poursuivit ensuite des études en théologie à Montréal, puis en sciences sociales, politiques et économiques, à Lille. C'est dans le milieu syndical et dans l'enseignement universitaire qu'il oeuvra d'abord (1951-1966): aumônier du conseil central des syndicats nationaux de Montréal, professeur à l'Université de Montréal et dans diverses autres institutions. En 1966, il fut nommé secrétaire général de l'Assemblée des Evêques du Québec, devenant le premier titulaire permanent de ce poste.

En 1968, l'archevêque de Montréal Monseigneur Paul Grégoire en fit son vicaire général. Il lui confia la coordination générale de la pastorale dans le diocèse. Au début de ce mandat, Monseigneur Lafontaine apporta une contribution importante à la commission d'études sur les laïcs et l'Eglise au Québec (Commission Dumont). Tout au long de ses années de service au plan diocésain, il a joué un rôle déterminant dans tous les secteurs de la vie de l'Eglise, tant à Montréal qu'au Québec. On sait d'autre part qu'on a souvent fait appel à son expérience du monde du travail et à ses qualités de discernement pour aider à la solution de problèmes sociaux.

Le 27 mai 1979, Monseigneur Lafontaine était ordonné évêque à Rome par le pape Jean-Paul II. Ses brèves années d'épiscopat ont porté la marque de son dynamisme, en dépit de souffrances qu'il a assumées avec le plus grand courage. L'Eglise de Montréal perd en lui un grand serviteur et un pasteur profondément estimé.

Il laisse dans le deuil sa soeur Marthe, son frère Yves, sa belle-soeur Rose et sa nièce Joanne.

Monseigneur Lafontaine repose dans le salon de l'Archevêché au 1071 rue de la Cathédrale. Ses funérailles seront célébrées à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde samedi le 6 juin, à quinze heures. Il sera inhumé dans la chapelle des évêques, au même endroit.

On est prié de ne pas envoyer de fleurs.

On pourra offrir des dons à l'Archevêché de Montréal pour des projets de pastorale. —

BEAUDRY (Bertha)
À Montréal, le 4 juin 1981 à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Roland Beaudry, née Bertha Lemieux, elle laisse dans le deuil, ses 6 enfants: Mme veuve Gérard Coursol (Thérèse), Mme Maurice Gauthier (Rita), Mme Jean-Paul Desmarais (Lucille), Mme Jean-Claude Fillion (Marcelle), Raymond, époux d'Angèle Paquette, Réal, époux d'Aline Gravel, une bru, Mme veuve Fernand Beaudry (Rita Emard), plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants, 2 frères: Edmond et Paul, 2 soeurs: Gertrude et Soeur Louise Lemieux, s.s.a., ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée 3472, Ste-Catherine est

pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière del'Estlieudelasépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

BÉLANGER (Valeda)
À St-Laurent, le 3 juin 1981 à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Valéda Labrecque, épouse de feu Florido Bélanger, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Yvon, Lise, Denise, Monique et Jean-Claude, Gilles, Pierre et Roland, ainsi que leurs conjoints et 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée 790, boul. Ste-Croix, Saint-Laurent

pour se rendre à l'église où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de St-Laurent, *lieu de la sépulture*. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

BLOUIN (J.-Armand)
À Chomedey, le 4 juin 1981 à l'âge de 79 ans est décédé M. J.-Armand Blouin, époux de Béatrice Dagenais, père de Claude et André (époux de Jeannine Desrochers). Il laisse également dans le deuil plusieurs beaux-frères, belles - soeurs, neveux et nièces, ainsi que d'innombrables amis. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc., 1565, boul. Labelle, Chomedey

à 1h35 pour se rendre à l'église St-Maxime ou le service sera célébré à 11h et de là au crématorium lieu de la crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les heures de visites sont de: 14h à 17h et de 19h à 22h. S.V.P. pas de fleurs, des dons à l'oeuvre de votre choix seraient appréciés.

BOZIKOVICH (Frank)
Aux Cèdres, le 3 juin 1981 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Frank Bozikovich, époux de Cécile Bouchard, demeurant aux Cèdres. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bissonnette et Frères 1260, Chemin du Fleuve, aux Cèdres

à 10 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière aux Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société de Recherches sur le Cancer Inc. seraient appréciés.

CORBEIL (Mlle Claire)
À Montréal, le 3 juin 1981 à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Claire Corbeil, fille de feu Willie Corbeil et de feu Aurore Lambert, elle laisse dans le deuil, ses soeurs: Mme veuve Paul Lalande (Gertrude), Cécile, Adrienne, Marcelle, Madeleine, Thérèse et Françoise, ses frères: Gaston et Jean, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, arrière neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Magnus Poirier Inc. 185, rue de Castelnau

pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Germaine)
À MacMasterville, le 3 juin 1981, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Lucien Daoust, née Germaine Meunier, demeurant rue Joffre, MacMasterville. Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Jeanne (épouse de feu Alphonse Loiselle), Gilberte, Lucienne (épouse d'André Fortin), ses frères Lucien (époux de Françoise Aubé) et Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Maurice Demers, 231, boul. Laurier, Beloeil

à 10 h 15 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de MacMastercille, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de St-Charles - sur - Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites de 2 à 5 h et de 7 à 10 h. —

DEMERS (Almanzar)
A Montréal, le 3 juin 1981 à l'âge de 67 ans est décédé Almanzar Demers, retraité du CNR époux de Georgiana Blanchard, outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Lucille Demers, Jean-Claude (époux de Pierrette Cadieux), Réal (époux de Lise Marsolais), et Huguette Demers, ainsi que 8 petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest

pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de St-Joseph de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHESNES (Willie)
A Montréal, le 4 juin 1981 à l'âge de 73 ans, est décédé Willie Deschesnes, retraité de la ville de Montréal. Il laisse dans le deuil son épouse Rosa Pelletier et son fils Yvon; ses petits-enfants Martin et Marie-Hélène. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau,

pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 11h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Expose vendredi à 19h.

DUFORT-REED (Raymonde)
A Montréal, le 3 juin 1981, à l'âge de 68 ans, est décédée Raymonde Reed, veuve d'Adrien Dufort. Selon les dernières volontés de la défunte, son corps a été donné à l'université pour les recherches. Un service commémoratif aura lieu samedi le 6 juin, à 10h a.m., en l'église St-Justin (5055 rue Joffre).

NÉCROLOGIE

DUFOUR (Lucien)
A Repentigny, le 3 juin 1981, à l'âge de 45 ans est décédé monsieur Lucien Dufour employé au service de la Photogravure de La Presse depuis 1963, outre son épouse Louise Beaudoin il laisse dans le deuil ses enfants Sylvain et Chantal ainsi que ses frères et soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire 222, boul. Notre - Dame - des - Champs à Repentigny

pour se rendre à l'église de la Purification ou le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetiere de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNCAN (Dr Hugh A.G.)
Subitement à sa résidence, le mercredi 3 juin 1981 est décédé Dr. Hugh A.G. Duncan, fils de feu Florence J. Duncan et de Dr. Robert Gordon Duncan. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant en l'église Erskine American où le service sera célébré à 1h p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans au invitation. S.V.P. Pas de fleurs, un don à l'oeuvre de charité de votre choix serait apprécié. —

DUPRAS (Pierre)
À Montréal, le 3 juin 1981, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Pierre Dupras. Il laisse dans le deuil son frère André, ses soeurs Mmes Marguerite Frégeau, Thérèse Gilbert et Marie-Claire Bourgeois, ainsi que de nombreux neveux et nièces. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé. Une Liturgie de la Parole a eu lieu jeudi le 4 juin à 19h30 aux salons du Complexe

Alfred Dallaire Inc., 2159 est, boul. St-Martin, Duvernay, Laval

Une messe sera célébrée vendredi à 17h30 en l'église Saint-André-Apôtre, coin Prieur et Waverly à Ahuntsic. —

DURANLEAU (Marcelle)
A Montréal, le 3 juin 1981, est décédée Mlle Marcelle Duranleau, fille de feu Joseph Duranleau et de feu Marie-Reine Perron. Elle laisse ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, ainsi que plusieurs amis. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 7100, rue Joseph-Renaud, Anjou,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 14h et de là au crématoire Magnus Poirier Inc., lieu de la crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Eugène E.)
A Ste-Rose, le 3 juin 1981 à l'âge de 81 ans, est décédé Eugène E. Emond, époux de Georgette Després, demeurant au Manoir Marc-Aurèle Fortin, à Ste-Rose, il laisse sa fille Diane (épouse de Bruno M. Fragosso), ses 2 petits-fils: Roberto et Mario, sa soeur Mme Dave Devine, ses belles-soeurs, beaux-frères; lieutenant-colonel et Mme Hervé Baribeau, Mme Rita Després, M. et Mme René Després, plusieurs neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée et J.M.D. Cyr Enrg., 167, boul. Ste-Rose,

pour se rendre à l'église Ste-Rose, où le service sera célébré à 11h30 a.m. et de là au cimetiere de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h p.m.

FAFARD (Cléomène)
A St-Hyacinthe, le 4 juin 1981 à l'âge de 78 ans est décédé M. Cléomène Fafard, membre du 4e degré des Chevaliers de Colomb, conseil 960, de St-Hyacinthe, époux de Rose-Alma Cardin, outre son épouse, il laisse 2 fils et 4 filles: M. l'abbé Rosaire Fafard, missionnaire en Afrique, M. Réal Fafard, c.a., syndic de Montréal, Mme Ange-Emile Brunelle (Germaine) de St-Hyacinthe, Mlle Denise, de St-Hyacinthe, Mme Gaston Séguin (Annette), de Valleyfield, Soeur Marie-Claire, de la Congrégation des Recluses Missionnaires de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ubald Lalime Inc., 2775, rue Bourdages, St-Hyacinthe,

pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 2h30 p.m. et de là au cimetière de la cathédrale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi 2 h p.m. Salons fermés de 5 à 7 h p.m.

FAILLE (Elzéar)
A Montréal, le 3 juin 1981, à l'âge de 78 ans, est décédé Elzéar Faille, époux de Simonne Legris. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 2805, rue Allard,

pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, ou le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOBEIL (Lionel)
A Montréal, le 3 juin 1981, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lionel Gobeil, époux de Fernande Laboursodiere. Outre son épouse, il laisse ses enfants: André, Marthe, Lise, Renée, ainsi que quatre petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée 5001 est, boul. Henri-Bourassa

à 8h45 pour se rendre à l'église Ste-Colette où le service sera célébré à 9h et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. salon fermés entre 5h et 7h.

LAVERDURE (Yvonne)
A Montréal-Nord, le 3 juin 1981, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Rémi Laverdure, née Yvonne Bélisle. Elle laisse ses enfants Madeleine (ZbysiuSzyjkouski), Gaby (Gérard Béliveau), Paul-Emile (Carolene Podlasiewicz), Jacqueline (Henri Lalonde), Thérèse (Pierre Turcotte), Jeannette (Gérard Campeau), Rolande et Monique, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée 5001 est, Henri-Bourassa

à 10h45 pour se rendre à l'église St-Camille où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de St-François, Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h. Exposée vendredi à 7h.

MATHIEU (Albert)
A Montréal, le 3 juin 1981 à l'âge de 71 ans est décédé M. Albert Mathieu, époux d'Antoinette Leduc. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Roland (époux de Denise Masse), Maurice (époux de Claire Lalonde), Pierrette (épouse d'Alcide Martin), Gisèle (épouse de Jean Valois), Yolande (épouse de Henri Prévost), Réal, Monique, Marcel (époux de Gisèle Daigneault), Jeannette (épouse de Lucien Daveluy), Gilles et Joseph décédés, sa mère Blanche Normand - Mathieu, deux soeurs, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée 6259, boul. Monk

pour se rendre à l'église Notre - Dame - du - Perpétuel - Secours, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte - des - Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONGEON (Jean-Paul)
A Hull, le 2 juin 1981, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Jean-Paul Mongeon, de St-André Avellin, autrefois de Montréal, époux de Jeanne Prévost. Outre son épouse, il laisse un fils André, époux de Lyne Rémillard, de Hull, et prédécédé par son frère Gérard, de Montréal, et une petite-fille Marie-Geneviève. A la demande du défunt, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant à 14h à l'église

Paroissiale de St-André-Avellin

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, un don à la Fondation des maladies du coeur, seraient appréciés. Direction maison funéraille whissell et Shields Inc., 11, rue St-Denis, St-André-Avellin.

ROUSILLE (Mme Denis)
A Montréal, le 4 juin 1981, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Denis Rousille, née Simone Arvisais. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses soeurs du Cap-de-la-Madeleine, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 1120, rue Jean-Talon est

pour se rendre à l'église St-Arsène, ou le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

SOU (Maurice)
A Beloeil, mercredi 3 juin 1981, est décédé Maurice Sou, epoux bien-aimé de feu Alice Guyon, père bien-aimé d'Irène. Le service funebre sera célébré en la chapelle de la cathédrale

Marie-Reine-du-Monde

vendredi le 5 juin à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs, des dons à la United Work Shops ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

TARDY (Fernand)
A Montréal, le 4 juin 1981 à l'âge de 51 ans, est décédé M. Fernand Tardy, employé à l'Imprimerie Pierre Desmarais, époux de Suzanne Gravel, il laisse sa soeur Mme Claire Benoit, ses frères: Gérard et Roch, sa belle-soeur Mme veuve Jeannette Tardy. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Magnus Poirier Inc., 7388, rue Viau,

pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10h, et de là au crématoire Magnus Poirier Inc., lieu de la crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi à 1h p.m. Salons fermés de 5 à 7 h p.m.

THEORET (Napoléon)
A l'Ile Bizard le 3 juin 1981 à l'âge de 47 ans, est décédé M. Napoléon Théorêt, époux de Fleurette Cyr, père de Thérese (épouse de Michel Carignan), Francine (épouse d'Yves Ranger), Normand, Yvon, Sylvain, Jean-Luc, Linda et Nathalie. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée et J.A. Legault Enrg., 16114, boul. Gouin ouest, Ste-Geneviève,

pour se rendre à l'église St-Raphael de l'Ile Bizard où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de l'Ile Bizard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Roger)
A Montréal, le 3 juin 1981 à l'âge de 71 ans, est décédé Roger Trudeau, fils de feu Emi Trudeau et de Marie-Louise Grégoire, il laisse dans le deuil son frère Aldée Trudeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest,

pour se rendre à l'église St-Valentin, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de St-Valentin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Pour un service rapide et efficace...
utilisez les ANNONCES CLASSÉES DE la presse
285-7111

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

Prenez avis que la requérante, MARTIAL POTVIN INC., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant par permis spécial.

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — RÉGULIER

De Metabetchouan à Lévis et retour, pour le transport de colis ayant un poids maximal de vingt (20) kilogrammes par unité et un poids maximal de cent (100) kilogrammes par expédition d'un même expéditeur à un même consignataire, pour le compte de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins du Saguenay-Lac St-Jean.

La requérante demande de plus, conformément à l'article 2.58.1 du règlement no 2 (1976), que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Quebec.

BÉLANGER, LECLERC,
procureurs de la requérante

1ère publication 4 juin 1981
2ème publication 5 juin 1981
3ème publication 6 juin 1981

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No: 500-43-000161-81

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION

PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 C.p.c.)

À Madame Marjolaine Généreux

Considérant la demande formulée par requête en date du 26 février 1981, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informée, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi concernant l'adoption de Marie Danielle GENÉREUX, née le 13 août 1976, et pour y donner ou refuser son consentement. A défaut par elle de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Le greffier-adjoint
Lucille Rouiller
d'Amours, Zonato et Associés
Procureurs des requérants

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 5 février 1979 en vertu duquel toutes les créances présentes et futures de Les Enseignes Antoine Ltée ont été vendues à la Banque de Commerce Canadienne Impériale, a été enregistré le 8 février 1979 au Bureau d'enregistrement, division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2947856.

Québec, le 29 mai 1981
Banque De Commerce Canadienne Impériale

HARUTYUN MIGIRDICOGLU

Avis est donné que Harutyun Migirdicoglu, chargé de comptes, domicilié au 6350, Place Bonaventure, appt 104, Brossard, Québec, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Harutyun Migirdic.

Signé à Montréal, ce 26 mai 1981.

Me Chahé-Philippe Arslanian

«Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 24 octobre 1980, par lequel M.G. MONTRÉAL EST EXCAVATION LIMITÉE a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré aux bureaux de la Division d'Enregistrement de Montréal le 5 novembre 1980 sous le nº: 3122617.»
Banque de Montréal, le 5 juin 1981.

REITMAN (QUÉBEC) LIMITED

Prenez avis que la compagnie REITMAN (QUÉBEC) LIMITED demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, 2 avril 1981
Les procureurs de la compagnie,
MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER

CANADA
Province de Québec
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
District de Montréal
No: 500-43-000187/81

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION

PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 C.p.c.)

À Mme Micheline Marcil

Considérant la demande formulée par requête en date du 20 janvier 1981, la Cour ordonne à l'intimée de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informée, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de Marie Joanna McAlinden, née le 5 novembre 1960 et pour y donner son consentement. À défaut par elle de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Le Greffier-adjoint
Lucille Rouiller
d'AMOURS, ZONATO ET ASSOCIÉS
Procureurs des requérants.

LANBER INVESTMENT CORPORATION

AVIS

AVIS est par les présentes donné que LANBER INVESTMENT CORPORATION, une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

Signé à Montréal,
ce 2 juin 1981

Chait, Salomon, Gelber, Reis, Bronstein, Litvack, Echenberg et Lipper
Procureurs des requérants

AVIS est donné en vertu de l'Article 31 de la **Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations** (L.R.Q. 1977, c. P-16) que les sécurités créées sous un Pledge») exécutées en faveur de National Trust Company, Limited par HUMPERDINK LTD. le 11 février 1976 et enregistrées au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numro 2668250 ainsi qu'un Acte de Fiducie Supplémentaire («Supplementary Trust Deed») exécuté entre les mêmes parties le 17 janvier 1979, et enregistre au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2943214, sont maintenant devenus en pleine vigueur.

Montréal, le 25 mai 1981

CRAIMER, L'ÉCUYER ET CIE
Agent pour National Trust Company, Limited

AVIS

JOHN MURRAY

AVIS est donné que JOHN MURRAY, opérateur de machinerie, résidant et domicilié au 2015 avenue Holy Cross, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de John Nisbet.

POINTE-CLAIRE, le 26 mai 1981.

Le procureur du requérant,
DUNCAN KISILENKO, c.r.

Services des Volontaires du Québec

AVIS est par les présentes donne que «Services des Volontaires du Quebec», incorporée sous la Loi des Compagnies du Québec, 3e partie, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières du Québec la permission d'abandonner sa charte suivant les dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

Donné à Montréal,
ce 29 mai 1981

St-Hilaire et Lauzé,
Avocats

SINCLAIR FURNITURE CO. LTD.

Prenez avis que la compagnie **SINCLAIR FURNITURE CO. LTD.** demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 juin 1981
Les procureurs de la compagnie,
MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER

APPEL DE SOUMISSIONS
ACTIFS DE A.S.P. AUTOMATIC LIMITED

Une entreprise qui antérieurement se spécialisait dans la fabrication et la production des machines distributrices.

Veuillez faire parvenir vos soumissions cachetées au soin de Touche Ross Limitée, gérant intérimaire de cette entreprise au plus tard, vendredi le 3 juillet 1981 jusqu'à 15:00 h. pour l'achat de ces droits, titres et bénéfices pour les biens ci-dessous mentionnés.

Lot 1: **Inventaire de produits finis:**
Inventaire de machines distributrices qui consiste en: 74 distributrices de boissons chaudes Gourmat avec cabinets, 16 distributrices de mets chauds avec cabinets, 11 distributrices de cannettes de boissons gazeuses, 93 distributrices Gourmat 1 (distributrice à café), 23 distributrices à casse-croûtes Gourmat, 22 distributrices à casse-croûtes à café et autres machines distributrices variées.

Inventaire de produits en cours:
Assemblage et parties composantes de machines distributrices énumérés dans les produits finis ci-haut mentionnés, à différents points d'acheminement.

Moules:
Moules nécessaires à la production de pièces pour machines distributrices de bonbons, mets chauds, cannettes de boisson gazeuse et Gourmat 1 (distributrice à café).

Outillages:
Chariot élévateur «forklift» électrique, machine à impression (dessins négatifs), drilles, riveteuses et autres outils essentiels à la fabrication des machines distributrices.

Lettres patentes et dessins:
Dessins pour la gamme complète des machines distributrices antérieurement produites et manufacturées par la compagnie et les lettres patentes canadiennes, américaines et mexicaines pour certaines machines distributrices.

Lot 2: **Fournitures de bureau qui consiste en:**
11 pupitres, 42 chaises, 11 filières, 1 table de conférence et autres équipements de bureau variés.

Les soumissions cachetées devront être accompagnées d'un chèque visé payable à l'ordre de Touche Ross Limitée et représentant 10% du montant de la soumission comme dépôt. Le dépôt sera remis si la soumission est refusée et le dépôt sera confisqué à titre de dommage-intérêt payé aux soussignés par le soumissionnaire si ce dernier retire sa soumission avant d'avoir reçu l'avis de rejet. Le solde du montant de la soumission sera payable à la date de prise de possession.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque lot individuel ou en bloc. Si en bloc, les soumissions doivent stipuler un prix pour chaque lot.

Les soumissions doivent être soumises dans une enveloppe cachetée portant la mention «Soumission — A.S.P. Automatic Ltd.». La soumission la plus élevée ainsi que les autres soumissions ne seront pas nécessairement acceptées, et les soussignés se réservent le droit de rejeter certaines ou toutes soumissions.

Les conditions et réserves en rapport avec la vente des biens ci-haut mentionnés ou autres que ceux-ci peuvent être répondues par les soussignés et doivent faire partie de la soumission.

Les actifs des lots (1) et (2) sont entreposés à l'adresse suivante: *1481 rue Michael, Ottawa, Ontario, Canada.*

Les soumissionnaires devront communiquer avec les personnes suivantes:

M. Gilbert Houle, C.G.A. syndic
ou
M. Michel A. Decoste au numéro (819) 770-9300
ou
M. Daniel A. Rozon, C.A., au numéro (613) 236-2442

Daté à Ottawa, ce 2e jour de juin 1981.

TOUCHE ROSS LIMITÉE
Agent pour A.S.P. Automatic Ltd.
90 rue Sparks
Édifice de la Banque Royale
Ottawa, Ontario
K1P 5B4

Société de développement de la Baie James

APPEL D'OFFRES: 2QP-400-02-022
Aménagement de La Grande Rivière
FOURNITURE DE DEUX SYSTÈMES D'AIR COMPRIMÉ — CENTRALE LG 4

Date de fermeture: 16 juillet 1981 à 15:30 heure de Montréal

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre paiement d'une somme non remboursable de $60.00 pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction de l'Approvisionnement, 19e étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec H2L 4M8

Une garantie accompagnant la soumission au montant de $45 000.00 est requise selon les termes et conditions de l'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations et entreprises en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont autorisées à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Pour information appeler 844-3741 poste 1113

A. ROUSSEAU
Directeur de l'Approvisionnement.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'**Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue University, Montréal (Québec) H3A 1K3,** seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du **Bureau de Distribution des plans** à l'adresse ci-haut mentionnée sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Appel d'offres no 81M-170P
Travaux de modifications et construction d'une rampe d'accès
Bureau de poste de Sainte-Scholastique
126, rue Saint-Jean-Baptiste
MIRABEL (Québec)

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de poste suivants: Sainte-Scholastique et Sainte-Thérèse (Québec) ainsi qu'aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal et Saint-Jérôme (Québec).

Date limite: le jeudi 25 juin 1981

Dépôt: $25.00

Renseignements: Tél.: (514) 283-2497
283-6554 et
283-6656
INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui

Colloque sur le Conseil de presse

■ La Fédération professionnelle des journalistes du Québec tiendra demain, à Québec, un important colloque sur les dix ans du Conseil de presse du Québec.

Les discussions porteront sur le bilan et les perspectives d'avenir de cette institution que la FPJQ a contribué à mettre sur pied et qui a été l'objet de plusieurs critiques ces dernières années.

Ce colloque est ouvert au grand public et une invitation particulière est lancée aux journalistes, qu'ils soient membres ou non de la Fédération. Le colloque aura lieu à l'Auberge des Gouverneurs (centre-ville) et débutera à 9 heures. En matinée, on fera le bilan de l'organisme tandis que l'après-midi la discussion portera sur l'avenir du Conseil.

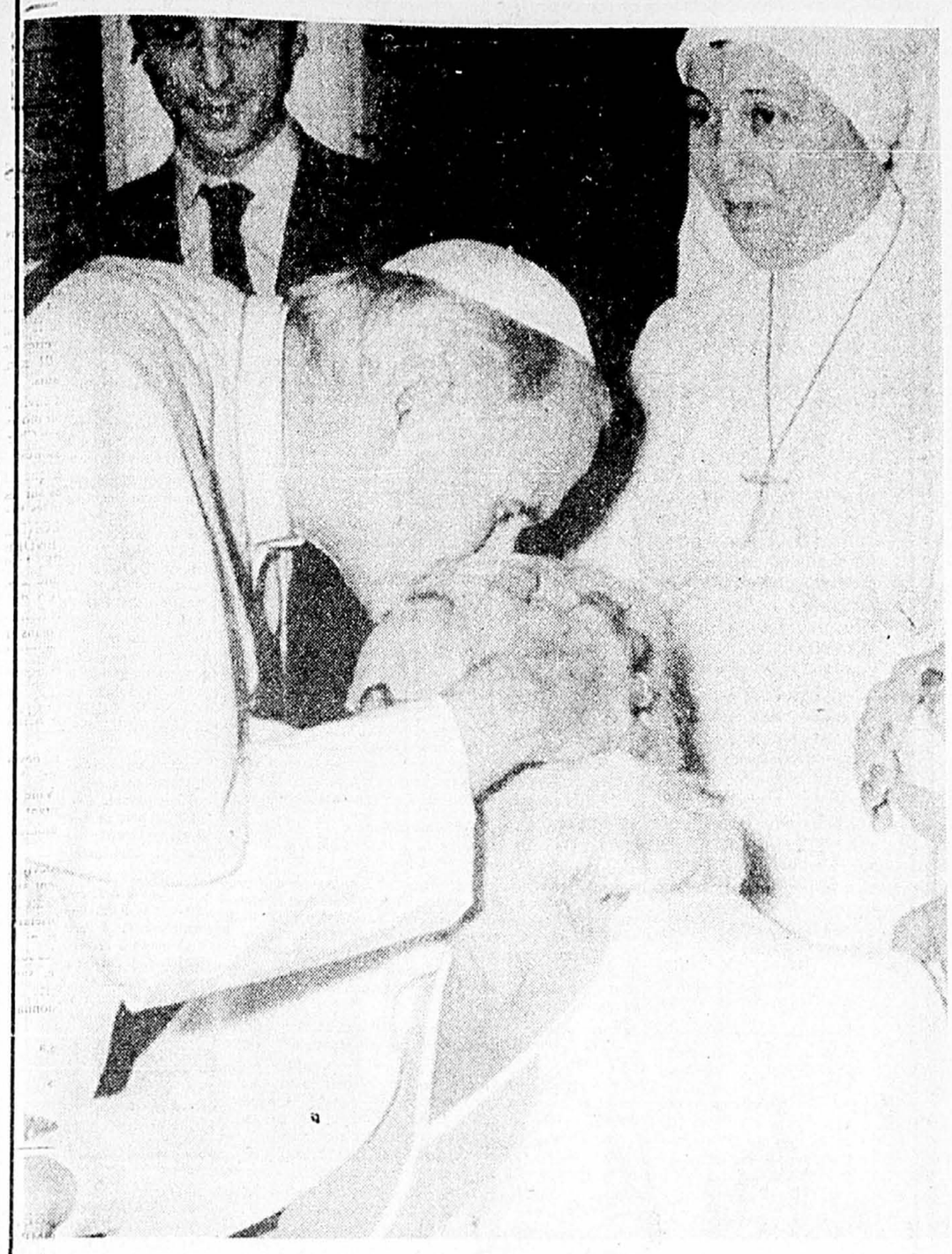

Le pape lui a dit qu'elle avait souffert à cause de lui

■ CITÉ DU VATICAN (AP) — Mme Ann Odre, une des deux Américaines blessées lors de l'attentat contre le pape Jean-Paul II a été reçue hier par le souverain pontife dans ses appartements privés du Vatican. Le pape et Mme Odre, très émus, ont parlé en polonais.

«Ils étaient tous les deux apparemment très émus, a raconté le médecin de Mme Odre, le Dr Federico Meneghini. «Le pape lui a dit qu'elle avait souffert à cause de lui.» Le Dr Meneghini a précisé que Mme Odre avait les larmes aux yeux pendant les 20 minutes qu'elle a passées avec Jean-Paul II.

Le pape et Mme Odre se sont entretenus en polonais. La famille de Mme Odre était originaire de Wadowice.

Mme Odre, 58 ans, qui avait été blessée à la poitrine dans l'attentat et qui a dû subir une ablation de la rate, repartira pour Buffalo, dans l'État de New York, aujourd'hui.

Le gouvernement américain a mis un avion à sa disposition, mais l'itinéraire ne lui convenant pas, Mme Odre a décidé de rentrer par ses propres moyens.

Obtenez par la poste pouvant atteindre $6.00 un RABAIS EN ESPÈCES

EN ESSAYANT pace® Agent de chloruration concentré pour piscine

La date d'expiration de l'offre est le 30 juin 1981 et le coupon de rabais doit être envoyé avant cette date, le cachet de la poste faisant foi.

CONSULTEZ LE PLACARD PUBLICITAIRE DE NOTRE MAGASIN POUR LES DÉTAILS DE CETTE OFFRE

en Tablettes, en Tablettes Géantes ou en Cartouche dans l'une des dimensions suivantes.

- Gagnez $6.00 en achetant 9 kg de Tablettes, 7.9 kg ou 15.9 kg de Tablettes Géantes.
- Gagnez $3.00 en achetant 1.8 kg de Tablettes, 1.6 kg de Tablettes Géantes ou une Cartouche de 1.8 kg.

PISCINES CITADELLE

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI, 10h00 à 21h00 — SAMEDI 9h00 à 17h00 — DIMANCHE 13h00 à 17h00

LONGUEUIL 620, Place Trans-Canada 527-8617	LAVAL 1770 boul. des Laurentides (coin boul. Saint-Martin) 384-4581	REPENTIGNY 545, rue Notre-Dame 585-0100	SHERBROOKE 4701, boul. Bourque 564-8611	BROSSARD 7515, boul. Taschereau 656-1710	SAINT-HYACINTHE 2760, rue Bourdage 773-5667
SAINT-JEAN 555, boul. du Seminaire 348-6851	TROIS-RIVIÈRES 8255, boul. Jean-XXIII 377-2921	DRUMMONDVILLE 1725, rue Mercure 478-3989	ARTHABASKA 54, rue Girouard 357-8344	JOLIETTE 564, rue Saint-Charles-Borromee 759-8110	TRACY, Sorel 825, route Marie-Victorin 742-7962

Avez-vous oublié

...de compléter votre questionnaire du recensement du Canada?

On ne peut pas se passer de vous.
Pour le recensement du Canada, il importe de dénombrer tous les citoyens. C'est non seulement un devoir civique, mais c'est aussi une obligation légale de répondre au questionnaire du recensement.

Il n'est pas trop tard pour agir.
Si vous ne l'avez pas déjà fait, complétez votre questionnaire.

Si vous avez besoin d'aide
pour compléter votre questionnaire, appelez-nous. Le numéro à cet effet se trouve dans le questionnaire.

Si vous n'avez pas de questionnaire, appelez-nous en donnant à la téléphoniste le numéro Zénith 0-1981.
Il n'y a aucun frais.

Soyez du nombre!

Canada

Statistique Canada Statistics Canada

ils ont besoin de tout, et on voudrait tout leur donner

LES NOUVEAUX MARIÉS

offrez-leur le cadeau

la presse

Quelques minutes pour remplir ce coupon et les mariés recevront (un futur couple peut demander l'emballage à son profit):

- **LA PRESSE gratuitement pendant une semaine. Un cadeau qui plaira aussi bien à Monsieur qu'à Madame.**
- **plus de 25 produits fort utiles (format nature)**
- **des coupons rabais valant plus de $8.00**
- **au-delà de 20 livrets de recettes et de conseils aux ménagères**

Aucun achat n'est requis, vous ne contractez aucune obligation envers les entreprises commanditaires.

Règlements:
- **Tous les coupons doivent être reçus avant le mariage.**
- **Seuls les nouveaux mariés, habitant dans un rayon de 100 kilomètres de Montréal où la livraison de La Presse est assurée par porteurs, peuvent profiter de cette offre.**

La Presse, ltée
«Vive la mariée»
Case postale 960
Montréal, Québec
H3C 2W3

(En lettres moulées s.v.p.)

NOM:..... (de la future mariée) NOM:..... (du futur marié)

ADRESSE:..... (actuelle de la future mariée) APP.:..... VILLE:.....

CODE POSTAL:..... TEL.: (maison)..... (bureau).....

DATE DU MARIAGE:..... LIEU:.....

NOM DU CELEBRANT (civil ou religieux):.....

Je suis: ☐ future mariée ☐ mère ☐ parent ☐ ami(e)

MON NOM:..... TEL.....

ADRESSE:..... VILLE:.....

ENTENTE SUR LES CLAUSES NORMATIVES

Le Devoir: pas de progrès sur les négociations salariales

DANIEL MARSOLAIS

Bien qu'ils aient réussi, plus tôt cette semaine, à s'entendre avec la direction du journal sur l'ensemble des questions normatives qui faisaient encore litige dans leur dossier, les représentants du Syndicat des journalistes du Devoir n'ont pas connu le même succès dans leurs discussions portant sur les questions économiques de telle sorte qu'hier, à l'issue de deux journées de négociations intensives, aucun progrès significatif n'avait été enregistré à ce chapitre.

Selon un porte-parole syndical, le directeur du journal, Jean-Louis Roy, aurait d'ailleurs indiqué aux négociateurs syndicaux que sa marge de manoeuvre était tellement mince qu'il se devait de consulter ses collègues de la direction avant de soumettre de nouvelles propositions aux journalistes.

Rappelons que les journalistes du Devoir, qui sont en grève depuis le 6 avril dernier, demandent que leurs salaires soient indexés au coût de la vie, ce qui ferait passer leur salaire hebdomadaire de $505 à $570 pour l'année 1981, soit une augmentation annuelle de 12,8%. Leur demande originale prévoyait une hausse annuelle de 15%. La proposition patronale soumise par le directeur du journal consiste en une augmentation de 9,9% pour la première année de la convention collective ($555 par semaine) et une hausse de 11,5% pour la seconde année, soit $619 par semaine.

D'après Louis-Gilles Francoeur, négociateur syndical, l'offre de la direction pour la première année de la convention est nettement insuffisante. «Non seulement ne couvre-t-elle pas l'inflation, d'expliquer M. Francoeur, mais elle placerait en outre les journalistes du Devoir derrière leurs confrères de La Presse qui n'ont pas encore négocié leurs nouvelles conditions de travail pour l'année 1981». Ce dernier estime que les journalistes du Devoir n'ont pas «à subventionner» ce journal qui, malgré son apparente fragilité financière, disposerait actuellement d'un fonds de réserve que le syndicat évalue à plus d'un million de dollars. M. Francoeur souligne que la demande syndicale originale (salaires, temps supplémentaire, frais de déplacement, etc.), qui avait été évaluée à quelque $300,000 par la direction au début du conflit, ne représente plus maintenant qu'une hausse de $200,000. «Ce n'est que le double de ce qu'a coûté le nouveau directeur du Devoir à sa première année au journal», de soutenir le porte-parole syndical.

Hormis la question salariale proprement dite, le syndicat réclame d'autre part une amélioration du quantum des vacances et une contribution accrue de l'employeur au régime de retraite des employés. En vigueur depuis quatre ans seulement, et sur une base facultative, le régime de retraite du personnel de la rédaction du Devoir est terriblement déficient, fait observer M. Francoeur, qui précise que les employés qui ont plusieurs années d'ancienneté n'ont pas espoir de bénéficier d'une retraite décente si le régime actuellement en vigueur n'est pas considérablement modifié. C'est d'ailleurs pourquoi le syndicat demande que la contribution de l'employeur augmente proportionnellement au nombre d'années de service, de telle sorte que sa contribution serait de 3% du salaire dans le cas d'un employé qui a entre zéro et six ans d'ancienneté et qu'elle passerait à 9% dans le cas de ceux qui ont 16 ans et plus de service. Le représentant syndical évalue cette demande à 4% de la masse salariale ce qui est, dit-il, raisonnable si l'on considère que ce pourcentage est de 7,5% dans l'industrie canadienne.

Les journalistes demandent enfin qu'une prime de $20 par semaine leur soit versée aux fins des dépenses professionnelles diverses qu'ils doivent encourir et qui sont, de soutenir le représentant syndical, la plupart du temps absorbées par les journalistes.

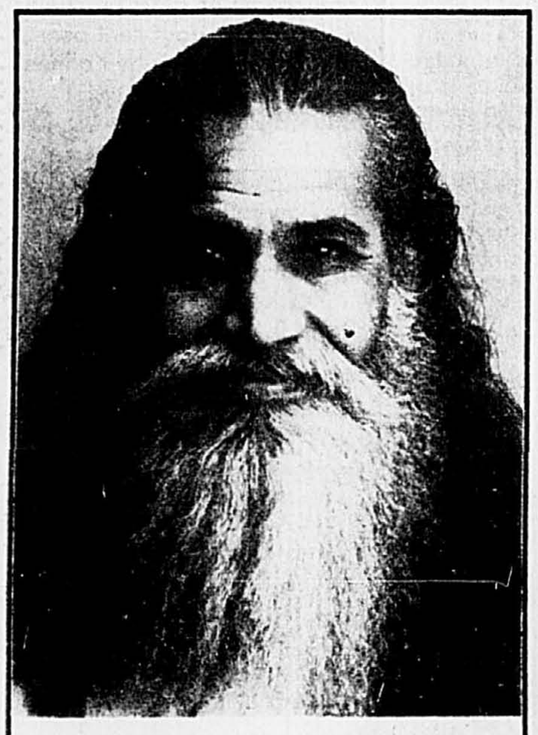

SWAMI SATCHIDANANDA
SAMEDI 6 JUIN 1981
journée oecuménique 9h00
conférence publique 19h30 à 21h30
Institut de Yoga Intégral
5424, av. du Parc
Renseignements: 279-8931
I-0528

LOTO-SÉLECT

Date 3-06-81
NUMERO GAGNANT 0089
Ventes 129,996.00$

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	7	3921,60$
dans n'importe quel ordre	95	326,80$

Simpsons

La Fête des pères... joies renouvelées grâce à «Aramis»

Pour le père... mais aussi pour l'homme! Les soins «Aramis»... conçus pour mettre en valeur toute sa personnalité. Parmi plus de quarante produits, choisissez le cadeau qui exprimera le mieux vos sentiments. Vous pourrez opter pour les produits «Aramis» pour soins du corps, tels que le «Concentré hydratant» ou le «Concentré hydratant «Sun Bronzed» pour le visage. Ils protègent la peau comme seuls les produits «Aramis» peuvent le faire.
Pour se rafraîchir et se détendre, après l'exercice, il aimera le «Shampooing vivifiant pour le corps» et la «Friction vivifiante pour le corps» suivis du «Massage pour le corps» et du «Talc super-absorbant». Il est maintenant prêt pour savourer les meilleurs moments de la journée... sa journée.

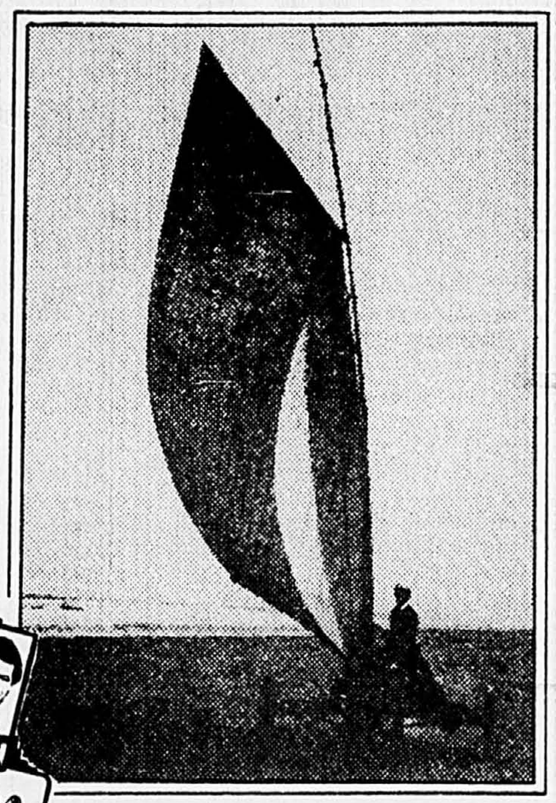

Boni «Aramis»
Avec tout achat de $10 ou plus de produits «Aramis», vous recevrez en cadeau l'ensemble de voyage «Aramis Travels by Land» contenant: «Émulsion après-rasage», 45 ml; «Eau de Cologne», 45 ml; «Friction vivifiante pour le corps», 60 ml et «Déodorant en bâtonnet», 30 g.
Offre en vigueur jusqu'au 20 juin, sauf s'il y a épuisement du stock. Un ensemble par client.

BONI

aramis

Rayon 204, au rez-de-chaussée, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

CET ÉTÉ, ON PREND MIAMI D'ASSAUT...

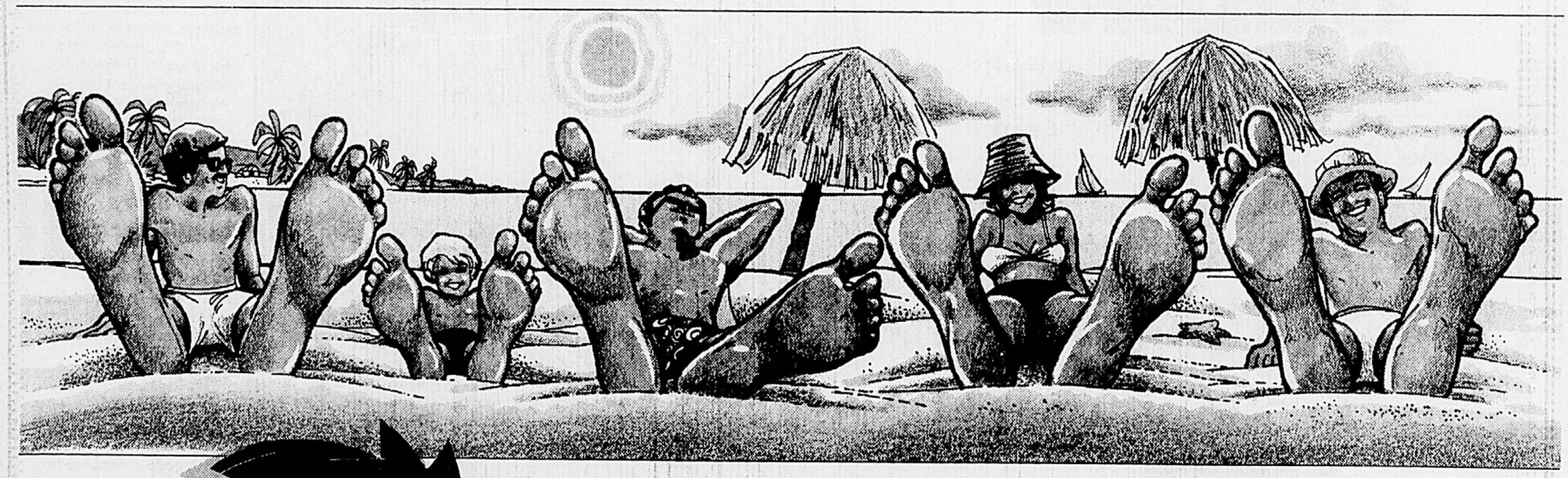

Tout un pied de nez au prix!
MONTRÉAL
A compter de
194$ seulement.
Montreal Miami aller-retour simple ou
188$
pour Montreal Tampa

Ces tarifs s'appliquent aux départs du mardi au jeudi inclusivement. Renseignez-vous auprès d'Air Canada ou de votre agent de voyage pour connaître les conditions rattachées à ces tarifs.

Les Américains nous attendent de pied ferme!

Air Canada et votre agent de voyage vous équipent de la tête aux pieds...

1. À compter de seulement 114$ le Tahiti Motel, de Miami Beach, 7 nuits, occupation double
2. Et sans frais... Panier de fruits tropicaux, sac d'emplettes, cocktail de bienvenue, tennis, chaise longue. Escompte de 10% sur le boire et le manger
3. Louez une sous-compacte pour aussi peu que 69$ U.S. par semaine.

Ces forfaits de Fairway, Américanada et Tours-Maison sont en supplément au tarif aérien.

Air Canada et votre agent de voyage vous renseigneront sur d'autres forfaits en Floride, en Californie et au Texas.

AIR CANADA
Toute notre équipe vous souhaite de bonnes vacances!
Détenteur d'un permis du Québec